

## A.2 - L'EVOLUTION RECENTE. MUTATIONS ET CONTINUITES

### I - L'IMPLANTATION DES IMMIGRES MOSSI EN HAUTE-VOLTA EN 1960.

#### LA REMANENCE DU PASSE ET LES PRECEDENTS DU PRESENT.

Les mouvements d'émigration mossi contemporains revêtent des formes variées qui ont chacune leur histoire et leur évolution propre, et qui toutes se prolongent dans le présent. Leur association dans le temps et l'espace n'a cessé de se présenter sous des traits originaux. Pourquoi, dans ces conditions, un bilan de l'implantation des immigrés mossi en 1960 ? Le choix de cette date est le fruit de diverses raisons convergentes.

En premier lieu, le peuplement mossi immigré en Haute-Volta n'a jamais été totalement enraciné. A des degrés variables selon les lieux, il a toujours été affecté d'une certaine instabilité. Les effectifs d'immigrés actuels ne sont qu'un solde. A défaut de toute donnée d'enquête antérieure sur l'ensemble des immigrés, l'analyse de l'évolution des mouvements migratoires ne pouvait être entreprise qu'à travers les documents administratifs : 1960-62 est la période la plus ancienne pour laquelle nous disposons de tels documents sur l'ensemble (ou presque) des aires d'implantation mossi. Dans les limites qui seront précisées, ils permettent une approche exhaustive de l'évolution des migrations mossi à l'intérieur de la Haute-Volta au double plan des effectifs et des lieux concernés. Pour les périodes antérieures, les données recueillies sont dans l'ensemble plus sommaires et qualitatives.

Les migrations internes se singularisent surtout, actuellement, par l'essor spectaculaire d'un courant migratoire agricole, dont les premières manifestations peuvent être fixées à 1962-63, compte-tenu de quelques flux précurseurs antérieurs. Il convenait que ce dernier, objet privilégié du programme d'études, soit saisi l'instant et au lieu où il surgit de l'ensemble des flux d'émigration, et observé dans toute son évolution, afin de mieux l'appréhender et définir.

L'étude des migrations de travailleurs mossi vers l'étranger entreprise parallèlement, très attentive elle aussi aux faits d'évolution, repose sur une enquête par sondage dont le principe est de renouveler auprès du même échantillon de familles les observations faites lors de l'enquête démographique réalisée en Haute-Volta en 1960-61. Le choix de 1960 comme date initiale de référence d'une analyse plus fine de l'évolution des migrations internes rend homogènes les deux séries de données recueillies, et facilite les comparaisons.

L'accession de la Haute-Volta à l'indépendance politique n'a pas eu de conséquence immédiate importante sur les migrations internes. 1960 n'apparaît pas comme une date historique particulièrement significative. Elle est simplement commode. Mais elle sépare deux corpus de données très dissemblables ne se prêtant pas à des analyses d'une même finesse. Expression d'une évolution antérieure relativement mal connue, l'implantation des immigrés mossi en 1960 sera analysée de façon succincte.

Si certains des aspects actuels des migrations internes sont originaux, d'autres se situent directement dans le prolongement du passé. Les données détenues (I) permettront, de préciser dans chacune des aires d'implantation des immigrés la nature et le sens de l'évolution observée depuis 1960.

### I.1 - L'EMERGENCE PROGRESSIVE DE COURANTS MIGRATOIRES

Il y avait en 1960 environ 85.000 immigrants mossi (2) répartis de façon très inégale sur le territoire voltaïque. Cette répartition était un produit de l'histoire, assemblage composite des sédiments successifs du passé. Ces derniers étaient hétérogènes : anciens ou récents, adossés au pays Mossi ou éloignés, déposés par plages ou émiétés en îlots.

Ils exprimaient pour leur part la diversité des mouvements migratoires antérieurs. Il ressort clairement de leur approche historique que cette diversité est elle aussi le fruit d'une évolution. Des courants migratoires se sont peu à peu individualisés : ils avaient leurs champs géographiques privilégiés, dont la répartition des immigrés en 1960 porte les empreintes. Aussi convient-il de rassembler les informations présentées précédemment à leur sujet.

Le pays Mossi a été, schématiquement, à partir de 1914, le siège d'une profonde turbulence migratoire sans commune mesure, mais non tout à fait sans lien, avec les mouvements migratoires des décennies précédentes. Elle a associé des mouvements internes au pays Mossi, dirigés vers d'autres régions voltaïques ou vers l'étranger qui, dans une première phase, étaient des facettes d'un même mouvement d'exode. Ses fondements sont multiples, alliant des difficultés aiguës subies collectivement (famines, contraintes administratives diverses), des vicissitudes de l'histoire quotidienne des individus, et, irrigant tous les aspects de la vie de tous et de chacun, les effets directs et indirects de la mise en contact soudaine, sans ménagement, et dans un rapport déséquilibré de deux façons d'être et d'agir.

I) L'information a été recueillie (dépouillement des documents administratifs, enquêtes) selon une démarche semblable dans pratiquement toutes les régions de Haute-Volta où résident des familles Mossi. De même son traitement a été homogène.

Les travaux ont été réalisés respectivement par J-P. Lahuec dans l'Est de la Haute-Volta (pays Gourmantché et Bissa), J-Y Marchal dans le Sahel et le Cercle de Tougan, M. Benoit dans le Cercle de Nouna et la Subdivision de Fô, G. Remy dans les autres régions de la Haute-Volta concernées (en collaboration avec M. Benoit dans la région de Gaoua et Diébougou)

Les données présentées sur le périmètre de la vallée du Kou ont été rassemblées lors d'une enquête commune réalisée en 1972.

2) Ce chiffre ne comprend pas en fait la totalité des immigrants Mossi; en particulier ne sont pas inclus ceux qui résident dans la ville de Bobo-Dioulasso (cf. les observations qui font suite au tableau N°2)

La mise en mouvement de nombreux Mossi (1) a été pour une grande part un des effets les plus spectaculaires et conséquents de l'action de l'administration française. Il rend compte de la grande signification acquise par les limites administratives, et de l'accumulation fréquente des immigrés juste au-delà de celles-ci, qu'il s'agisse de frontières nationales (cf. les établissements de Voltaïques, dont de nombreux Mossi, au Nord du Ghana, et la pénétration Mossi au Mali) ou du découpage territorial interne à la Haute-Volta. Le déversement des Mossi sur les marges immédiates de leur aire ethnique résulte vraisemblablement pour une part de l'ajustement des circonscriptions administratives sur la carte ethnique. Jusqu'à une date récente, les aires d'implantation d'immigrés Mossi ont été perçues par les administrateurs comme des foyers de populations s'efforçant d'échapper à leur contrôle.

Quels qu'aient été les causes et les prétextes du départ des familles et des individus, jusqu'en 1945-50, les mouvements d'émigration se définissent fondamentalement par rapport au pays Mossi lui-même. Les aires d'accueil, quelles qu'elles soient, n'étaient que des réceptacles plus ou moins aptes ou favorables à l'implantation des immigrés.

L'émigration traduisait foncièrement un phénomène répulsif. Et l'on ne sait si, pour les temps les plus anciens, il importe de différencier les migrations selon les lieux d'installation. Déplacements internes au pays Mossi (compte non tenu de la mobilité traditionnelle généralement inter-villageoise), implantations sur les marges du pays Mossi ou exils lointains n'étaient que des modalités singulières d'un même mouvement d'émigration. Dans tous les cas le migrant cherchait un refuge. Le choix du lieu d'installation, son éloignement, son isolement, répondait avant tout aux conditions du départ et à la situation personnelle du migrant.

Cependant dès les années 1920-30 l'émigration vers le Ghana acquerrait en partie des traits particuliers. Par les emplois qu'elles offraient, la partie forestière et les villes ghanéennes ont attiré vers elles de façon privilégiée les hommes jeunes et célibataires, victimes préférentielles des pressions administratives les plus directes et contraignantes (recrutements de soldats, prestations de travail diverses, levées de contingents de travailleurs pour les grands chantiers publics puis pour les plantations ivoiriennes). Sur ce mouvement initial s'est peu à peu greffé un courant migratoire de plus en plus spontané et "volontaire", très spécialisé.

---

1) Ce fait n'a pas été particulier au pays Mossi. Il a affecté d'autres aires ethniques. C'est le cas par exemple du pays Léla dont les familles ont investi la partie sud-est du Cercle de Tomé, se sont joints aux Mossi au nord-est de ce Cercle et dans la région de Fara, se sont installés temporairement dans la région de Tchériba. C'est le cas aussi des Bissa qui, associés à des Mossi, ont participé au développement des Yéribas, dans la région de Zabré.

par les caractères individuels des migrants, sa durée, ses objectifs où l'espoir de trouver du travail et l'attrait de l'argent se mêlaient aux différents facteurs qui contraignaient ou incitaient les jeunes à émigrer.

La multiplication de ces migrations de travail ne fut pas étrangère à un éveil de l'islam en pays Mossi. Puissant facteur de rapprochement (voire d'intégration) culturel et social, l'islam a de tous temps ouvert à l'immigration Mossi les régions dont la population locale, ou une fraction d'entre elle, était musulmane. Le passé en offre quelques exemples : les groupes originaires du pays Mossi, surtout des Yarsé, implantés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à Boromo et Wahabou ; les communautés religieuses fondées à la même époque dans la région de Sebba ; les premières installations de migrants Mossi musulmans au débuts du XX<sup>e</sup> siècle dans la région de Safane. Mais longtemps en pays Mossi, l'islam est resté lié à certains groupes sociaux, et cantonné dans certaines régions.

Peu informée à l'origine des progrès de l'islam, l'administration ne tarda pas à lui devenir hostile. Son opposition devint très franche de 1938-39 à 1945, en raison de la situation internationale (germanophilie d'une fraction du monde arabe, présence anglaise au Ghana). Le mouvement hama-liste en particulier fut étroitement contrôlé, parfois réprimé. Abondante à l'époque, l'émigration de Mossi musulmans eût son champ géographique d'accueil : outre l'étranger (Mali et Ghana), des établissements Mossi musulmans se sont développés dans la région de Fara, de Nouna, à l'intérieur de la boucle de la Volta noire, dans quelques centres urbains. Certains d'entre eux étaient ou sont devenus des foyers d'enseignement et d'animation religieux rassemblant autour de personnalités musulmanes réputées Mossi, Yarsé, ou membres de la population locale, de nombreux élèves et prosélytes. Dans ces foyers, véritables communautés maraboutiques, se sont forgés de nouveaux modes de vie sociale et parfois économique. Hors de ces communautés, les migrants musulmans étaient souvent dispersés en petits groupes, très dépendants de leur milieu d'accueil sur le plan social. Peu à même de manifester beaucoup d'initiative dans le cadre de la vie économique traditionnelle locale - essentiellement l'agriculture -, ils trouvaient fréquemment dans le commerce et l'artisanat l'opportunité et la possibilité de suppléer à des ressources vivrières peu développées. Le choix de ces activités rend compte dans certains cas (ainsi la région de Fara) de la sélection par les premiers migrants de leurs lieux d'installation. Centres urbains et aires de pénétration commerciale mise à part, c'est essentiellement à travers l'islam que dans le passé les migrants Mossi brisèrent le carcan des aires d'implantation périphériques et s'installèrent dans des régions éloignées du pays Mossi.

Peu différencié à l'origine, le mouvement d'émigration à partir du pays Mossi présentait désormais des faits nettement distincts. Migrations de travail vers le Ghana (et, plus tardivement, vers la Côte D'Ivoire) ; et courant migratoire musulman s'étaient suffisamment individualisés pour évoluer de façon autonome. Après le paroxysme que représentera pour



L'émigration la période de la seconde guerre mondiale(1), les changements seront profonds et différenciés selon les courants migratoires et les milieux d'accueil.

En 1946-47, divers événements ou mesures -la suppression des différentes formes de prestations de travail obligatoires, le remembrement de la Haute-Volta et l'arrêt d'une politique systématique et officielle d'exploitation de la main d'oeuvre Mossi au profit de la Côte d'Ivoire, une rénovation des méthodes d'action de l'administration- suppriment les ferments les plus actifs, les plus durement et directement ressentis, de l'émigration. Une époque est révolue. Pour l'essentiel fruit de contraintes externes directes, l'émigration sera dorénavant prise en compte par la société Mossi elle-même. Elle reflètera ses propres tensions sociales et économiques suscitées ou accentuées par ses difficultés d'adaptation aux divers aspects du monde moderne qui lui sont proposés, ou souvent imposés. Les départs deviendront pour la plupart "spontanés".

Pendant une quinzaine d'années, jusque 1960-62, le mouvement d'émigration Mossi se caractérise en première approche par le débordement des migrations vers l'étranger, et au contraire un net tassement du nombre des installations d'immigrants en Haute-Volta. Une analyse plus fine montre que les changements sont en fait plus complexes, affectant séparément ou simultanément, les divers milieux d'accueil.

L'évolution à l'étranger peut être saisie à travers des documents bibliographiques, au demeurant assez nombreux. A une multiplication des travailleurs temporaires, (dont une fraction croissante se dirige vers la Côte d'Ivoire), se joint une emprise progressive des immigrants Mossi -surtout en Côte d'Ivoire- sur les activités commerciales et artisanales en milieu urbain et rural. Des liens étroits unissent ces deux formes de l'immigration qui tendent par ailleurs toutes deux à conduire à des implantations durables.

A l'intérieur de la Haute-Volta, le fait majeur est un ralentissement brutal, parfois un tarissement presque total (ainsi sur la rive droite de la Volta rouge) de l'immigration, tandis que les retours au pays Mossi sont particulièrement nombreux jusque 1950.55. Les anciennes aires refuge conservent toutefois une fraction de leur peuplement et se transforment en véritables aires d'implantation rurale. Un apport migratoire résiduel subsiste cependant, dans l'ensemble d'autant plus important que le peuplement immigré est plus dense. Il recouvre deux types de migrations, parfois difficilement dissociables, qui traduisent avant tout l'insertion de ces aires dans le champ géographique de la mobilité traditionnelle en

---

1) Ce paroxysme épargnera dans une large mesure le Yatenga rattaché depuis 1932 au Mali, où la politique suivie par l'administration fut moins contraignante. De fait, les immigrants Mossi en Haute-Volta originaires du Yatenga furent à l'époque relativement peu nombreux, sauf dans le cadre du courant migratoire musulman. Par contre l'Ouest-Mossi, en particulier le Cercle de Yako, connût un véritable exode.

pays Mossi. Ce sont d'une part des déplacements à caractère proprement familial (individus ou familles qui rejoignent des parents émigrés), expressions des liens entretenus entre les immigrés et leurs groupes familiaux, d'autre part des mouvements échappatoires d'individus ou de familles à la suite de mésaventures ou d'incidents à caractère social ou économique (rapt d'épouses, vicissitudes de la vie quotidienne imputées au domaine magico-religieux, problèmes d'héritages de biens, d'épouses, de terres,...)

Le déclin de l'immigration en 1945-50 n'épargne pas les aires ou établissements d'accueil de migrants musulmans. Mais rapidement les flux se développent à nouveau, modestement, à mesure des progrès de l'islamisation en pays Mossi. Ils s'amplifient vers 1955-60, dans les régions de Tougan, Nouna, Fara, bénéficiant notamment de retours d'émigrés du Ghana et du Mali.

Par ailleurs, dès 1950-55, l'immigration en milieu rural s'alimente d'apports qui annoncent les migrations proprement agricoles de la décennie suivante. On observe en effet sur les marges d'aires d'implantation anciennes, ou à proximité de celles-ci, des flux d'installation demeurés certes peu nombreux, mais qui se caractérisent par le site des lieux choisis. Les seules formes d'extension géographique du champ migratoire Mossi en milieu rural de 1945-50 à 1960 concernent en effet presque exclusivement des aires dotées d'au moins un facteur particulièrement attractif : vastes étendues de terres disponibles (partie des Cercles de Tougan et Toma riveraine de la Volta noire, région de Douroula), bons sols (à proximité du massif de collines birimiennes à l'est de Yé), présence de nappes phréatiques relativement abondantes (dans la région de Yalenga à l'Ouest d'Aribinda). Le mouvement d'immigration devient sélectif au regard des lieux d'installation, tandis que la progression du champ migratoire perd en partie le caractère frontal qu'elle avait auparavant. L'initiative de la fondation des nouveaux établissements appartient presque toujours à des migrants venant d'autres aires d'implantation Mossi proches, qui constituent par ailleurs une fraction constamment importante, parfois majoritaire des nouveaux-venus. Dans l'ensemble, le pays Mossi n'est que dans une faible mesure directement concerné.

Cette ébauche de migrations rurales orientées par les caractères du milieu d'accueil ne concernera que quelques milliers d'immigrants, et passera pratiquement inaperçue. Il n'en est pas de même de l'essor d'un courant migratoire à caractère commercial et artisanal. Focalisé dans des centres semi-urbains et près des gares, lieux privilégiés de contacts et d'échanges, ou au contraire diffus et omniprésent en milieu rural, il contribuera fortement à façonner l'image des immigrants Mossi que se font encore de nos jours certaines populations voltaïques. Deux traits surtout restent gravés dans l'esprit de ces dernières : la spécialisation professionnelle des Mossi qui monopolisent les activités commerciales et de service, et surtout leur grande instabilité.

Demeurée très faible jusque 1945-50, l'implantation Mossi dans les centres urbains ou semi-urbains s'est pendant la décennie suivante étoffée (à Bobo Dioulasso, Pô, Fada N'gourma) et démultipliée (les colonies Mossi de Dédougou et Boromo se développent), tandis que des groupes de migrants s'installent près de la plupart des gares dès la mise en service de la voie ferrée de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou. Par ailleurs des familles Mossi commerçantes investissent progressivement certaines aires rurales (régions de Léo, Diéboougou, Dédougou,

partie orientale du Gourma) (1). Cette pénétration à caractère commercial et artisanal est sans nul doute liée à l'essor des migrations vers l'étranger : à lui seul, le site d'installation des immigrés -à proximité de la frontière du Ghana, le long des principales routes qui mènent vers les pays voisins- en fait foi. On note par ailleurs que nombre des immigrants ont séjourné auparavant à l'étranger. Quels rapports entretient ce nouveau courant migratoire avec la multiplication des immigrés Mossi dans les villes ivoiriennes, et leur emprise croissante dans certaines régions de Côte d'Ivoire sur les activités tertiaires? En était-ils à l'époque un prolongement, un substitut? Les deux hypothèses peuvent vraisemblablement être retenues. Il est assuré par ailleurs que l'évolution politique au Ghana entraînera vers 1955-60 des retours d'immigrés dont certains s'installeront dans des centres semi-urbains (Pô notamment) ou des aires de pénétration commerciale proches de la frontière de ce pays.

Quels que soient ses liens avec les migrations vers les pays voisins, le développement de ce courant migratoire n'est probablement pas étranger à des évolutions internes au pays Mossi : la croissance de la masse monétaire ramenée chaque année par les travailleurs expatriés, la nécessité accrue de suppléer à des ressources vivrières déficientes y ont conduit également à une indiscutable expansion des activités commerciales, et à des migrations urbaines. Il pourrait n'être qu'un aspect d'un choix économique fondamental fait par la société Mossi, rendu possible par l'approt monétaire des migrations de travail et indispensable par la médiocrité croissante des facteurs de la production agricole.

Avec le temps, les migrations internes se sont profondément transformées, 1945-50 apparaissant à cet égard comme une période charnière. Des courants migratoires particuliers se sont peu à peu individualisés, caractérisés par des champs géographiques propres tant au niveau des aires de départ que des aires d'accueil, par des formes et des modalités d'implantation différentes, par des comportements économiques. Nous essayerons de préciser ces divers aspects à travers les formes actuelles des divers courants migratoires.

On retiendra en particulier le fait suivant. Des aires ou noyaux de peuplement Mossi ne se sont développés au-delà de la frange d'aires-refuge situées sur les marges du pays Mossi qu'à travers des mouvements à caractère commercial ou religieux, les uns et -partiellement- les seconds étant liés aux courants migratoires dirigés vers l'étranger. Les seuls "pionniers" Mossi du passé, aptes à s'installer dans des aires d'accueil dépourvues jusqu'alors de toute forme de présence Mossi sont les commerçants et artisans d'une part, et -sous réserve que la population locale soit elle-même islamisée- les migrants musulmans d'autre part.

(1) Certaines de ces aires de pénétration commerciale sont devenues par la suite des aires d'implantation d'agriculteurs Mossi : ainsi les divers groupes de commerçants Mossi égrenés le long de la route Dédougou-Bobo-Dioulasso ont été rejoints et submergés par un important flot de migrants agricoles ; une même évolution s'observe sur l'autre rive de la Volta noire, et s'esquisse dans la région de Diébougou. De même, les régions de Fara et Dano dont les immigrés s'adonnaient en grand nombre initialement aux activités commerciales, ont accueilli ensuite surtout des agriculteurs, devenus largement majoritaires. Les traits caractéristiques d'une aire d'implantation Mossi peuvent donc évoluer dans le temps.

I.1. LA REPARTITION DES MIGRES EN 1960 : UNE IMPLANTATION ESSENTIELLEMENT PERIPHERIQUE.

Les 85.000 immigrants recensés par l'administration en 1960 représentaient environ 4 % de la population Mossi (1) Cet effectif n'est qu'un reliquat. Le nombre total de migrants qui s'étaient installés auparavant pendant une période plus ou moins longue, hors du pays Mossi et qui y étaient retournés, est sans nul doute sensiblement plus élevé. L'approche historique des migrations internes laisse clairement apparaître une forte instabilité du peuplement immigré, dont seule une faible fraction souhaitait et parvenait à s'implanter durablement. Il n'est pas possible d'établir un bilan général de ces installations temporaires anciennes. Tout au plus, les archives de l'administration permettent-elles de s'assurer, que des Mossi ont résidé jadis dans telle ou telle région et en sont repartis (parfois, dans un passé lointain sous la contrainte administrative). L'examen des cahiers de recensement villageois anciens (lorsqu'ils ont pu être retrouvés) au prise dans certaines circonscriptions administratives, à préciser cette instabilité pour les périodes les plus récentes (cf. tableau n° 1). Tous les documents administratifs disponibles antérieurs à 1960 attestent la généralité de ce phénomène (2).

Tableau n° 1 : Quotient annuel de mobilité des familles dans diverses circonscriptions, avant 1960 (1).

	Nbre Fam.	<u>Périodes entre les recensements</u>						Nbre fam. tjs prés. (dernier recensement observé)	
		1948-56			1956-63				
		Départs	Segm.	Nbre	Quot.	Départs	Segm.	Nbre	Quot.
<u>- Subd. Dédougou et Ouarkoya</u>									
Présentes 1948	94	42	6,5%	5	22	6,2%	1	36	
Venues 1948-56	73				20	4,2	2		
<u>- Subd. Safane et P.A. Tcheriba</u>									
		1948-55			1955-61				
Présentes 1948	68	16	3,7	1	9	3,0	4	48	
Venues 1948-55	22				11	9,7	1	12	
<u>- Canton Yaba (partiel)</u>									
		1948-52			1952-57				
Présentes 1948	136	20	3,8	45	35	5,0	20	146	
Venues 1948-52	51				12	5,1	2	41	
<u>- Canton Toma</u>									
		1948-56			1956-59				
Présentes 1948	134	47	4,9	8	12	4,4	4	87	
Venues 1948-56	143				27	6,8	7	123	

(1) Le quotient de mobilité est entre deux recensements successifs, le rapport entre le nombre de familles parties -plus exactement rayées des cahiers de recensement- et le nombre initial de familles.

(1) Estimation de la population Mossi en 1960 : 2.069.000 personnes, selon l'enquête démographique de 1960-61 (Rép. de Haute-Volta 1970).

(2) Ainsi les 126 familles Mossi recensées en 1952 dans la subdivision de Pouni ne sont plus que 72 en 1958, 6 des 38 familles installées dans le Cercle de Houndé en 1956 sont reparties avant 1960.

Expression d'une turbulence migratoire clairement définie au plan historique, nombre des installations anciennes ont été temporaires, voire fugaces. Les migrants recensés en 1960 ne représentent qu'un solde. Pourquoi ne sont-ils pas retournés chez eux? Dans quelle mesure sont-ils, à tous égards, "représentatifs" de l'ensemble des familles qui jadis ont résidé à leurs côtés? Ne présentent-ils pas des traits particuliers qui les distinguaient des migrants repartis? Seules des enquêtes appropriées menées auprès de ces derniers auraient permis de répondre précisément à ces questions.

Les immigrants recensés vers 1960 se distribuent de façon très inégale sur le territoire voltaïque (1)

### I.21 - Un cordon périphérique d'aires-refuge

Plus de 70% d'entre eux (environ 61.000 personnes) sont installés à la périphérie immédiate du pays Mossi : ils se sont déplacés le plus souvent à quelques dizaines de kilomètres seulement de leur village d'origine et se sont déversés juste au delà de leur aire ethnique. Dans l'ensemble, ce déversement fût frontal (cf carte N°4)

Le cordon de peuplement immigré autour du pays Mossi est presque continu, mais les formes de l'implantation des migrants sont très variées.

Plus de 30.000 immigrants se pressent -à raison de 10 à 15 personnes au Km<sup>2</sup>-sur les franges orientales du pays Samo, répartis en 65 établissements, dont plusieurs rassemblent plus d'un millier de personnes (cf. tableau N°2). Près de Kiembara, de Siélé, les immigrants représentent l'essentiel du peuplement ; il s'agit là incontestablement de véritables saillies du pays Mossi.

Sur les marches sahéliennes du pays Mossi, sur toute sa frange méridionale (de Pouni à Pô), et en pays Bissa (autour de Zabré, au sud de Tenkodofo), le peuplement mossi est moins compact, et toujours minoritaire. Les immigrés se regroupent en établissements plus modestes (80 à 125 personnes en moyenne) ; leur densité est sensiblement plus faible (2 à 3 hab./Km<sup>2</sup>). Lorsqu'ils s'individualisent sur le plan géographique, les établissements mossi apparaissent toujours comme des enclaves isolées. Parfois la présence Mossi se dilue plus ou moins dans le paysage humain local sans toutefois s'y fondre totalement (sauf parfois lorsque les effectifs de migrants sont très faibles).

Cette dilution du fait Mossi devient la règle (sauf exceptions locales) lorsque le peuplement immigré devient très ténu (moins de 1 hab/Km<sup>2</sup>). Ainsi en pays Léla et sur les marges nord-est du pays Mossi : les migrants se dispersent par petits groupes (moins de 50 personnes en moyenne) accolés ou intégrés aux villages locaux, qui n'ont souvent aucune autonomie géographique et guère de dimension sociale. L'immigration Mossi cesse pour l'essentiel, d'être un phénomène collectif.

---

1) Cf. carte N°3.b. La genèse du champ migratoire 1947.60

L'ensemble de ces régions adossées au pays Mossi ont été par excellence les aires-refuge des migrants qui, tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ont été amenés -quelles qu'en aient été les raisons- à s'éloigner d'un cadre de vie qui leur était devenu défavorable. Mais tous ne se sont pas contentés de se déverser ainsi juste au-delà de leur aire ethnique. En 1960, plus de 20.000 d'entre eux résident dans diverses aires rurales plus ou moins éloignées du pays Mossi, se répartissant en quatre groupes.

### 1.22 - Dens enclaves isolées - proches des frontières

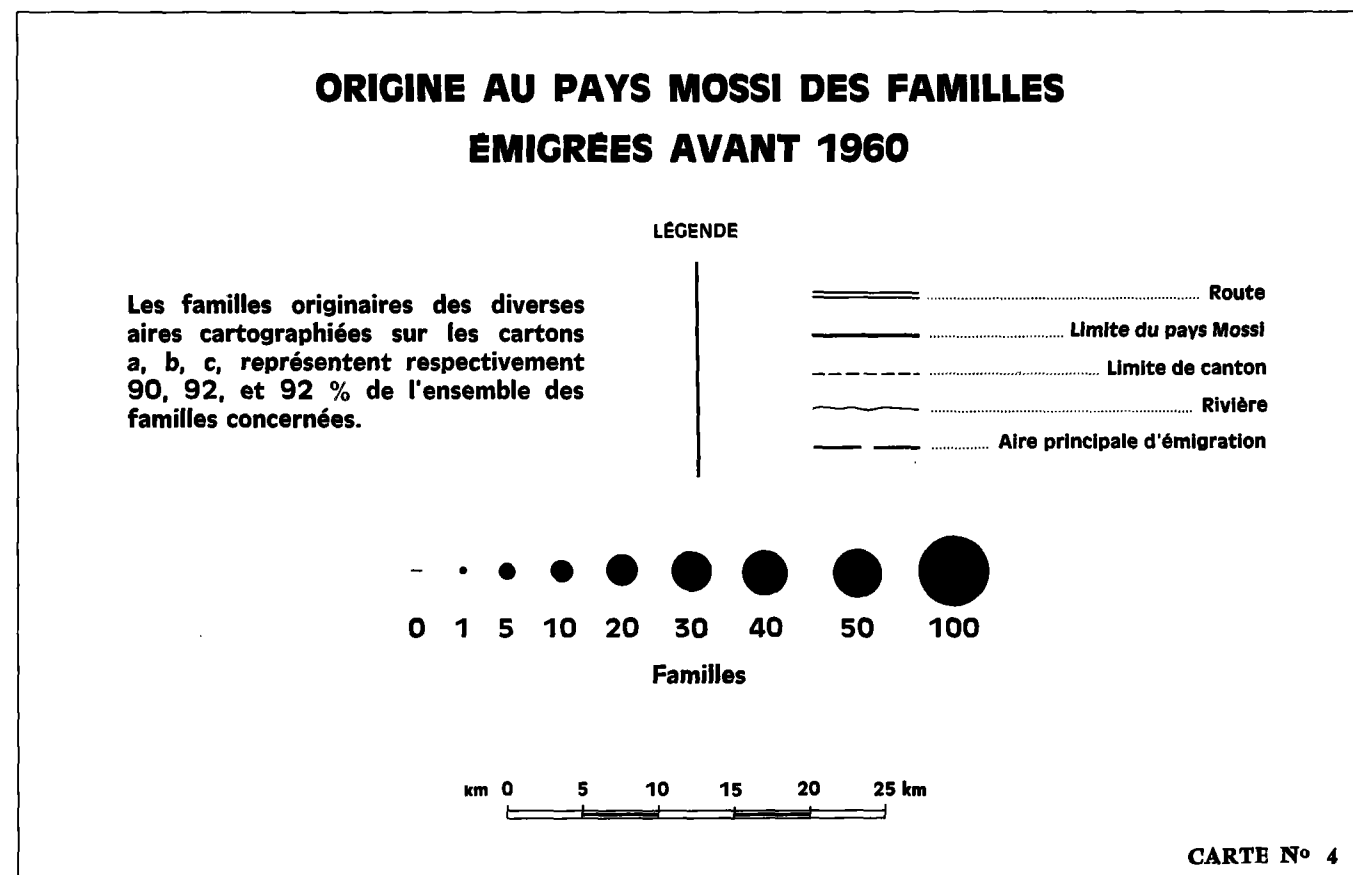
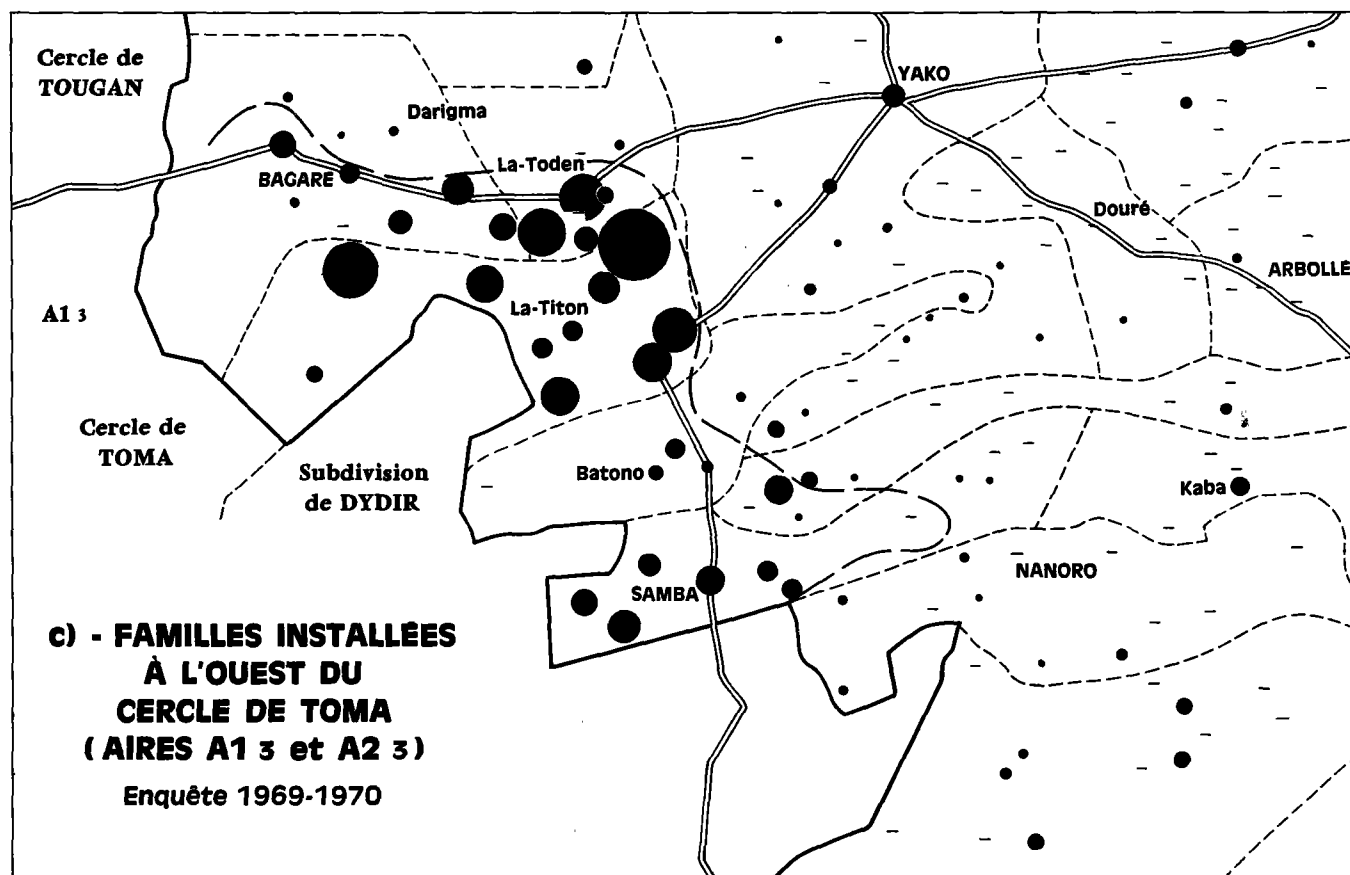
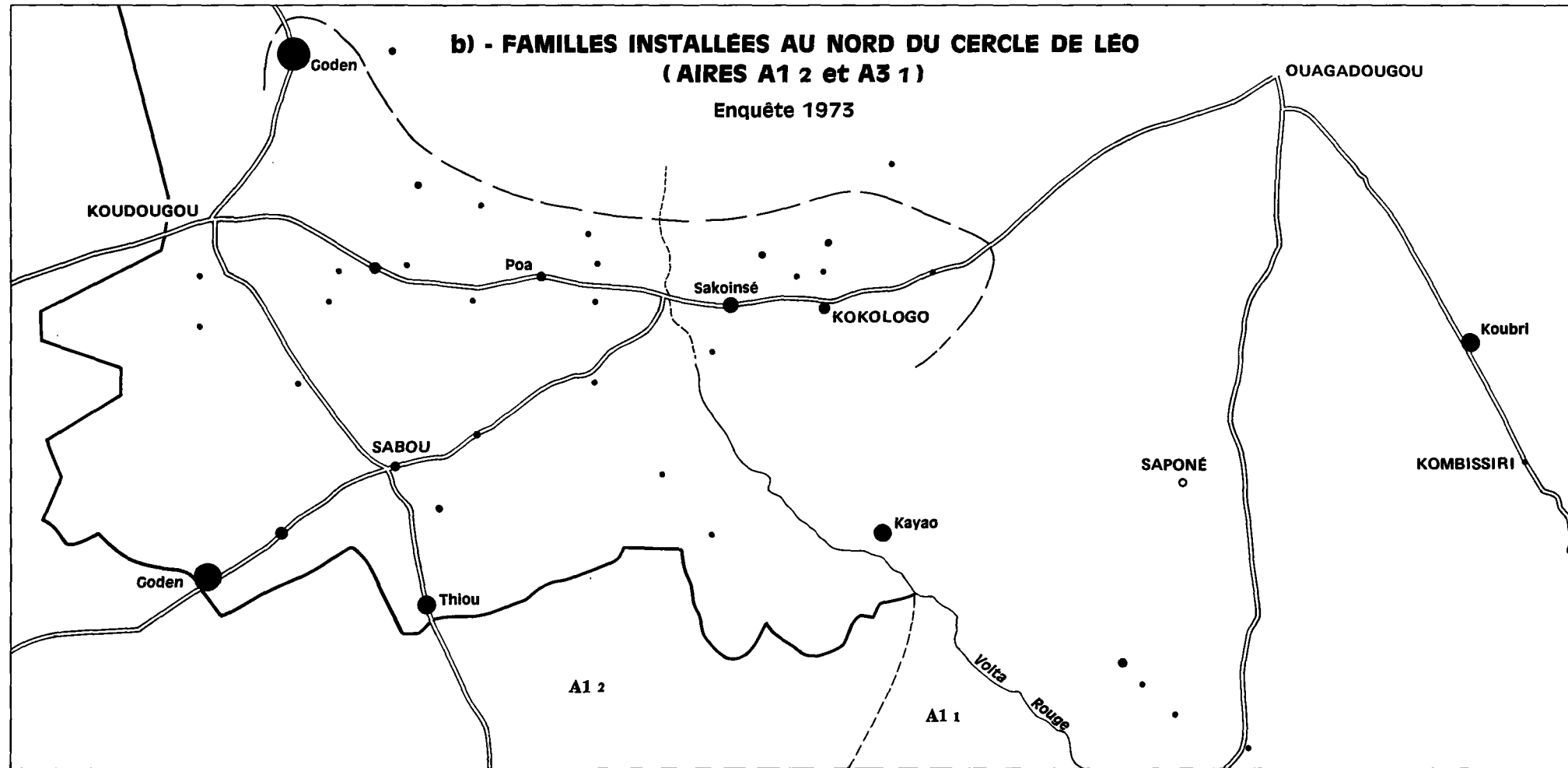
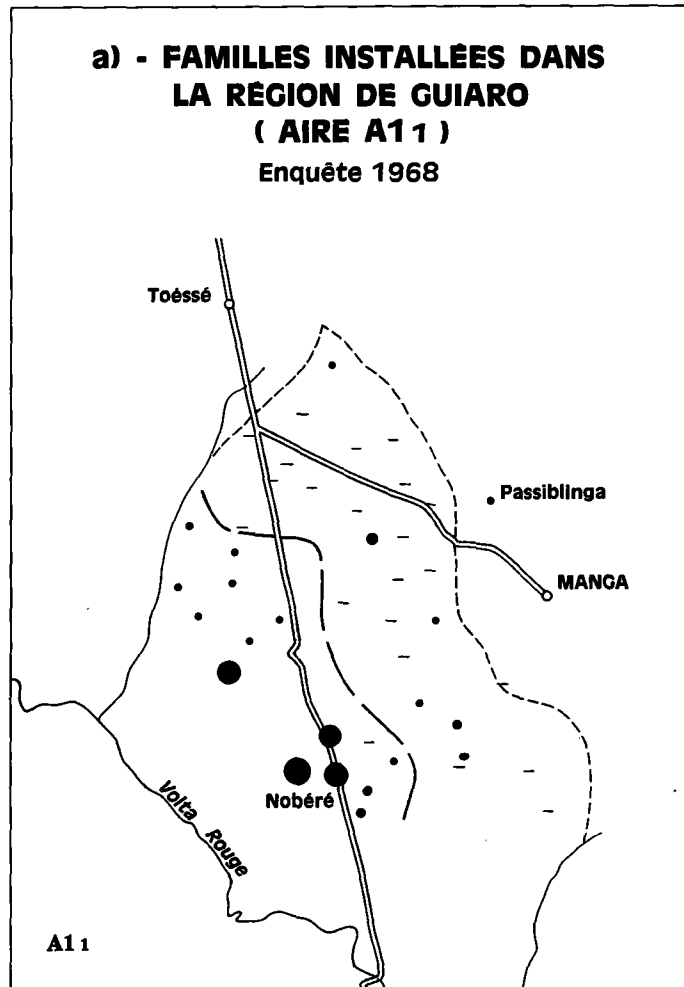
La moitié de ces immigrants sont rassemblés dans trois régions-près de Fara, Dano, Nouna- qui possèdent certains traits communs. Dans des espaces relativement restreints (près de 1.200 Km<sup>2</sup> dans la région de Nouna, environ 500 Km<sup>2</sup> seulement près de Fara et Dano), elles accueillent trois à cinq Mossi par Km<sup>2</sup>, regroupés dans des établissements de 100 à 200 personnes en moyenne. Ce sont les seules régions distantes du pays Mossi qui, en 1960, rassemblaient un peuplement Mossi de quelque consistance.

On constate que les deux premières partagent un même site géographique : elles sont proches d'une frontière, "accrochées" sur d'importantes voies de communications traditionnelles menant vers le Ghana et la Côte d'Ivoire. Ceci n'est pas fortuit. Les établissements d'immigrés se sont développés parallèlement et en liaison avec la multiplication des mouvements migratoires Mossi vers l'étranger. La plupart des premiers immigrants, en général musulmans, avaient résidé auparavant au Ghana et nombre d'entre eux ont exercé des activités liées aux flux des hommes et des marchandises.

Ces deux régions étaient initialement des lieux d'étape, des relais pour les commerçants, les fugitifs puis les travailleurs qui se rendaient à l'étranger ou en revenaient. Cependant la part des immigrants se consacrant exclusivement à l'agriculture s'est brusquement accrue en 1940-44, période au cours de laquelle le pays Mossi subit de fortes contraintes administratives (recrutements de militaires, "effort" de guerre) et connut de nombreux mouvements échappatoires. A une pénétration à la fois commerciale et musulmane s'est ajoutée pendant quelques années l'immigration -prédominante- d'agriculteurs animistes. Dans la région de Fara l'un et l'autre ne relevaient pas des mêmes flux géographiques (les premiers venant surtout du Yatenga, les seconds de la région de Koudougou et Sabou) et ne se sont pas confondus dans les mêmes lieux d'installation.

Par la suite, l'implantation d'agriculteurs s'est pratiquement interrompue jusque 1965, seuls quelques flux se dirigeant encore vers les établissements fondés précédemment. L'essentiel de l'apport migratoire s'est porté vers les communautés musulmanes et les centres commerciaux (ainsi que vers la mine d'or de Poura).

Les premiers immigrants se sont installés dans la région de Nouna à une époque où celle-ci rattachée au Mali (depuis 1933), était administrativement dissociée du pays Mossi, lui-même intégré à la Côte d'Ivoire (à l'exception du Yatenga). L'essor a été lent : il n'y avait que 1.500 Mossi en 1939, dont une bonne partie dans la ville de Nouna. Le nombre des immigrants s'est multiplié en 1940-44 (5.500





Mossi recensés en 1948) : une aire-refuge s'était constituée (1) au delà de la "frontière". Les administrateurs soulignent à l'époque l'extrême instabilité du peuplement Mossi. De même qu'à Fara et Dano, le fait le plus caractéristique après 1945.50, et le remembrement de la Haute-Volta sera l'apport de migrants musulmans venant notamment du Mali, mais aussi du pays Mossi en particulier le Yatenga, ainsi que l'essor d'un mouvement de pénétration commerciale en direction du sud.

Le grand nombre des immigrants musulmans distingue nettement les régions de Fara, Dano et Nouna des aires-refuge périphériques où, à l'image du pays Mossi, les migrants animistes sont largement prédominants.

### I.23 - Des prolongements géographiques

Un deuxième groupe d'aires rassemblant environ 7.500 immigrants sont des extensions géographiques d'aires plus anciennes ou de simples "glacis" de pénétration en avant de ces dernières. Les seconds (partie centrale et orientale du Cercle de Tougan ; frange du pays Samo riveraine de la Volta noire, région de Sapouy en avant des établissements Mossi situés sur la rive droite de la Volta rouge) se différencient des premiers (partie centrale du Cercle de Toma ; région de Salengo ; région de Yalenga à l'ouest d'Aribinda) par le très petit nombre d'immigrants et leur dissémination en familles isolées ou petits groupes peu structurés sauf localement lorsqu'ils se sont constitués à travers l'islam (cf tableau N°2)

Ces aires s'associent toujours à une autre aire proche, riveraine du pays Mossi, ou enclave isolée, d'où sont venues les premières familles et parfois une part essentielle des immigrants. Ce fût un fait constant dans le passé, et nous verrons qu'il en est toujours ainsi : les nouveaux établissements en milieu rural ont en règle générale toujours été fondés par des familles venant de régions voisines, rejointes ultérieurement par des migrants provenant directement du pays Mossi ou d'aires de migration plus éloignées.

C'est un aspect fondamental d'une dynamique géographique des migrations internes sur lequel nous reviendrons. Mais on observe aisément que seules des aires de migration dont la population Mossi était devenue suffisamment dense se sont ainsi dotées de prolongements géographiques : de l'importante concentration d'immigrés sur la frange orientale du pays Samo se sont détachées au cours du temps de nombreuses familles qui ont investi, selon des modalités variées, l'ensemble du pays Samo ; de même

---

1) Jusque 1945.49, la plupart des immigrants Mossi dans la région de Nouna sont venus de l'Ouest-Mossi (essentiellement le Cercle de Yako), et non -comme de nos jours- du Yatenga, associé à l'époque au Mali où la politique suivie par l'administration au regard des populations locales fut sensiblement différente et dans l'ensemble moins contraignante.

les enclaves développées autour de Fara et Nouna ont été, associées aux pays étrangers voisins (Ghana et Mali), à l'origine de la pénétration des régions périphériques : vers Nabou et Silly dans le premier cas, en direction du sud dans le second.

Ailleurs ces mouvements d'émigration vers de nouveaux lieux d'installation proches ne se sont pas manifestés, ou se sont traduits par une simple dispersion intercalaire, ou se sont produits de façon épisodique et n'ont pas conduit à des implantations durables.

Le processus paraît avoir été constant dans l'espace et le temps. Lorsque les conditions naturelles et humaines s'y prêtent -il n'en est pas toujours ainsi- les régions qui cernent une aire de peuplement Mossi dense (qu'il s'agisse d'aires de migration ou du pays Mossi lui-même) tendent à devenir des terrains de parcours de Mossi chasseurs, ou commerçants et artisans, des aires de déploiement sporadique des Mossi lorsqu'ils connaissent individuellement ou collectivement, des difficultés aiguës vivrières ou autres (1), et dans un espace plus limité des zones de déplacement et de progression des champs temporaires Mossi. Ces diverses formes de pénétration peuvent conduire à des installations durables plus ou moins nombreuses qui, à travers une dynamique socio-familiale caractéristique des migrations internes, sont susceptibles de permettre l'établissement de flux migratoires réguliers.

La carte N°5 relative au Cercle de Toma, où pratiquement tous les établissements fondés après 1930 l'ont été par des familles venues de l'aire initiale d'implantation Mossi dans la région de Siélé, montre bien comment la progression du peuplement s'est effectuée essentiellement sous la forme d'une poussée frontale, qui s'est exercée parfois dans des directions privilégiées. Le peuplement Mossi s'est étendu dans une première phase surtout vers le nord et le sud, dans la zone de contact-moins densément peuplée - entre le pays Samo et le pays Mossi (au nord) ou Léla (au sud) ; il a progressé ensuite en direction de l'est, se fixant de façon sélective dans les villages où la population locale était animiste, et évitant dans une large mesure les villages musulmans et catholiques, nombreux respectivement au nord-ouest et dans une partie du centre du Cercle. Cette extension progressive s'est appuyée localement sur le développement préalable de "colonies" mossi isolées, implantées généralement dans les lieux particulièrement attractifs (ainsi dans le Cercle de Toma, les différents chefs-lieux de canton, pourvus de marchés importants) qui deviennent autant de relais de la pénétration mossi.

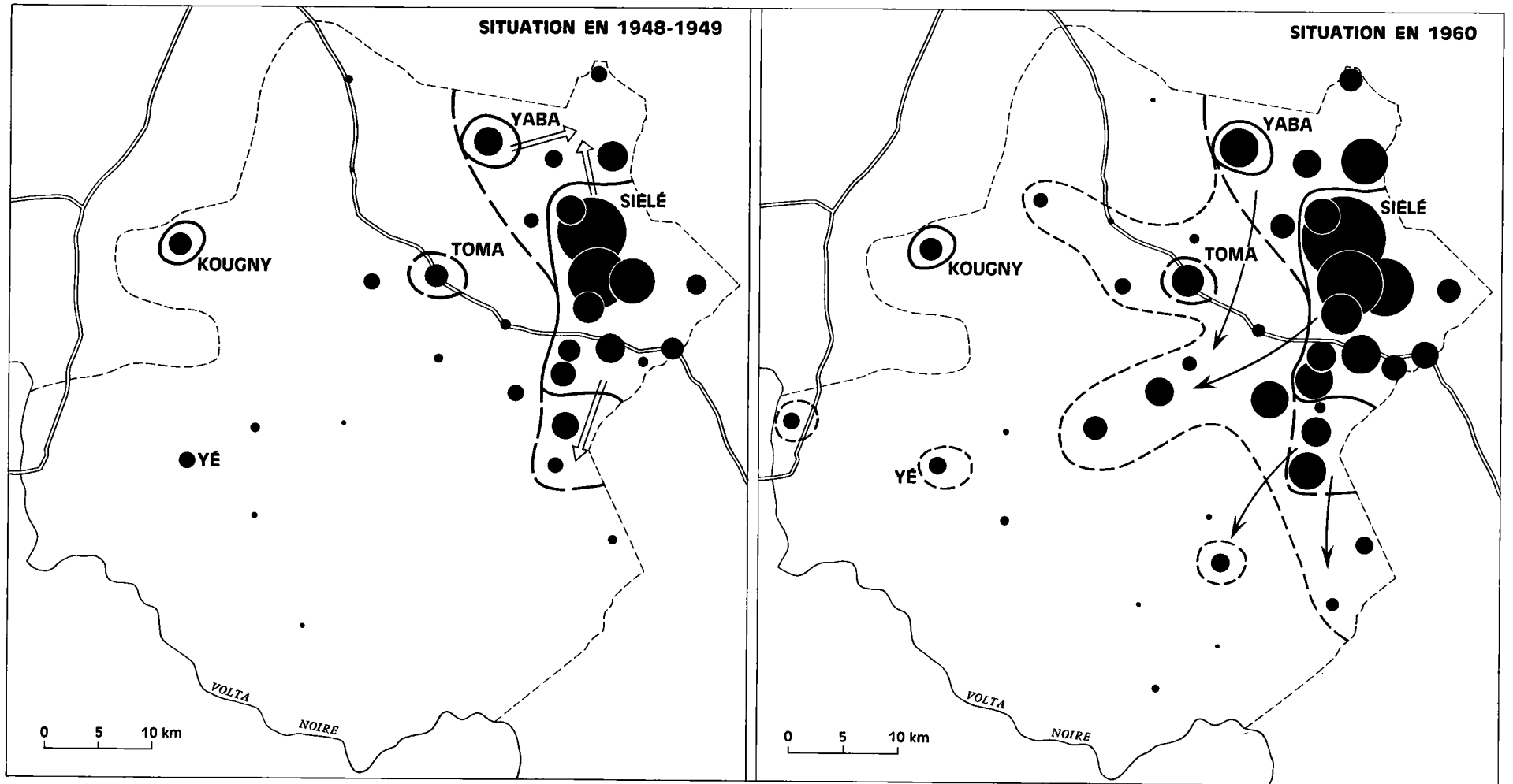
Nous montrerons que pour l'essentiel ces processus caractérisent également l'évolution actuelle du champ migratoire mossi. Mais la progression géographique est devenue extrêmement rapide tandis que le choix des lieux d'installation est beaucoup plus sélectif .

---

1) Individus offrant leur force de travail en échange de mil, venant procéder à la cueillette de substituts alimentaires (feuilles, racines,...), se fixant plus ou moins temporairement comme "étranger-serviteur" parmi la population locale .

# EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION MOSSI DANS LE CERCLE DE TOMA AVANT 1960

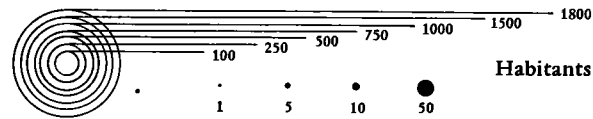
(D'après les données administratives)



### LÉGENDE

#### Front de peuplement Mossi

- vers 1930
- - - vers 1948-1949
- - - - en 1960



#### Principaux axes de progression

- ⇨ de 1930 à 1948-1949
- ⇨ de 1948-1949 à 1960

I.24 - Des aires ou îlots d'accueil particuliers

A la fois non adossées au pays mossi, et non liées à une autre aire proche, les aires appartenant aux deux derniers groupes présentent un caractère distinctif: elles n'ont accueilli que des migrants musulmans (1), ou bien elles ont parsemées exclusivement de noyaux de commerçants mossi.

Les premières sont peu nombreuses (l'intérieur de la boucle de la Volta noire, la région de Sebbâ) et toujours liées à la présence de populations locales elles-mêmes musulmanes. Le nombre et la densité des immigrés sont très faibles. Ces derniers se sont souvent incorporés à des communautés religieuses locales. Ceci leur a assuré de bonnes conditions d'insertion (il est constant d'observer que les groupes d'immigrants musulmans anciens présentent souvent les formes d'intégration culturelle et sociale les plus avancées), mais a privé le mouvement d'immigration de toute autonomie et de tout dynamisme propre. Quelques communautés musulmanes se sont cependant développées, en général autour de personnalités religieuses réputées qui avaient quitté une communauté locale voisine ou qui venaient d'autres aires de migration (ou, parfois du Mali et du Ghana).

Les secondes s'individualisent par le caractère récent de la présence mossi (premières installations à partir de 1950-55), le très petit nombre et l'émiettement des immigrés (les diverses aires individualisées rassemblaient chacune en 1960 de 200 à 400 personnes dispersées en 10 à 20 lieux d'installation), leur alignement le long des principales routes menant vers l'étranger (de Dédougou ou Houndé à Bobo-Dioulasso, de Fada N'Gourma à Kantchari), ou à proximité d'une frontière (région de Léo, de Diéhougou). Ces aires se sont développées parallèlement d'une part à l'essor des migrations de travailleurs vers l'étranger (dont nous avons noté que pour l'essentiel elles sont un prolongement ou un substitut), d'autre part à la croissance des colonies mossi dans les centres semi-urbains et près des gares.

Celles-ci totalisaient en 1960 environ 3.500 immigrants mossi (ville de Bobo-Dioulasso non comprise) répartis en 13 établissements - 7 centres semi-urbains et 6 centres ferroviaires. Dix années auparavant, deux d'entre eux seulement - Fada N'Gourma et Pô - avaient quelque consistance. L'essor fût brutal et important (lié avant tout, s'agissant des centres ferroviaires, à la mise en service de la voie ferrée de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou). Nous avons précédemment observé que le site même de ces colonies mossi - près des frontières (Pô, Gaoua) ou sur les principales voies de communication (Fada N'Gourma, Dédougou, Boromo et Houndé, toutes les gares) vers l'étranger - était un indice du lien entre leur essor et le développement des mouvements migratoires vers les pays voisins.

---

(1) Rappelons que les établissements d'immigrés mossi sont définis comme relevant d'un courant migratoire musulman lorsque l'islam est un facteur déterminant de la structure et des rapports sociaux. Ceci exclut nombre d'établissement ou l'islam, pratiqué par tout ou partie de la population, demeure un élément de vie religieuse à caractère individuel, sans incidence déterminante.

### 1.2.5. Les leçons du passé

Confrontée aux divers courants migratoires qui se sont individualisés au cours du temps, la répartition des immigrés mossi en Haute-Volta en 1960 laisse apparaître une série de faits qui éclaireront son évolution actuelle ou permettront d'en mieux mesurer l'originalité.

a) Si, compte tenu de leurs aspects particuliers, on met à part les aires et lieux d'installation qui résultent exclusivement du courant migratoire urbain et commercial ou musulman, on constate qu'en 1960, après un demi-siècle d'intenses mouvements d'émigration, seuls environ 16.000 migrants (soit 20 % de l'effectif total) étaient installés dans des aires dont la partie la plus proche du pays Mossi en était distante de plus de 50 km : la plupart des migrants ruraux anciens se sont peu éloignés du pays Mossi. On ne peut mieux souligner l'originalité des migrations actuelles qu'en observant que les deux tiers des installations en milieu rural postérieures à 1960 ont concerné des aires situées à plus de 50 km du pays Mossi.

b) Des migrants ne se sont installés hors des aires situées sur les marges du pays Mossi et leurs éventuels prolongements géographiques que dans le cadre d'un courant migratoire soit urbain et commercial, soit musulman, l'un et l'autre étant parfois associés. Le site de ces installations se définit clairement : près des frontières et le long des principaux axes de communication pour les unes, parmi des populations d'accueil islamisées pour les autres. Dans les deux cas, la pénétration mossi initiale a souvent été assurée à partir de l'étranger ou en liaison avec les migrations dirigées vers l'étranger.

On est frappé par la grande similitude des traits généraux de cette implantation dans un certain nombre des aires périphériques. Sur les marges méridionales du pays Mossi (de Pouni à Pô), vers le nord dans le Sahel, au sud-est dans les régions de Zabré et Tenkodogo, les immigrants, au nombre de 2 à 3 par km<sup>2</sup>, se rassemblent dans des établissements dont la taille moyenne est très voisine (de 80 à 125 habitants) (cf. tableau n° 2). Le cadre géographique dans lequel les migrants se sont insérés est pourtant tout à fait distinct, qu'il s'agisse du milieu naturel (pluviométrie, sols) ou humain (éléments caractéristiques de l'organisation politique et sociale de l'ethnie d'accueil). S'agit-il d'un modèle d'implantation mossi ? Quels en sont les fondements ?

Des enquêtes appropriées (s'attachant en particulier à reconstituer dans chaque établissement l'histoire de l'immigration mossi) montreraient vraisemblablement que ce "modèle", établi depuis plusieurs siècles déjà, a répondu à l'époque à un équilibre entre les poussées migratoires mossi, sous-tendues par un comportement caractéristique des migrants et une certaine dynamique des migrations, et les mécanismes de contrôle de l'insertion des étrangers, politique et foncier notamment, mis en oeuvre au niveau local par les populations villageoises d'accueil. Il est le produit de l'affrontement de deux stratégies qui sont parvenues à se neutraliser l'une l'autre, à s'équilibrer sans que chacun des deux groupes en présence ne mettent en cause les conditions d'existence ou de survie de l'autre.

L'insuffisance ou la rupture des mécanismes de contrôle de l'immigration par la population locale peut conduire à un entassement des migrants. La partie orientale du pays Samo en offrait le seul exemple en 1960. L'existence, vers le sud, d'un "no man's land" entre les aires ethniques Samo et Mossi, fruit d'un passé conflictuel, une certaine emprise politique exercée au nord par les chefs mossi sur les franges de leurs commandements territoriaux, ont facilité une accumulation des migrants. Les établissements des immigrés sont souvent totalement autonomes, parfois dotés d'une chefferie politique. Ce sont de véritables villages mossi.

Inversement, les immigrants sont demeurés peu nombreux et épars en pays

Tableau n° 2 Etat du peuplement mossi en 1960 et 1972  
Par aires ou lieux d'implantation

Date	Situation en 1960					Situation en 1972					N° Pöbul.loc.
	expansion de l'aire	Popu	Dk.	Etablis.	Pop.	Dk.	Etablis.	Popu	Dk.	Etablis.	
				Nbre.Eff.			Nbre/	Eff.			
<b>Strate A.1. Peuplement rural ancien</b>											
1 Rive Dr. Volta rouge	avt 1930	2600	2,6	24	110	2400	2,4	24	100		4,5
2 Marges S.O. Pays mossi	avt 1930	2800	2,8	27	105	4800	4,8	25	190		17,0
3 Est Cercle Toma	avt 1930	7000	15,6	14	500	8300	18,4	16	520		4,0
4 Est Cercle Tougan	avt 1930	23600	11,2	51	465	24200	11,6	51	475		17,0
5 Sahel	avt 1930	13900	2,7	112	125	14900	2,9	112	135		12,5
6 Région de Zabré	avt 1930	3100	2,5	37	34	3200	2,6	40	80		55,0
7 Région de Tenkodogo	avt 1930	3000	2,9	36	83	4150	4,0	34	120		22,0
		56000		301		61950		302			
<b>Strate A.2. Peuplement rural récent.</b>											
1 Région de Fara	1940-49	2100	4,7	10	210	4800	10,7	10	480		10,0
2 Région de Gassan Douroula	195-59	720	0,8	8	90	2700	2,8	15	180		25,5
3 Centre Cercle Toma	1940-49	1600	2,2	12	135	4050	5,6	10	405		15,5
4 Bassin du Voum Vou Nouna	1940-49	5200	5,0	30	195	6250	5,4	37	170		25,5
5 Rég. de Yalenga (Aribinda)	1950-59	400	2,0	2	200	480	2,4	4	120		31,5
6 Région de Dano.	193-39	1550	3,0	14	115	2800	5,3	15	185		(Und)
		12170		76		21080		91			
<b>Strate A.3. Peuplement rural actuel.</b>											
1 Région de Bouvoünou (Léo)	apr. 1960	285	0,3	7	41	4100	4,7	11	375		7,5
2 Rive G. Volta N (Tenado)	1960	50	0,1	2	25	1600	2,7	6	265		11,5
3 Rive G. Volta N (Toma)	apr. 1960	135	0,3	5	27	3650	3,1	9	405		15,5
4 Rive Dr. Volta N (Dédougou)	ap. 1960	310	0,3	8	39	9600	3,1	17	565		6,0
5 Rive Dr. Volta N. (Solenzo)	1940-49	2200	1,1	33	67	13800	7,1	50	275		13,0
		2980		55		32750		93			
<b>Strate B.1. Pénétration rurale ancienne et récente.</b>											
1 Région de Sapouy (Léo)	avt. 1930	125	0,1	9	14	2100	0,2	8	326		10,0
2 Région de Nabou (Fara)	1940-49	450	1,6	6	75	580	2,1	13	45		25,5
3 Pays Léla	1940-49	2150	0,7	41	50	5000	1,7	50	100		45,5
4 Région de Tougan	1950-59	700	0,1	20	35	1000	0,2	24	42		7,5
5 Rég. front du Mali (Nouna)	1940-49	1400	1,3	29	49	2650	2,5	48	55		Ind.
6 Marges N.E. Pays mossi	avt. 1930	(3000)				4850	0,9	80	60		16,0
7 Int.boucle Volta noire	1930-39	1100	0,2	29	38	2200	0,4	42	52		10,0
8 Région de la Sirba	avt. 1930	300				400	1,3	5			
		9125				16900		270			

Strate B 2 Pénétration rurale actuelle.

1 Région de Silly (Tara)	avr. 1960	30	0,1	9	9	750	0,7	15	50	6,0
2 Région de Dédougou	avr. 1960	25	-	3	8	850	0,8	17	49	7,0
3 Forêts Classées	avr. 1960	35	-	5	7	2100	1,6	12	115	Ind.
4 Canton de Karankasso	avr. 1960	25	-	5	5	800	1,8	5	160	5,0

165 22 4480 55

Strate B3 Pénétration commerciale.

1 Région de Léo	1950-59	300	0,1	13	23	1150	0,5	20	52
2 Région de Houndé	1950-59	190	0,1	11	16	650	0,8	11	59
3 Région de Bobo Dioulassa	1950-59	180	-	-	-	350	0,5	13	27
4 Région de Diébougou	1950-59	(400)	-	-	-	1750	1,2	21	33
5 Est du Gourma	avt 1930	300	0,1	18	17	850	0,2	22	39

1360 4650 87

Strate C.1. Centres semi urbains (3)

1 P6	avt 1930	1180	-	-	-	2000	-	-	-
2 Léo	avr. 1960	10	-	-	-	900	-	-	-
3 Dédougou	1930-39	240	-	-	-	700	-	-	-
4 Houndé	1950-59	70	-	-	-	540	-	-	-
5 Boromo	1950-59	130	-	-	-	1350	-	-	-
6 Gaoua	1950-59	50	-	-	-	850	-	-	-
7 Fada N'Gourma	avt 1930	700	-	-	-	1300	-	-	-

2380 8230

Strate C.2. Gares R.A.N. (3)

1 Batondo (Tenado)	1950-59	760	-	-	-	1675	-	-	-
2 Bounou (Bagassi)	1950-59	110	-	-	-	420	-	-	-
3 Pompoï (Bagassi)	1950-59	60	-	-	-	360	-	-	-
4 Zamo (Tenado)	1950-59	130	-	-	-	700	-	-	-
5 Sihy (Boromo)	1950-59	110	-	-	-	900	-	-	-
6 Bereha (Houndé)	1950-59	50	-	-	-	450	-	-	-

1220 4405

Strate D. Périmètres d'aménagement hydro agricoles.

1 Guiedougou (Tougan)	avr. 1960	-	-	-	-	780	-	-	-
2 Vallée du Kou (Bobo-D)	-	-	-	-	-	2650	-	-	-

3430

Total 85400 157865



### Notes

(1) Le classement des différents aires et lieux d'implantation répond à une typologie dont nous rendons compte ultérieurement.

(2) Les effectifs de population mis entre parenthèse sont de simples estimations.

(3) Au centre semi-urbain de Pô ont été intégrées les familles recensées dans le village proche de Figayiri.

A la colonie mossi de Batondo (C.2.1.) ont été ajoutées celles de Baguimo et Kabourou, proches de la gare. De même à Siby (C.2.5.) sont joints les groupes mossi de Balao, Soroubouli, Souho, Wako, et à Béréba (C.2.6.) ceux de Dakoni, Dimihuy, Gpidekuy, Lofikahoun, Tiaouma.

### Observations

- Parmi les centres semi-urbains ne sont inclus ni Bobo-Dioulasso (en raison de l'absence de données administratives sur la répartition ethnique de la population) ni Nouna dont la colonie mossi, éparsée autour de la ville rassemble essentiellement des immigrants agriculteurs : elle est intégrée dans l'aire d'implantation rurale dite du Bassin du Voun Hou (A.2.4.).

- Des effectifs d'immigrants dans les divers aires et lieux d'implantation ont été extraits dans quelques cas des communautés Yarsé (auxquelles se sont parfois agglomérés quelques Mossi) extrêmement anciennes : dans la Subdivision de Sebba (820 Yarsé et Mossi dont les trois quarts sont venus avant le XX<sup>e</sup> siècle), à Boromo et Wahabou, à Réo, dans le Cercle de Léo (3.000 Yarsé rassemblés dans la région de Bagata-Bouganiana, au nord-ouest de Sapouy, ou dispersés en communautés homogènes - ainsi à Batissan, To, Dalo, Gao - généralement situées sur les voies de communication traditionnelles vers le Ghana.)

- Il n'a pas été tenu compte des 400 Mossi, souvent commerçants, dispersés autour de Dori, de 1.600 autres installés dans un croissant qui longe le pays Mossi, au sud-ouest de Dori, ainsi que des quelques familles mossi éparsées dans l'extrême sud-ouest de la Haute-Volta (Banfora, Batié, Kampti).

- De même ne sont pas comprises les familles mossi (environ 7.000 personnes actuellement) installées à partir de 1920 dans les "villages de culture" créés dans la partie septentrionale du Yatenga, près de Titao et Thiou. A certains égards, ces déplacements de population internes au Yatenga étaient proches des mouvements d'émigrations dirigés à la même époque vers le Sahel (régions de Dori et Aribinda).

Léla et sur les marges Nord-est du pays Mossi. Il est clair que dans les deux cas, la forte densité de la population locale s'opposait à l'installation de migrants nombreux : De Dydir à Pouni, la densité de la population Léla est souvent supérieure à 35 habitants au km<sup>2</sup> parfois à 50 hab./km<sup>2</sup> (cf. G. SAVONNET 1968). Au contact du pays Mossi, le pays Gourmantché présente un cordon de peuplement dense, résultat de migrations anciennes venues de l'est et de l'ouest s'accumuler sur une bande de terres de bonne qualité (cf. J. SENECHAL 1973). Utilisant la quasi-totalité des terres de leur espèce agricole utile, les populations locales ont maintenu un contrôle étroit sur l'ensemble de leur capital foncier, n'attribuant de terrains de culture à des immigrants qu'à titre individuel et temporaire.

Nous montrerons comment l'absence d'une assiette géographique stable compromet sérieusement la formation de réels groupements mossi, condition à la fois de la multiplication des immigrants et de leur enracinement.

c) La majorité des immigrants étaient installés dans des aires adossées au pays Mossi. Le déversement frontalier s'est manifesté, de façon variable, pratiquement sur tout le pourtour du pays Mossi. Nous avons souligné le rôle qu'a vraisemblablement joué le découpage territorial administratif dans la répartition des immigrants. Mais il ne peut rendre compte de la diversité des formes géographiques de leur implantation en 1960.

d) Les aires d'implantation mossi les plus densément peuplées en 1960 (partie orientale du pays Samo, régions de Fara et Nouna) s'étaient progressivement plus ou moins étendues dans l'espace à travers une dynamique géographique caractéristique des migrations internes anciennes et nous le verrons actuelles. Le processus d'extension fut généralement frontal. Sauf dans ses formes les plus récentes, il ne fut guère sélectif au regard des lieux d'installation.

e) Mais la répartition des migrants ruraux (1) en 1960 est un bilan, produit du passé. Elle dissimule une profonde évolution des modalités géographiques des migrations en cours de la décennie précédente. Jusqu'en 1945-50, le déversement frontalier des Mossi fut un phénomène général : des aires d'implantation périphériques se sont développées de toutes parts, accueillant des familles venant de l'ensemble des franges du pays Mossi. Les enquêtes montrent que par la suite, seules les aires situées à l'Ouest de la Haute-Volta ou au Nord ont continué à recevoir des flux migratoires notables, tandis que certaines d'entre elles s'étendaient dans l'espace. Pour l'essentiel ces flux provenaient du Nord-ouest du pays Mossi (Yatenga et Cercle de Yako essentiellement). Les migrations internes rurales étaient devenues un phénomène régional.

Cette réduction du champ migratoire était-elle liée aux conditions de départ des migrants ou à celles de leur accueil ?

Observons pour l'instant deux faits. Le Nord-ouest du pays Mossi a donné naissance au cours des décennies précédentes aux principales aires d'implantation d'immigrants (partie occidentale du Sahel, frange orientale du pays Samo, région de Nouna). Nous avons noté que l'immigration rurale de 1945-50 à 1960-62 comportait avant tout des flux résiduels, d'autant plus nombreux que l'aire d'accueil rassemblait un peuplement mossi plus développé. L'émigration était pour une part favorisée sinon déterminée par des facteurs externes au pays Mossi : l'existence de groupes d'immigrants nombreux "appelait" de nouveaux flux d'émigration.

Par ailleurs, le Nord-ouest du pays Mossi était également en 1960 le principal foyer de l'émigration vers l'étranger (2). Est-ce une coïncidence ou l'expression d'une certaine relation entre les deux types de mouvements migratoires ?

(1) Par convention, nous appellerons "migrations rurales" tous les mouvements migratoires mossi internes à la Haute-Volta non dirigés vers les villes gares et aires B.3.. Après 1960, au sein des migrations rurales s'individualiseront des migrations agricoles.

(2) cf. Les migrations de travail. Géographie des aires d'émigration.

## II - L'APPROCHE METHODOLOGIQUE : DES OPTIONS ET DES OPPORTUNITES

### II.1 - Deux démarches complémentaires

Le mouvement migratoire, ou migration, est un "ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée". (O.N.U 1958)

Le mouvement migratoire revêt ainsi en premier lieu deux aspects complémentaires, l'un numérique (effectif des individus qui se déplacent), l'autre géographique (lieux de départ et d'installation), dont il convient d'entreprendre une analyse conjuguée.

Les migrations internes mossi connaissent depuis quelques années des bouleversements spectaculaires. L'extraordinaire croissance des effectifs de migrants, la vivacité des changements du champ géographique aux deux pôles du mouvement migratoire attestent pour leur part qu'un phénomène nouveau vient de prendre son essor. Dans ces conditions, au-delà des faits du moment, il importe de saisir le sens des évolutions à la fois numériques et géographiques, de discerner les processus qui les sous-tendent, et de les définir par rapport au passé dont elles émergent.

La démarche n'est pas simple. Les travaux réalisés par l'O.R.S.T.O.M. avant la Convention d'études avaient permis de constater que le phénomène migratoire qui a conduit plusieurs milliers de familles Mossi à s'installer hors de leur aire ethnique n'était homogène ni dans le temps ni dans l'espace. Des courants migratoires se sont peu à peu individualisés au sein d'une vaste turbulence migratoire qui a affecté le pays Mossi pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Nés à des dates différentes, répondant à des situations ou des objectifs particuliers, caractérisés par des champs géographiques spécifiques, ils ont connu une évolution propre. Ils se sont associés dans le temps en faisceaux toujours originaux. L'espace migratoire mossi en Haute-Volta apparaît comme une vaste aire "sédimentaire" où les témoins du passé et les empreintes du présent se combinent dans des faciès régionaux singuliers. Seule une démarche expérimentale, partant des faits et des unités élémentaires, était en mesure de débrouiller cet écheveau afin d'individualiser et de caractériser au plan des effectifs et des espaces concernés le courant migratoire actuel à caractère agricole, objet privilégié des préoccupations et des investigations.

L'étude des migrations internes récentes est entreprise dans les aires d'accueil des migrants à travers deux démarches parallèles et complémentaires correspondant à des objectifs disjoints en raison de la nature des données utilisées : une étude de l'évolution des mouvements migratoires de 1960 à 1972, au plan numérique et géographique, une analyse des flux migratoires actuels (définis comme les flux survenus au cours des cinq dernières années)

L'absence de toute enquête antérieure et les aléas des investigations rétrospectives nous ont incité à utiliser au maximum les séries succes-

sives de cahiers de recensement villageois (1) pour appréhender l'évolution récente des mouvements migratoires, ce qui représente dans une certaine mesure, une forme d'enquête par observations répétées. Ces documents ont permis, à quelques exceptions près, d'établir pour l'ensemble des établissements mossi un bilan annuel moyen des mouvements d'arrivées et de départs des familles (cf tableau N°A1) (2)

Le tableau N° A2 montre à propos de deux établissements mossi, l'un ancien, l'autre récent, la nature des informations qui peuvent être directement extraites des cahiers villageois (3). Elles permettent de dresser un état du peuplement à chaque date de recensement (4) et de repérer les mouvements de familles éventuels. Elles peuvent être rassemblées pour caractériser des unités territoriales plus larges, circonscriptions administratives (cf tableau N°A3) ou aires de migration, autorisant si besoin est une analyse par "cohortes", ensemble des nouveaux migrants dénombrés à un recensement donné. Elles se prêtent à la détermination de divers indices (ainsi le rapport entre le nombre de familles arrivées pendant une période donnée et la superficie de l'aire d'accueil) ou quotients (cf sur le tableau N°A4 la détermination, à partir du tableau N°A3, du quotient annuel de mobilité des familles entre les divers recensements).

Ce bilan de l'évolution récente des mouvements migratoires souffre de déficiences certaines liées aux conditions de la collecte des données administratives. On admet toutefois, la qualité des recensements administratifs

1) Les recensements sont généralement entrepris tous les quatre ou cinq ans. Dans l'intervalle, les administrateurs procèdent à des révisions destinées surtout à mettre à jour les listes d'imposables et qui, le plus souvent, sont inutilisables sur un plan scientifique.

2) Tous les tableaux dont les numéros sont précédés de la lettre A - sont présentés en annexe du texte.

3) Les cahiers villageois sont établis selon quelques règles générales appliquées partout (avec cependant plus ou moins de rigueur). La connaissance de ces règles permet d'exploiter les cahiers avec plus de rapidité et d'efficacité

Ainsi l'agent recenseur dresse généralement le nouveau recensement à partir du cahier villageois précédent. Il s'adresse aux familles selon leur numéro d'ordre dans l'ancien cahier ajoutant (nouvelles épouses, enfants,...) ou rayant des individus. Il s'ensuit que les familles recensées en premier sont toujours les plus anciennes du groupement ; inversement les nouveaux venus apparaissent en dernier. Les deux fractions d'une famille qui se segmente sont recensées l'une après l'autre. Une famille est toujours recensée au même rang (compte non tenu des segmentations éventuelles) même si le chef de famille est décédé (ou parti).

4) Pour les besoins de l'analyse, l'état du peuplement en 1960 et 1972 a été, lorsque cela était nécessaire, extrapolé ou interpolé selon les cas à partir des deux recensements les plus proches.

étant restée à peu près semblable depuis 1960, que si ce bilan ne présente qu'un volume approximatif des flux migratoires de 1960 à 1972, il reflète assez précisément le sens et l'ampleur des évolutions qui se sont manifestées tant pour les arrivées que les départs de familles. Par ailleurs, sous réserve de vérifications faites sur place, il est possible de situer avec précision, au niveau local, les lieux d'installation, ou de départ, des familles et de suivre les transformations du champ migratoire mossi.

Les enquêtes menées directement auprès des immigrants permettent de compléter certains aspects de ce bilan : fixer les dates à partir desquelles les évolutions éventuelles se manifestent ; déterminer la structure géographique des flux et ses modifications dans le temps (1).

Satisfaisantes, à défaut de tout autre méthode possible, pour l'étude de l'évolution des migrations Mossi internes de 1960 à 1972, les données administratives ne pouvaient permettre d'établir un bilan valide des flux migratoires actuels (moyenne des flux survenus au cours des cinq dernières années). La plupart des déficiences qui leur sont reconnues -en particulier un certain retard dans l'enregistrement des mouvements de familles- sont d'autant plus notables que l'évolution des mouvements migratoires est récente et importante.

L'inventaire des flux actuels a été dressé à la fois à partir des documents administratifs les plus récents et des données recueillies lors d'enquêtes accompagnées d'un démembrement des familles dans un certain nombre d'établissements d'immigrés. Dans les aires de migration où les mouvements actuels de familles sont peu nombreux, un semis peu dense d'enquêtes a permis d'estimer un coefficient de correction des effectifs administratifs. (2). Inversement les enquêtes de terrain ont été sensiblement plus nombreuses (couvrant dans quelques cas la totalité des établissements mossi) dans les aires où l'immigration actuelle est abondante (cf tableau N°A5).

---

1) L'origine des nouvelles familles et la destination de celles qui sont parties sont parfois notées sur les cahiers villageois ou indiquées sur les fiches de mutation qui en principe doivent accompagner tout mouvement de familles vers ou à partir de la circonscription administrative concernée. Souvent ces informations n'existent que pour une fraction des familles qui ont migrées depuis le précédent recensement. Dans quelques cas -en particulier dans l'Ouest de la Haute-Volta où les migrations Mossi sont suivies de près par les administrateurs- elles sont systématiquement recueillies par les agents recenseurs.

2) En l'absence de mouvements migratoires actuels importants, le nombre de familles non recensées par l'administration représente en général de 5 à 10% de l'effectif des familles présentes (ce pourcentage évoluant surtout en fonction de l'intervalle de temps écoulé depuis le dernier recensement) sauf dans l'ensemble des circonscriptions de l'Est de la Haute-Volta, où la qualité des données administratives s'est révélée particulièrement médiocre.

Les estimations de flux actuels que nous présentons reposent sur des données administratives corrigées. La rigueur de celles-ci peut être appréciée à travers les deux observations suivantes : la sous-estimation dans les documents administratifs est d'autant plus faible que les mouvements migratoires sont peu nombreux ; les coefficients de correction retenus sont d'autant plus précis que les flux actuels sont abondants.

En tout état de cause, bien que les données chiffrées que nous présentons soient dans certains cas (en particulier les aires d'implantation actuelle) vraisemblablement aussi proches que possible des effectifs réels, elles ne doivent être considérées que comme des estimations. Compte tenu de la profonde évolution actuelle des mouvements migratoires tant au niveau des effectifs que des aires géographiques concernées, elles offrent une image d'un état fugitif du peuplement *mossi* immigré et des flux migratoires.

Quel que soit l'objectif poursuivi, le niveau d'approche élémentaire retenu est la famille, cela pour des raisons scientifiques et pratiques. Les migrations *mossi* internes sont essentiellement familiales ; les mouvements d'individus isolés (qui conduisent toujours à une intégration dans une famille déjà présente) sont hétérogènes, incluant notamment une forme de mobilité à caractère traditionnel relevant strictement des relations de parenté. L'utilisation des données administratives au niveau des individus soulevait de graves problèmes de repérage et d'identification ; entreprise au seul niveau des familles, elle en améliore l'intérêt et l'efficacité car elle élimine l'une des deux principales sources d'erreur : le sous-dénombrement des individus au sein des familles. Cependant une difficulté apparaît. Pour l'administration, la famille est une unité fiscale, l'ensemble des individus versant leur impôt sous la responsabilité d'un même chef de famille ; dans toutes nos enquêtes, la famille est l'ensemble des individus résidant dans le même enclos familial. Très faible (de l'ordre de quelques %) dans les établissements *mossi* actuels ou récents, l'écart entre les nombres moyens de personnes par famille qui résultent des deux définitions est plus important et dépasse parfois 5% dans les établissements anciens : des segmentations d'enclos familiaux sont intervenues sans qu'il y ait pour autant une dissociation fiscale ; inversement, des familles résidant dans le même enclos se sont scindées en exploitations agricoles autonomes et versent séparément leur impôt. C'est un facteur complémentaire d'imprécision de toutes les données qui allient informations d'origine administrative et résultats d'enquêtes.

Les données présentées relatives à l'évolution des migrations depuis 1960 et aux flux migratoires actuels ne sont pas directement comparables. Les unes reposent essentiellement sur les données administratives. Les autres approchent de plus près la réalité grâce à des enquêtes complémentaires. Peu important là où les mouvements migratoires ont peu évolué, l'écart peut devenir notable dans les aires où les flux se sont sensiblement développés.

Le nombre relativement élevé des enquêtes réalisées dans les aires d'implantation rurale actuelle (au total, près de 2.000 familles ont été interrogées sur leur vie migratoire, soit un peu plus de la moitié des familles présentes au moment des enquêtes) permet de disposer à l'égard des migrations agricoles *mossi* de données particulièrement sûres.

II.2 - L'élaboration d'un instrument d'analyse

Les cahiers de recensement villageois et les enquêtes complémentaires, joints à l'examen des archives détenues dans les chefs-lieux des circonscriptions administratives et de différents documents administratifs (notamment les registres de patentes commerciales), au recueil de témoignages divers et à des observations directes ont permis de rassembler sur l'ensemble des établissements d'immigrés un certain nombre de données relatives soit à l'implantation Mossi elle-même (effectifs et leur répartition, ancienneté de la présence des migrants, type de milieu d'accueil ou vocation économique), soit aux faits d'évolution récente (nombre annuel moyen d'arrivées et de départs de familles, et le solde migratoire correspondant).

Le jeu comparé des mouvements d'immigration et d'émigration au niveau de chaque établissement permet d'observer que les flux migratoires récents -de 1960 à 1972- s'inscrivent de façon très différenciée dans l'espace (cf carte hors texte N°3). Ils s'insèrent dans une trame d'aires et de lieux d'implantation définis par les traits principaux du peuplement mossi en 1972, et qu'ils contribuent, en retour à caractériser. S'ils conduisent à délimiter les nouvelles aires d'implantation, les flux migratoires récents revêtent ailleurs des caractères différents selon les formes et la nature de l'implantation Mossi ancienne.

Tableau N°3 Typologie des aires et lieux d'implantation Mossi en 1972

Mode d'implantation	aires d'implantation						Ilôts de peuplement		
	Aires de peuplement			aires de pénétration			villes	gares	aménag. hydr. agr
	Rural			rural					
Milieu d'accueil ou vocation économique									
Ancienneté de la présence Mossi	Ancienne	Récente	act.	Anc. et réc.	Act. et act.	Récente et act.	Récent et act.	réc. et act.	actuel
Classement des aires de migration	A.1	A.2	A.3	B.1	B.2	B.3	C.1	C.2	D

A un premier niveau d'observation (cf tableau N°3) le fait remarquable est l'opposition entre des aires au sein desquelles se dispersent un certain nombre d'établissements d'immigrés, et des îlots de peuplement, plus ou moins importants, correspondant généralement à des milieux d'accueil particuliers : villes, gares, périmètres d'aménagements hydro-agricoles.

Les aires d'implantation se répartissent en deux groupes. Les unes rassemblent un véritable peuplement mossi : la densité de la population immigrée est supérieure à 2-3 hab./Km<sup>2</sup>, et l'effectif moyen des établissements dépasse toujours 80 à 100 personnes ; la très grande majorité des immigrés se consacre presque exclusivement à l'agriculture. Les autres sont de simples



aires de pénétration ; les établissements, plus petits, s'éparpillent au milieu de la population locale (cf tableau N°2)

Les premières se divisent à leur tour en trois catégories selon l'ancienneté de la présence Mossi, c'est à dire l'époque à partir de laquelle les effectifs d'immigrés ont atteint des valeurs significatives (à l'exclusion des quelques individus ou familles, toujours présents ou disparus, qui ont pu résider antérieurement). Les dates retenues -avant 1930, de 1930 à 1960, depuis 1960- encadrent les principales phases historiques des migrations internes Mossi.

Les secondes se scindent en aires de pénétration rurale (les immigrés sont essentiellement des agriculteurs), les unes actuelles, investies par les Mossi depuis quelques années seulement, les autres anciennes ou récentes, et en aires de pénétration à caractère commercial, les immigrés substituant ou plus souvent joignant à l'agriculture des activités commerciales (ou artisanales). Ces dernières se sont toutes -sauf une- développées à partir de 1950-59, mais dans tous les cas l'essor des effectifs est postérieur à 1960.

Il en est de même dans la plupart des villes et des gares qui, au même titre que les aires de pénétration à caractère commercial, sont des expressions géographiques d'un même courant migratoire.

Les périmètres d'aménagements hydro-agricoles (Guiedougou, vallée du Kou) ont été mis en valeur récemment.

Ces diverses aires ou lieux d'implantation Mossi (cf carte N°6) ont été affectés de façon très variable par les flux migratoires - immigration ou émigration-récents. Ils se répartissent en trois grandes catégories selon le volume annuel moyen de ces flux ou le rapport établi entre eux

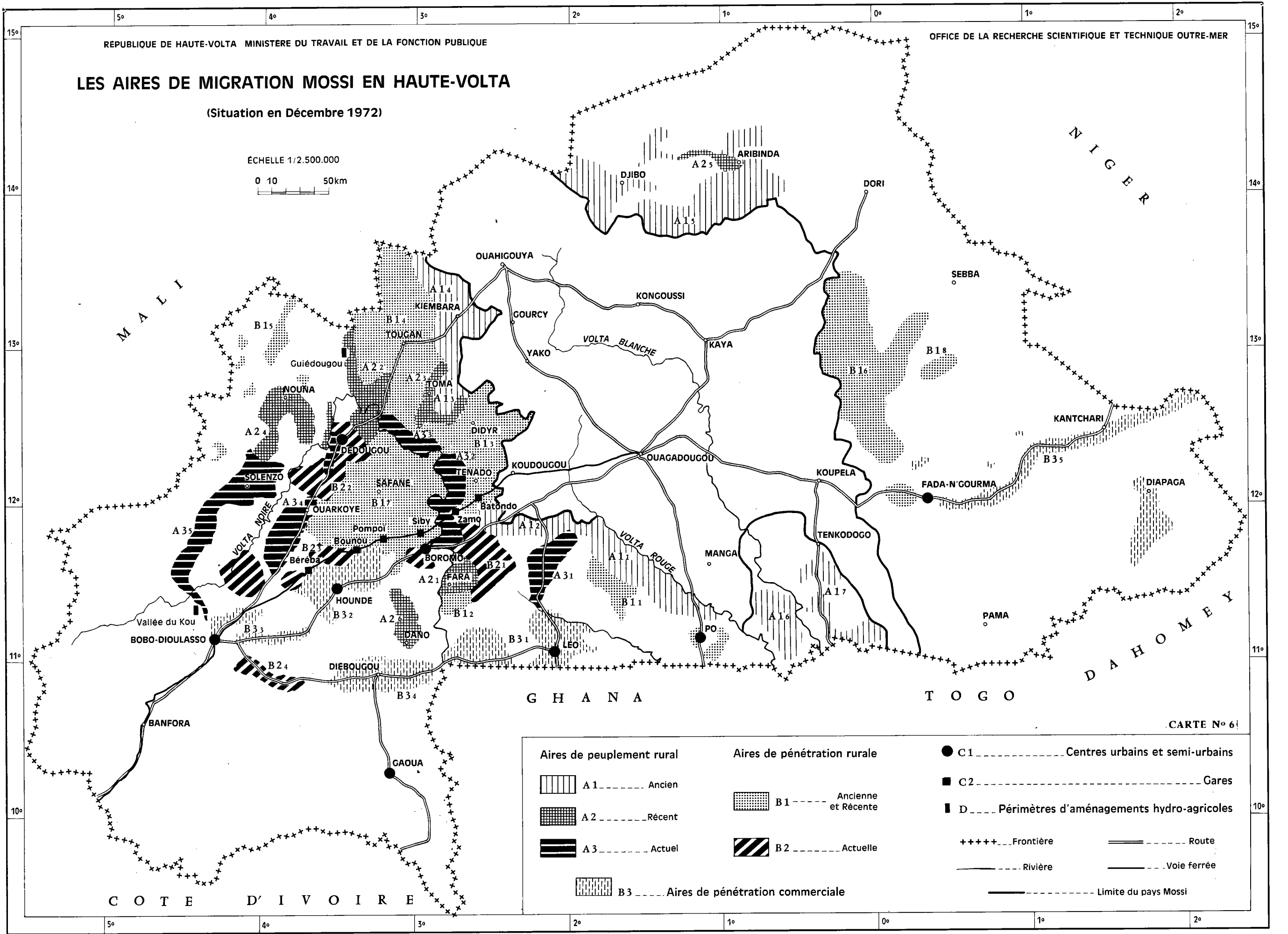
Tableau N°4 Evolution du peuplement Mossi de 1960 à 1972 par strates de migration

Aires	superf. (Km2)	Population		flux annuels moyens (fem) solde			solde global /100 Km2	nombre etab. en 1972
		1960	1972	immigr.	Emigr.	solde		
A.1	11.975	56.000	61.950	144,5	221,5	-77,0	-8,3	302
A.2	4.010	12.170	21.080	133,0	92,0	+41,0	+13	91
A.3	8.600	2.980	32.750	302,5	22,5	+280,0	+42	93
B.1	20.900	9.125	16.890	86,5	54,0	+32,5	+2,0	270
B.2	4.050	165	4.480	38,0	6,0	+32,0	+10	55
B.3	9.200	1.360	4.650	41,0	24,0	+17,0	+2,4	87
C.1		2.380	8.230	88,0	36,0	+52,0		7
C.2		1.220	4.405	45,5	24,0	+21,5		6
D.		-	3.430	32,0	1,0	+31,0		2
		85.400	157.865	911,0	481,0	+430,0		913

# LES AIRES DE MIGRATION MOSSI EN HAUTE-VOLTA

(Situation en Décembre 1972)

ECHELLE 1/2.500.000



**Aires de peuplement rural**

- A 1 ----- Ancien
- A 2 ----- Récent
- A 3 ----- Actuel

**Aires de pénétration rurale**

- B 1 ----- Ancienne et Récente
- B 2 ----- Actuelle

B 3 ----- Aires de pénétration commerciale

C 1 ----- Centres urbains et semi-urbains

C 2 ----- Gares

D ----- Périmètres d'aménagements hydro-agricoles

----- Frontière

----- Rivière

----- Route

----- Voie ferrée

----- Limite du pays Mossi

(cf. Tableau n° 5)

a) les aires où l'immigration est notable ou forte et l'immigration faible

Ce sont toutes les aires de peuplement rural actuel et les périmètres d'aménagements hydro-agricoles. Les premières, qui rassemblaient très peu d'immigrants avant 1960, ont accueilli les deux cinquièmes de l'apport migratoire récent en milieu rural. Réelles "terres-neuves", leur essor est l'indice le plus concret de l'évolution des migrations internes Mossi.

Tableau N°5 Répartition des strates de migration selon l'importance relative des flux d'immigration et d'émigration de 1960 à 1972

IMMIGRATION			
EMIGRATION	Faible (1) (-1 fam./an)	Notable (+ 1 fam./an)	Forte (+ 5 fam./an)
Faible (-0,5 fam/an)	pénétration rur. anc. (B.1.) Pénétr.rur. act (B.2) pénétr.commerc.(B.3)	Peupl. rural act. (A.3)	aménag. hydr.agr (D)
Notable (0.5-1 fam/an)	peupl.rur.anc (A.1)	peupl.rur. réc. (A.2)	
Forte (+ 1 fam/an)			villes (C.1) gares (C.2)

(1) flux annuels moyens de familles ramenés à l'établissement

b) Les aires où l'émigration est notable ou forte

Elles se répartissent en deux groupes :

-les villes et les gares où l'immigration est par ailleurs elle-même aussi très forte : elles se caractérisent par un renouvellement constant des familles.

- les aires de peuplement rural ancien et récent, les premières se distinguant des secondes par un apport migratoire beaucoup plus modeste et un solde migratoire plus ou moins négatif selon les aires. Dans les secondes les allées et venues sont nombreuses : nous montrerons qu'il ne s'agit pas de la même forme d'instabilité que dans les villes et les gares

c) les aires où à la fois les flux d'immigration et d'émigration sont modestes

Ce sont l'ensemble des aires de pénétration mossi rurales ou commerciales. Parmi les premières, celles où la pénétration est actuelle

se singularisent toutefois par l'extrême rareté des flux d'émigration et un rapport immigration/émigration largement positif ; les effectifs Mossi y sont encore faibles mais leur croissance est très vive.

Cette répartition des aires permet d'observer aisément deux faits sur lesquels il nous appartiendra de revenir : les caractères originaux des mouvements migratoires dans les villes et les gares ; les états différents du volume et du rapport entre les flux migratoires, en milieu rural (aires B.1 exclues : ce sont toutes des aires où, quelles qu'en soient les raisons, le peuplement immigré ne s'est pas développé), selon l'ancienneté de l'implantation mossi : traduisent-ils, de B.2 à A.3., A.2., puis A.1., une même évolution diachronique?

Les flux migratoires récents se manifestent ainsi de façon très tranchée selon les diverses catégories d'aires et lieux d'implantation. Ils contribuent à définir des "strates de migration", ensemble "d'aires de migration"(1) caractérisées à la fois par les traits principaux du peuplement Mossi en 1972, et des aspects particuliers des mouvements migratoires depuis 1960, les seconds ayant parfois contribué à définir les premiers.

Fondée sur les caractères "moyens" des aires de migration, cette typologie schématisée quelque peu la réalité et dissimule parfois des situations originales qui au demeurant se montreront souvent instructives : elles feront apparaître en particulier l'influence du site des aires par rapport aux principales régions de départ des migrants actuels et révéleront une rupture dans les conditions géographiques de l'émigration à partir du pays Mossi. L'analyse des divers aspects des mouvements migratoires mossi dans les différentes aires de migration permettra de préciser et de compléter leur classement.

La typologie retenue est un instrument d'analyse. Individualisant les aires d'installation privilégiées des migrants mossi actuels, elle permettra de leur accorder une plus grande attention, d'approfondir les investigations et de mieux caractériser, en lui-même et par rapport aux autres, le courant migratoire agricole qui a pris naissance au cours de la dernière décennie

### II.3 - Conventions terminologiques

Les faits migratoires étant multiples, il importe de retenir et définir les termes et expressions qui, tout au long de ce texte, désigneront de façon exclusive les plus importants d'entre eux.

Les migrations à l'intérieur de la Haute-Volta mais hors du pays Mossi seront appelées migrations internes. Elles comprennent, définis par rapport aux lieux d'installation, des flux d'immigration et d'émigration qui se répartissent en trois groupes ; des déplacements internes (à l'intérieur

---

1) S'agissant des villes, gares et périmètres d'aménagements hydro-agricoles, la notion d'aire de migration est évidemment factice. L'expression n'est retenue que par commodité

d'une même aire de migration), des déplacements externes (entre aires de migration), et des flux liés au pays Mossi, (apport direct, retour)

Nous appelons migrations récentes tous les mouvements survenus depuis 1960, et migrations actuelles les flux des cinq dernières années

Les strates de migration sont un ensemble d'aires de migration caractérisées par les traits principaux de l'implantation Mossi et de l'évolution récente des flux migratoires. Celles-ci se scindent en aires de peuplement (densité Mossi supérieure à 2-3 hab.Km<sup>2</sup> au moins 80 à 100 personnes en moyenne dans les établissements Mossi) et de pénétration, et en îlots de peuplement

Selon le milieu d'accueil des migrants et sa vocation économique, les migrations internes comprennent des migrations rurales (les migrants se consacrent essentiellement à l'agriculture) et des migrations urbaines et commerciales.

A l'intérieur des unes et des autres, on individualise un courant migratoire musulman, caractérisé avant tout par la structure sociale (théocratie organisée autour de "marabouts", maîtres d'écoles coraniques, personnalités religieuses réputées) et géographique (agglomération compacte des enclos familiaux) des groupements d'accueil, et aussi par des aspects particuliers des flux migratoires. Au sein des migrations rurales récentes, on distinguera un courant migratoire agricole, défini par le site d'installation des migrants - les nouvelles aires d'accueil rurales - expression d'un choix délibéré reposant sur des préoccupations relatives pour une grande part aux conditions de l'activité agricole.

Le champ migratoire circonscrit les aires d'accueil de migrants au regard d'aires de départ : définies (le pays Mossi, le Yatenga, la Subdivision de Nanoro...) ou de courants migratoires.

L'établissement est l'ensemble des immigrés recensés dans le même village administratif. Il peut rassembler plusieurs groupements Mossi, unités socio-résidentielles rassemblées autour d'un "kasma".

Divers termes ou expressions n'ont pas d'usage spécifique autre que celui qui leur est communément reconnu : ainsi le mouvement migratoire, l'implantation, le champ géographique

Selon les données administratives l'effectif des immigrés Mossi en Haute-Volta (1) à la fin de 1972 est de 142.000 personnes environ, soit une augmentation de 67% par rapport à l'effectif de 1960; environ 85.000 personnes l'accroissement annuel est de l'ordre de 4,1%.

Après correction des données administratives, l'effectif des immigrés atteint en 1972 près de 158.000 Personnes. Le coefficient global de correction est de 11,1% ; il varie de 5% dans les aires de peuplement rural ancien (A.1) à 22% dans les aires de peuplement rural actuel (A.3)

L'augmentation des effectifs inclut un accroissement naturel difficile à estimer : il n'existe aucune donnée sur le comportement démographique spécifique des Mossi résidant en Haute-Volta hors de leur aire ethnique; la population immigrée est constamment l'objet d'un certain renouvellement, les arrivées étant partiellement ou parfois totalement compensées par des départs.

Le taux d'accroissement naturel parmi les Mossi était de 1,8% en 1960-61, selon l'enquête démographique menée à l'époque (cf Rép. de Haute Volta 1970); il est de 1,7% en 1972-73 (selon l'enquête entreprise en pays Mossi dans le cadre de la présente Convention d'études). Affectée d'un tel taux, et en l'absence de tout mouvement migratoire, la population immigrée se serait élevée en 1972 à 107.000 personnes.

Les mouvements migratoires ont en fait été très intenses. Selon les documents administratifs, de 1960 à 1972 les diverses aires de migration mossi ont connu en moyenne chaque année 911 installations de familles et 481 départs, le solde migratoire est de 430 familles/an, soit 5.590 familles pour l'ensemble de la période (2). L'effectif moyen en 1972 des familles venues récemment (au cours des dix dernières années) étant voisin de 7,5 personnes, on peut admettre, d'après les données administratives (et compte non tenu d'une différence dans la dimension moyenne des familles selon qu'elles sont venues ou parties), un solde global de près de 40.000 personnes, et un coefficient annuel d'accroissement de la population mossi en raison des migrations de l'ordre de 2,5 à 3%. (3).

---

1) Rappelons que cet effectif ne tient pas compte d'un certain nombre de familles Mossi installées dans diverses régions (cf observations faisant suite au tableau N°2 )

2) De même que les effectifs de population, les volumes des flux migratoires sont de simples estimations dans les aires B.1.6., B.1.8. et B.2.4 en raison de l'insuffisance des données administratives disponibles

3) L'enquête par sondage entreprise en pays Mossi a pour sa part dénombré de 1961 à 1973 des flux de départ (installations en Haute-Volta, hors du pays Mossi) concernant un peu moins de 50.000 personnes, (Ville de Bobo-Dioulasso comprise) depuis la date de leur départ.

Mais les flux migratoires, et le solde qui en résulte, se distribuent très inégalement selon les aires de migration tandis que leur évolution depuis 1960 présente des caractères distincts.

En milieu rural, le champ migratoire mossi est profondément bouleversé. La population immigrée s'est fortement accrue dans certaines aires dont la plupart étaient jusqu'alors demeurées pratiquement à l'écart des migrations internes. Elle diminue dans d'autres aires en raison de la multiplication des départs de familles. L'évolution récente présente un double aspect : l'essor d'un courant migratoire à caractère agricole, une redistribution du peuplement immigré ancien. Des liens étroits unissent ces deux aspects.



**III - UNE REDISTRIBUTION DU PEUPEMENT MOSSI EN MILIEU RURAL**

**III.1 - Les aires d'implantation rurale actuelle. Un apport migratoire abondant et croissant vers des "terres neuves"**

L'ensemble des aires d'implantation rurale actuelle (A. 3, B. 2, D.) rassemblaient environ 3 100 immigrés mossi en 1960 : ils sont 40 700 en 1972 (33 500 selon les données administratives non corrigées). Elles ont capitalisé 62 % de l'accroissement des effectifs de migrants ruraux, et, de fait, la totalité du solde migratoire, l'ensemble des autres aires d'implantation rurale (ancienne et récente) présentant une balance migratoire équilibrée.

Bien qu'elle se soit fortement accrue depuis 1960, la part des migrants ruraux installés dans les aires d'implantation actuelle est encore inférieure à 30 % : c'est une mesure, a contrario, du poids du passé dans les aspects géographiques actuels de la présence d'immigrés mossi en Haute-Volta.

Tableau n° 6 : Evolution de la population mossi en milieu rural depuis 1960

Strate	Population				Accroissement	
	en 1960		en 1972		(1)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
D.	-	-	3 430	2,4	3 430	5,6
B. 2	165	0,2	4 480	3,2	4 315	7,1
A. 3	2 980	3,7	32 750	23,3	29 770	49,6
B. 1	9 125	11,4	16 890	12,0	7 765	13,0
A. 2	12 170	15,1	21 080	15,0	8 910	14,8
A. 1	56 000	69,6	61 950	44,2	5 950	9,9
Total	80 440	100,0	140 530	100,0	60 090	100,0

(1) La population de 1972 résulte des données administratives corrigées. On admet que la sous-estimation de la population par l'administration en 1960 a été semblable dans les diverses strates.

Tableau n° 7 : Répartition des flux migratoires selon les strates de migration en milieu rural depuis 1960

Strate	Nombre annuel moyen de familles				
	Immigration		Emigration		Solde
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
D.	32,0	4,3	1,2	0,3	+ 31
B. 2	38,0	5,1	6,0	1,5	+ 32
A. 3	302,5	41,1	22,5	5,7	+ 280
B. 1	86,5	11,8	54,0	13,6	+ 32,5
A. 2	133,0	18,1	92,0	23,1	+ 41
A. 1	144,5	19,6	221,5	55,7	- 77
Total	736,5	100,0	397,0	100,0	+ 339,5

Ce sont toutes de réelles "terres neuves" : en 1960, la densité du peuplement mossi était partout négligeable, sauf dans la région de Solenzo (A. 3.5) (cf tableau n° 2).

Il n'y avait pratiquement pas d'immigrants avant 1960 sur les rives de la Volta Noire, près de Tenado (deux familles de "marabouts" à Tiogo) et près de Toma (un petit noyau de Mossi musulmans à Yé, et quelques familles isolées, éparses), ni dans le canton de Karankasso, près de Bobo-Dioulasso (quelques anciens manoeuvres agricoles et bûcherons demeurés sur place) et dans les aires B. 2.2 (région de Dédougou) et B. 2.3 ("forêts classées").

L'aire A. 3.1 s'est développée sur une ancienne zone de pénétration rurale très ancienne (premières installations de migrants au début du siècle), située en avant du cordon d'établissements d'immigrés qui ourle la limite sud-ouest du pays Mossi. La présence mossi se réduisait à quelques familles disséminées et un noyau de peuplement plus important à Bouyounou, chef-lieu de canton (1). Dans une large mesure, les migrants anciens sont étrangers aux flux actuels, même s'ils facilitent parfois l'installation des premiers-venus. La région de Silly (B. 2.1) était également un glacis de pénétration en avant d'une aire de peuplement mossi importante : des familles isolées venant de la région de Fara (A. 2.1) s'installaient sporadiquement dans les villages gurunsi. Le fait Mossi était négligeable.

(1) Compte non tenu du chapelet de groupements Yarsé très anciens qui jalonnent la route Sabou-Léo, voie commerciale traditionnelle entre le pays Mossi et le Ghana.

Il n'en était pas de même sur les deux rives de la branche montante de la Volta Noire. L'implantation mossi se caractérisait par des noyaux de commerçants dans les principaux centres le long des routes, des familles éparpillées dans les villages, exerçant des activités commerciales ou artisanales, et par un semis de petites communautés musulmanes. Elle avait beaucoup plus de vigueur sur la rive gauche de la Volta Noire, où elle s'alimentait d'un apport migratoire provenant de l'aire de migration qui s'était développée dans la région de Nouna (A. 2.4), et du Mali.

Il y a une solution de continuité entre cette pénétration ancienne (pour l'essentiel, elle est cependant postérieure à 1945-1950) et le peuplement rural mis en place depuis une dizaine d'années. Se superposant dans un même cadre régional, les deux groupes d'immigrants n'ont pas partagé initialement les mêmes sites locaux d'installation. Devenus très minoritaires, les premiers tendent à perdre leur spécificité : parmi les migrants ruraux actuels, certains fondent des communautés musulmanes, d'autres ne tardent pas à étendre leurs activités dans le domaine commercial.

Que près d'un migrant sur deux en milieu rural ait, depuis 1960, choisi de s'installer dans des aires soit restées jusqu'alors à l'écart des migrations internes, soit caractérisées par des flux d'immigration particuliers (courant migratoire commercial ou musulman) montre bien qu'un phénomène migratoire nouveau s'est manifesté. Si ce dernier exprime l'apparition d'un courant migratoire à caractère agricole, qui se définira, en particulier, par un site original des lieux d'installation des migrants, il est étroitement dépendant, au moins dans une première phase, des aires d'implantation mossi anciennes proches dont les familles prendront l'initiative de la pénétration des "terres neuves".

### III.11 - Le cas particulier des périmètres d'aménagements hydro-agricoles

A bien des égards, les périmètres d'aménagements hydro-agricoles (Guiedougou, dans la vallée du Sourou, et celui de la vallée du Kou) méritent une approche distincte.

L'immigration est suscitée, facilitée, encadrée ; les immigrants trouvent, à leur arrivée, des conditions d'installation pré-établies ou qui leur sont imposées (type et répartition de l'habitat, site des espaces agricoles) ; les activités agricoles s'insèrent d'emblée dans un cadre technologique précis qui rompt avec l'arsenal de techniques et habitudes culturelles importées par les migrants ; les conditions et les modalités de la vie sociale sont profondément nouvelles. Ce sont des milieux d'accueil très particuliers et il convient de les distinguer des aires où l'implantation des migrants est spontanée et naturelle.

Cependant, bien que les mouvements migratoires propres à ces aménagements soient, dans une large mesure, commandés par des facteurs externes, ils présentent certains caractères qui rappellent les migrations internes spontanées et attestent la pérennité d'un certain comportement migratoire mossi, quelles que soient les conditions d'accueil.

Le casier de Guiedougou est une des rares réalisations qui ont suivi l'ensemble des études menées en 1956-1959 en vue de l'aménagement de la vallée du Sourou, et sa mise en valeur de façon privilégiée par des immigrants mossi. Elle a été entreprise à partir de 1966 dans une perspective bien précise : assurer une expérience localisée de culture

modernisée (notamment avec irrigation) du riz et du coton, en utilisant les compétences en matière de culture irriguée des migrants installés au Mali, en particulier à l'Office du Niger, dont une fraction importante était revenue en Haute-Volta au cours des années précédentes. Ce fut l'opération dite des "Cent Familles".

Rapidement nombre de prévisions initiales -qu'il s'agisse du peuplement ou du mode d'exploitation du sol- durent être révisées sous la pression des faits. Si dès 1967 les migrants attendus étaient effectivement venus -mais ce n'était pas tout à fait ceux que l'on espérait (en particulier les familles ayant séjourné à l'Office du Niger demeurèrent très minoritaires)- les déceptions s'accumulèrent tant au niveau des responsables que des migrants. Le résultat le plus clair fût l'apparition immédiate de flux de départs que ne compensèrent pas les arrivées de nouvelles familles. Le nombre total de familles présentes, qui de 1966 à 1967 s'était élevé de 148 à 285, baisse ensuite régulièrement et n'est plus que de 155 en 1972. Dans le cadre de cette évolution, l'effectif des Mossi suit une courbe originale : après une forte croissance initiale (52 familles en 1966, 88 en 1967), il ne diminue que très légèrement avant de croître à nouveau à partir de 1970 (79 familles en 1970, 96 en 1972). De 1967 à 1972, la part des Mossi dans l'ensemble des familles présentes a doublé (1).

L'analyse du mouvement migratoire permet plusieurs observations qui trouveront un écho dans certaines des conclusions qui seront apportées à l'étude des migrations agricoles spontanées.

La grande majorité des premiers immigrants (en 1966) sont venus d'autres aires de migration : du Mali (cela avait été souhaité), de la région de Nouna, ou de villages environnants. Par la suite, sauf en 1967 (année qui vit affluer de nombreuses familles du Cercle de Ouahigouya), l'apport migratoire direct (du pays Mossi) et les flux indirects ont été équilibrés, ces derniers provenant essentiellement des aires de migration les plus proches.

La plupart des flux directs (47 sur 74) proviennent du Cercle de Ouahigouya ; parmi les autres origines dominent les Cercles de Gourcy et Yako. Seules ont été attirées à Guiedougou des familles des régions du pays Mossi les plus proches. On observe, par ailleurs, aisément que l'instabilité des familles a été très variable selon leur origine ou, peut être plus fondamentalement, selon l'importance du peuplement rassemblé, par origines. De 1966 à 1970, 47 familles sont venues du Cercle de Ouahigouya (flux direct) : 16 sont reparties avant 1970. Parmi les 27 autres familles -de toutes origines- qui se sont installées pendant la même période à Guiedougou, 18 ne sont plus présentes en 1970. De toute évidence, au-delà des diverses péripéties de la vie du casier qui sont à l'origine des flux d'émigration, les familles du Cercle de Ouahigouya ont plus que les autres été "retenues" par Guiedougou.

---

(1) Cette évolution ne s'est pas poursuivie : la mise en place de nouveaux responsables n'en est probablement pas étrangère. Des données recueillies en novembre 1974, il apparaît que le nombre des familles mossi a diminué (75 familles) et que leur proportion parmi l'ensemble des exploitants a chuté (35 %).

L'analyse présentée ne tient pas compte de ces modifications ultérieures qui témoignent de la grande sensibilité des migrants aux conditions générales de leur séjour.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, quel que soit leur lieu de résidence antérieur -pays Mossi ou autres aires de migration-, la majorité des chefs de familles rassemblés à Guiedougou ont séjourné auparavant à l'étranger. Leur installation est-elle un prolongement de leurs cheminements migratoires antérieurs ? Est-elle une forme particulière de migration de travail ou de re-insertion dans le pays natal ?

La vallée du Kou est une entreprise d'une toute autre ampleur : à terme, 11 000 personnes devraient résider dans un des villages prévus à l'intérieur du périmètre. C'est aussi, pour l'instant, une expérience moins significative dans la perspective qui nous préoccupe : elle est plus récente (les premiers migrants sont venus en 1970) ce qui ne permet guère de saisir des évolutions : tout le périmètre n'est pas encore aménagé, et tous les migrants attendus ne sont pas encore présents : l'encadrement technique a été totalement renouvelé en 1973, ce qui est susceptible de peser sur les conditions du peuplement et des activités à l'intérieur du périmètre.

Si les migrants mossi rassemblés dans la vallée du Kou de 1970 à 1972 (plus de 2 500 personnes) ont leur place dans l'ensemble des mouvements migratoires actuels, celle-ci est bien particulière : le nombre et l'origine des familles dépendent, en effet, directement d'options prises par les responsables. Ces derniers ont été soucieux de garantir l'accès du périmètre aux populations locales : en 1972, près de 40 % des familles sont originaires des environs de la vallée du Kou (villages situés à moins de 15 km du périmètre) ou de la ville de Bobo-Dioulasso et des villages qui l'entourent. A l'exception de ces deux petites régions, les populations de l'Ouest de la Haute-Volta (de Tougan à Banfora et Gaoua) ont, dans l'ensemble, été peu attirées par les perspectives qui leur étaient offertes. Ce n'est pas le cas du pays Mossi où les candidatures (enregistrées par les ORD) ont parfois été très nombreuses. Mais les immigrants mossi viennent surtout du Yatenga et de la région de Kaya en raison de choix délibérés faits par les responsables du périmètre : accueil privilégié de familles venant de régions les plus déshéritées dans le premier cas, souhait de rassembler des familles auprès desquelles l'encadrement technique avait, lors d'expériences antérieures, accumulé un certain capital de confiance dans le second cas. Plus de 90 % des immigrants en 1972 viennent de ces deux parties du pays Mossi. En-deçà de cette homogénéité au niveau régional, les modalités mêmes du recrutement des migrants (tirage au sort parmi les familles remplissant les conditions d'admission) ont conduit à un émiettement de l'origine des familles au niveau villageois : les 147 familles du Yatenga et les 80 familles de la région de Kaya viennent respectivement d'une soixantaine et d'une quarantaine de villages. Nous montrerons que cet émiettement est inhabituel dans les groupements d'immigrés qui se développent actuellement en milieu rural dans l'Ouest et le Sud de la Haute-Volta. On observe toutefois, parmi les immigrants mossi, quelques noyaux de familles venant de mêmes villages (46 familles viennent de 4 villages du Yatenga) qui tendent à montrer que les offres de candidatures (sous réserve d'influences extérieures) revêtent parfois, au niveau du village, un caractère collectif.

Nous aurons l'occasion d'approcher d'autres aspects de l'implantation mossi dans ces deux périmètres aménagés, ne serait-ce que pour les caractériser par rapport aux faits observés parmi les groupements ruraux qui se sont créés et développés spontanément.

Les caractères dominants du peuplement immigré et leur évolution sont suffisamment particuliers, liés à des décisions indépendantes des migrants, pour que les deux périmètres soient exclus de l'analyse des mouvements migratoires dans les aires d'implantation rurale actuelle.

### III.12 - L'apport migratoire. Les prémices d'un déferlement mossi ?

Selon les données administratives, 340 familles mossi se sont installées chaque année de 1960 à 1972 dans une des aires d'implantation rurale actuelle (A. 3 et B. 2). Cette donnée exprime mal l'évolution de l'apport migratoire. Celui-ci ne s'est manifesté qu'à partir de 1962-1963 et n'a ensuite cessé de croître, gagnant progressivement des espaces nouveaux. Au cours des cinq dernières années, de 1968 à 1972, l'apport migratoire a été de 642 familles/an. Les deux chiffres ne sont pas directement comparables : le premier est extrait des documents détenus par l'administration, le second repose sur des données administratives corrigées. On peut toutefois (compte tenu des coefficients de correction retenus) estimer approximativement à 200-225 familles l'apport migratoire annuel de 1960 à 1967. Les flux d'immigration ont, en gros, triplé.

Pour examiner de plus près comment cette évolution s'est manifestée, il importe de procéder à une analyse des flux dans chacune des aires, en isolant les aires de pénétration rurale : l'essor de l'immigration est parfois très récent, les effectifs d'immigrés sont faibles, et l'évolution est encore floue, incertaine.

### III.121 - Les aires de peuplement rural actuel (A. 3)

L'immigration rassemble trois types de flux : un apport direct du pays Mossi, largement prédominant, et un apport indirect provenant soit d'autres aires de migration (déplacements **externes**), soit d'autres établissements de l'aire concernée (déplacements **internes**) (1).

...

- 
- (1) La nature et la signification des déplacements internes soulèvent des problèmes. Il s'agit de l'ensemble des mouvements de familles d'un établissement à un autre, à l'intérieur d'une même aire de migration. L'établissement est une unité administrative, le groupe des familles mossi recensées dans le même village, lui-même étant défini généralement par rapport à la population locale. Le village administratif n'est pas toujours une unité d'analyse pertinente au regard des immigrés.

Nous montrerons que ces derniers se rassemblent en unités socio-résidentielles et qu'un établissement peut regrouper deux ou plusieurs de ces unités. Les déplacements de familles entre deux unités socio-résidentielles ont une signification très voisine selon qu'ils s'effectuent à l'intérieur d'un établissement ou entre deux établissements proches. Dans les deux cas, il y a dissociation géographique et sociale avec le groupe d'origine. Or, seuls les seconds apparaissent comme des déplacements à travers les documents administratifs.

Par ailleurs, une unité socio-résidentielle fondée récemment n'est pas figée dans l'espace. Elle peut s'étendre, se fractionner, et parfois déborder sur les terres d'un village voisin : l'unité de groupe sera rompue sur le plan administratif.

L'espace socio-agricole mossi se crée et évolue selon une dynamique propre qui peut l'amener à devenir discordant par rapport à l'espace villageois local.

Tableau n° 8 : Flux annuels moyens de familles de 1968 à 1972 selon les aires d'implantation rurale actuelle (A. 3-B. 2)

	Immigration				Emigration				Bilan migratoire	
	Total (1)	Pays Mossi	Autres aires	Dépl. int.	Total (1)	Pays Mossi	Autres aires	Dépl. int.	Aire (2)	Pays Mossi
<b>Strate A. 3 : Peuplement rural actuel</b>										
1 - Région de Bouyounou	80,0	69,0	9,0	1,6	8,0	2,8	2,0	3,2	+ 73,0	+ 66,0
2 - Rive G. Volta N. (Tenado)	22,5	16,5	4,9	0,9	1,6	0,4	0,4	0,8	+ 20,5	+ 16,0
3 - Rive G. Volta N. (Toma)	72,0	39,0	33,0	-	4,0	0,7	3,3	-	+ 68,5	+ 38,0
4 - Rive D. Volta N. (Dédougou)	195,0	142,0	51,0	2,0	9,0	4,5	1,9	2,6	+ 187,0	+ 137,5
5 - Rive G. Volta N. (Solenzo)	200,0	154,0	44,0	2,0	18,5	4,4	11,5	2,5	+ 182,5	+ 150,0
<b>Strate B. 2 : Pénétration rurale actuelle</b>										
1 - Région de Siliy (Fara)	6,5	3,7	2,8	-	1,0	0,5	0,5	-	+ 5,5	+ 3,2
2 - Région de Dédougou	15,0	8,5	6,0	0,3	2,1	0,7	0,9	0,3	+ 13,0	+ 8,0
3 - "Forêts Classées"	33,0	25,0	8,0	-	3,0	1,8	1,2	-	+ 30,0	+ 23,0
4 - Canton de Karankasso	18,0	8,0	10,0	0,2	3,0	3,0	-	-	+ 15,0	+ 5,0
<b>Total (3)</b>	<b>642,0</b>	<b>466,0</b>	<b>169,0</b>	<b>7,0</b>	<b>50,0</b>	<b>19,0</b>	<b>21,5</b>	<b>9,4</b>	<b>+ 595,0</b>	<b>+ 447,0</b>

(1) Les totaux sont arrondis à l'unité lorsqu'ils sont supérieurs à 50, à la demi-unité lorsqu'ils sont supérieurs à 10.

(2) Le bilan migratoire est le solde entre les arrivées et les départs (déplacements internes exclus) pour l'aire de migration concernée, entre les départs et les retours pour le pays Mossi.

(3) On constate un certain écart entre le nombre annuel des déplacements internes selon qu'ils sont saisis dans les lieux d'arrivée ou de départ. Plusieurs facteurs liés à la méthode d'étude et au comportement des migrants font que le bilan de ces déplacements ne s'équilibre que de façon fortuite. L'analyse est entreprise au niveau de la famille : le départ d'un segment de famille n'est pas compté parmi les déplacements alors qu'il le sera dans le nouveau lieu d'installation si ce segment forme désormais une famille autonome. Inversement, le déplacement d'une famille, enregistré au départ, ne le sera pas à l'arrivée tant que celle-ci réside chez son "logeur" (le séjour est souvent très bref, mais il peut se prolonger pendant plusieurs mois ou quelques années).

Les déplacements internes sont très peu nombreux (cf tableau n° 8), le plus souvent négligeables : soit les migrants n'ont pas de raison de choisir un autre lieu d'installation dans une même aire, soit -hypothèse que nous serons amenés à retenir- les déplacements internes n'apparaissent qu'au terme d'une évolution à l'intérieur des établissements d'immigrés et donc d'une certaine ancienneté de l'implantation mossi.

### III.1211 - Des flux indirects précurseurs et un apport du pays Mossi progressant par bonds successifs

Dans toutes les aires, les déplacements externes apparaissent ou se multiplient à partir de 1962-1964 (cf tableau n° A. 6.1). Cet essor simultané repose vraisemblablement sur des facteurs communs. Répond-il à une mise en mouvement de migrants anciens ou un détournement vers les "terres neuves" de flux qui, jusqu'alors se dirigeaient ailleurs ? Plusieurs faits peuvent, d'ores et déjà, être relevés :

- l'évolution de l'apport migratoire indirect après 1964 ne sera pas semblable partout. En A. 3.1 et A. 3.2, il restera très faible ; dans les autres aires, il aura tendance à croître par paliers ;

- les lieux ou aires d'origine des déplacements externes se diversifient avec le temps (cf tableau n° A. 6.2). Leur essor à partir de 1962-1964 repose, pour une part, sur une extension progressive des aires de départ ;

- cette extension n'est pas indifférenciée : les déplacements externes s'inscrivent dans des champs géographiques déterminés. Selon son lieu de résidence, un migrant ne se dirige pas n'importe où (cf carte n° 7) ; inversement, une aire d'accueil a vocation d'attirer des familles venant de lieux de départ préférentiels. Des flux géographiques privilégiés s'établissent entre deux ou plusieurs aires en général proches ou situées sur de mêmes axes de déplacement (ainsi de A. 1.2 vers A. 3.1, de B. 1.3 vers A. 3.2, de A. 2.4 vers A. 3.5 et A. 3.4, de A. 1.3 vers A. 3.3 et A. 3.4).

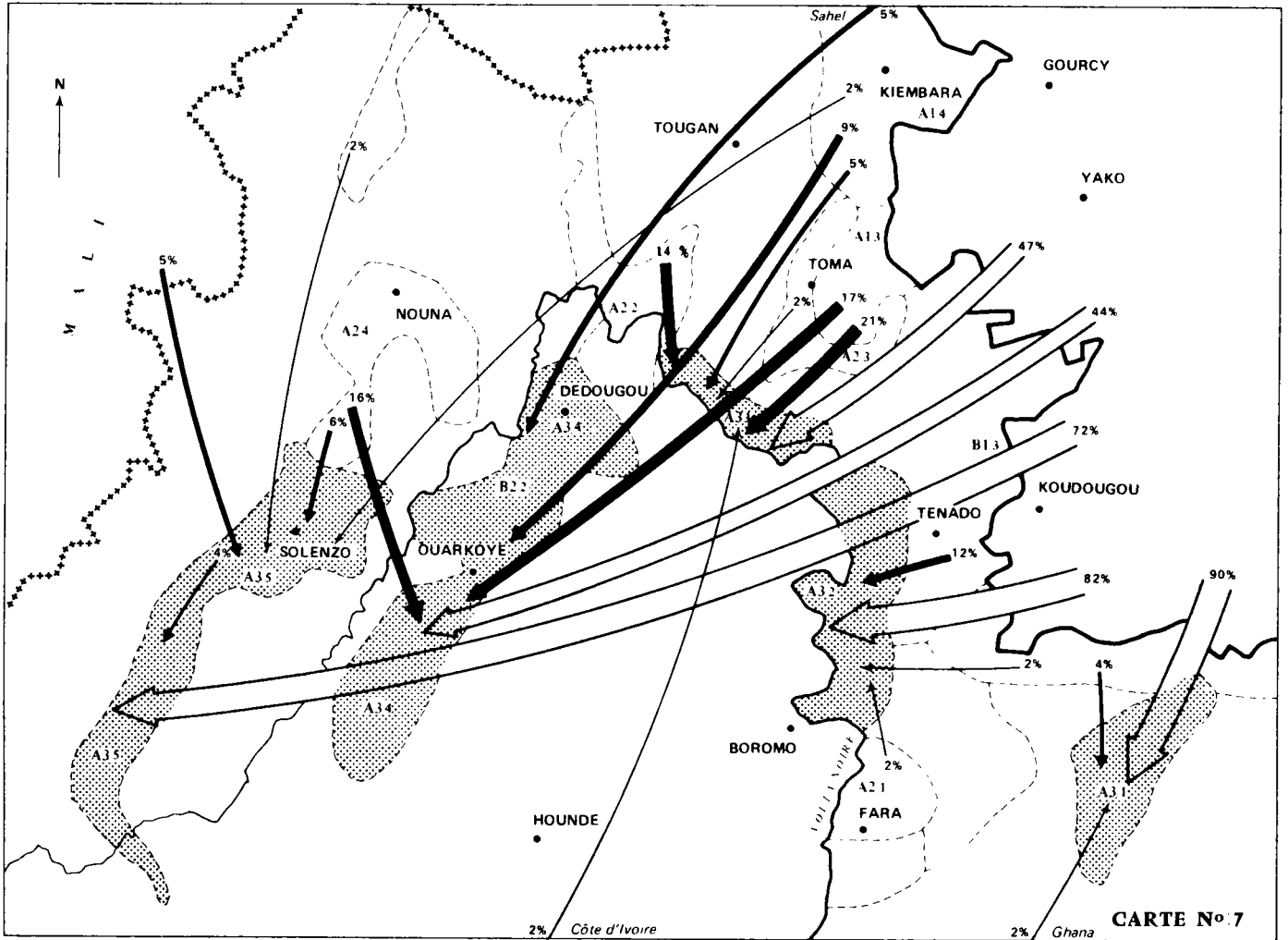
Le site des aires les unes par rapport aux autres est un élément important du choix par les migrants de leur nouveau lieu d'installation. Nous montrerons comment il s'inscrit dans une dynamique géographique des migrations internes mossi ;

- les villes et l'étranger contribuent pour une part notable à l'apport migratoire indirect dans certaines aires (A. 3.1 et A. 3.5) : ce fait se révélera un aspect fondamental de l'évolution récente de l'implantation mossi rurale.

Mais, le fait essentiel est l'extraordinaire ampleur prise par l'immigration de familles venues directement du pays Mossi. Cet apport migratoire direct s'est manifesté de façon originale dans chaque aire (cf tableau n° A. 6.1). Il fût le plus précoce en A. 3.5 (où dès 1963-1964 on constate un sursaut des flux directs), le plus tardif en A. 3.1 (où les flux ne se sont développés qu'à partir de 1967). L'évolution ultérieure se caractérise partout par des bonds successifs plus ou moins puissants. Deux dates-charnières se dégagent : l'apport migratoire direct est apparu ou s'est développé à partir de 1963-1965 (sauf en A. 3.1) ; il s'est brusquement multiplié dans toutes les aires en 1968-1970. Tout se passe comme si, après une période de latence de quelques années, le pays Mossi avait pris conscience de l'opportunité et des possibilités offertes par les "terres neuves" et avait brusquement cédé à leur attrait.



**LES AIRES DE PEUPEMENT MOSSI RURAL ACTUEL**  
**ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES VENUES DEPUIS 1960**



**CARTE N° 7**

- |         |                             |  |  |
|---------|-----------------------------|--|--|
| .....   | Frontière                   |  | Aires de peuplement rural actuel                     |
| —       | Rivière                     |  | Flux provenant du Pays Mossi (en %)                  |
| —       | Limite du Pays Mossi        |  | Flux provenant d'autres aires de migration (en %)    |
| - - - - | Limite d'aires de migration |  | (seuls ont été représentés les flux supérieurs à 2%) |

ECHELLE 1 : 1 750 000



Depuis, certaines aires d'accueil connaissent une réelle ruée **mossi**. Celle-ci revêt localement des aspects proprement spectaculaires : le groupement **mossi** de Bondoukuy (subdivision de Ouarkoye) rassemblait 45 personnes en 1963, 230 en 1968 : elles sont 1 230 en 1972 ; les 20 migrants recensés à Bekuy (cercle de Houndé) en 1965 sont devenus 1 350 au début de 1971 ; la population **mossi** de Yé (Cercle de Toma) s'est élevée de 70 personnes en 1965 à 260 en 1968 et 1 400 en 1973.

Dans l'ensemble, si l'on admet que nos échantillons d'étude dans les diverses aires sont représentatifs du peuplement immigré dans la totalité de l'aire (et compte tenu des départs, relativement peu nombreux, qui se sont déjà manifestés), l'apport direct à partir du pays Mossi dans les cinq aires concernées aurait été d'environ 40 familles en 1960, 75 en 1964, 250 en 1968 et 600 en 1972 (1).

Nous tenterons de préciser la signification de ces dates-charnières. Un élément de réponse important apparaît déjà lorsque l'on confronte l'évolution des rapports migratoires direct et indirect.

En A. 3.3, A. 3.4 et A. 3.5, l'essor des flux indirects a précédé celui des flux directs. Les premières familles sont venues pour la plupart d'autres aires de migration rurales, toujours proches : A. 1.3 et A. 2.2 pour A. 3.3, A. 2.4 pour A. 3.4 (les familles ayant franchi la Volta Noire), A. 2.4 et -surtout- le Mali pour A. 3.5.

Le rôle initial que jouent les flux indirects apparaît clairement lorsqu'on analyse le mouvement migratoire au niveau des groupements d'immigrés (cf tableau n° A. 7.1). Les fondateurs de ces derniers sont pratiquement toujours d'anciens immigrés qui se sont déplacés : ce sont les éléments moteurs de la pénétration dans de nouvelles aires. On note cependant qu'antérieurs aux flux venus du pays Mossi ; l'apport indirect connaît une évolution beaucoup moins vigoureuse et tend (surtout en A. 3.4 et A. 3.5) à plafonner. Si la pénétration des aires est le fait d'anciens migrants, son peuplement est assuré avant tout par les familles venues directement du pays Mossi.

En A. 3.1, ancienne aire de pénétration rurale, deux situations se présentent. Dans les villages, où il y avait un petit noyau de familles venues il y a plus ou moins longtemps, les migrations actuelles se sont manifestées d'emblée par des flux directs (les nouveaux-venus s'installant aux côtés des immigrés anciens (cf tableau n° A. 7.2 : l'exemple des établissements de Dao et Dalo). Lorsqu'il n'y avait aucune présence **mossi** (hormis le cas échéant, une ou deux familles, installées généralement depuis très longtemps, et demeurées totalement à l'écart des flux actuels), les premiers migrants sont toujours venus d'autres aires de migration, ou du Ghana (cf tableau n° A. 7.2 : l'exemple des établissements **mossi** de To et Tekourou). Dans tous les cas, l'apport migratoire direct s'est porté vers des villages où des familles **mossi** étaient déjà présentes.

L'aire A. 3.2, sur la rive gauche de la Volta Noire, en pays Léla, est, dans une large mesure, particulière. D'une part, elle inclut géographiquement la gare de Zamo et elle est proche de la ville de Boromo, de la gare de Batondo et du petit centre de Tenado qui assurent un certain rôle de relais dans l'immigration rurale.

---

(1) Ce dernier chiffre n'est qu'une estimation établie, selon les aires, soit à l'aide des données administratives, soit à partir des enquêtes.

D'autre part, elle accueille des familles de la ville de Koudougou attirées par l'abondance des terrains de culture, qu'elles exploitent elles-mêmes ou qu'elles confient à des manoeuvres ou des parents. L'implantation mossi dans cette aire relève, pour une part, d'un processus original.

Qu'il s'agisse de l'aire A. 3.1 ou A. 3.2, la proximité du pays Mossi rend compte de la part prépondérante de l'apport migratoire direct.

### III.1212 - Des flux polarisés et une progression des aires d'origine des migrants vers l'intérieur du pays Mossi

La prodigieuse progression de l'apport annuel de familles à partir du pays Mossi s'est accompagnée d'une évolution géographique importante des aires de départ, dont les caractères majeurs sont les suivants :

a) Les mouvements d'émigration actuels vers les nouvelles aires de peuplement rural ont affecté en premier lieu les môles d'émigration ancienne de l'Ouest du pays Mossi : les Subdivisions de Bagaré et Gourcy pour toutes les aires situées à l'Ouest de la Haute-Volta, les Subdivisions de Koudougou et Sabou (avant tout les cantons de Poa et Ramongo) pour les aires localisées en pays Gurunsi (A. 3.1 et A. 3.2). Il y a donc dans une phase initiale une continuité dans l'origine géographique des migrants qui doit beaucoup au rôle assuré dans la pénétration des nouvelles aires d'accueil par les flux indirects : ces derniers sont le fait de familles qui ont quitté le pays Mossi dans un passé plus ou moins lointain. Les premières familles présentes ont été rejointes de façon privilégiée par des migrants partageant la même origine au pays Mossi.

b) A partir de ces môles d'émigration ancienne, qui continuent à fournir la part majeure des flux actuels, on observe une progression des aires de départ des migrants vers l'intérieur du pays Mossi (cf tableau n° A 8) : de Bagaré vers l'Est (Samba, Yako, Boussé) et le Nord (Gourcy, Ouahigouya), de Gourcy vers le Nord-Est (Ouahigouya, Seguenega, Tikaré), de Koudougou et Sabou vers l'Est (Kindi, Kokologo) et le Nord (Nanoro, Samba, Boussé).

Ces mouvements de pénétration demeurent -en 1972- circonscrits à la partie occidentale du pays Mossi, à l'Ouest d'une ligne Ouahigouya-Seguenega-Boussé-Kokologo ; c'est la région d'émigration rurale actuelle par excellence. A l'intérieur de cette région, l'intensité des départs varie sensiblement selon les villages ou groupes de villages. Cette diversité n'est pas sans lien avec les composantes dominantes du milieu naturel et surtout humain (notamment la densité de population), mais l'influence de ce dernier ne s'exprime qu'à travers une dynamique socio-familiale qui caractérise la formation et le développement des groupements d'immigrés.

c) A chaque aire d'accueil des migrants correspond une aire d'origine particulière, plus ou moins étendue, parfois morcelée (cf carte N° 8), dont les contours ne sont pas définitivement fixés.

A. 3.1 et A. 3.2 sont sans conteste les lieux d'implantation presque exclusifs des migrants originaires du Sud-Ouest du pays Mossi. Mais l'évolution actuelle est grande.

A mesure que l'apport migratoire progressait, l'aire de départ des migrants installés en A. 3.1, limitée à l'origine à la partie occidentale de la Subdivision de Koudougou et au canton de Poa (Subdivision de Sabou), n'a cessé de s'étendre vers le Nord, englobant successivement la région de Kindi, et celle de Boussé-Nanoro, puis la partie orientale du Cercle de Yako, et enfin le Sud du Cercle de Segouenega ; vers l'Est, elle inclut désormais la subdivision de Kokologo. Depuis 1968, les familles venant de la subdivision de Koudougou et Sabou ne représentent plus que 42 % de l'apport migratoire total.

Tableau n° 9 : Aire A. 3.1 : Apport migratoire direct. Evolution de l'origine des familles au pays Mossi depuis 1960

Origine des Familles	Date d'installation													
	Avt 1960	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Koudougou-Sabou	35	6	3	2	4	3	5		15	14	26	14	33	38
Kindi									1	1	7	5	15	17
Nanoro-Boussé								1	3	3	1	6	7	10
Yako-Arbolle-Samba	3								1		1	6	13	12
Kokologo + Centre Mossi	1			1							2	2	7	7
Yatenga + NO Mossi	1												2	5
Divers (dont Sud Mossi)	1	1		1			2	2			3		3	2

L'aire A. 3.2 accueille deux flux géographiques distincts, l'un provenant de la ville de Koudougou et des environs (quelques familles viennent de la subdivision de Nanoro) l'autre de la partie orientale des Cercles de Yako et Gourcy. Elle offre l'un des rares exemples de peuplement immigré fondamentalement hétérogène (1).

Les familles installées en A. 3.3 et A. 3.4 viennent, pour l'essentiel, de la même région du pays Mossi (respectivement 67 % et 61 % de la subdivision de Bagaré). Les deux aires d'origine sont, en fait, emboîtées : l'une est très ramassée (50 % des migrants de A. 3.3 viennent du seul canton de Darigma), l'autre inclut la précédente mais déborde sur la partie méridionale du Cercle de Gourcy (canton de Boussou).

(1) Hétérogène au niveau de l'aire, mais non au niveau local : les migrants se répartissent en quartiers autonomes, distincts qui sont, pour leur part, fortement homogènes, rassemblant des familles de l'une ou l'autre origine.

L'origine des familles tend cependant à se diversifier (1).

L'aire A. 3.5 présente la particularité de connaître un double processus d'épuration et de diversification des flux géographiques. Prépondérantes dans le passé, les familles originaires des Cercles de Yako (avant tout la subdivision de Bagaré) et Koudougou ne représentent plus, depuis 1968, qu'une fraction marginale des familles (15 %). L'aire est devenue le lieu d'implantation privilégié des familles du Yatenga (70 % des flux postérieurs à 1967), en particulier de la partie orientale des Cercles de Gourcy et Ouahigouya.

d) Le courant migratoire musulman introduit un élément d'hétérogénéité important dans l'origine des familles. Il avait jadis des pôles d'accueil particuliers. Il tend actuellement à se fondre parmi les flux dirigés vers les "terres neuves" (et aussi vers les centres semi-urbains). Mais il a toujours, comme dans le passé, des pôles de départ spécifiques : les régions islamisées ou en voie d'islamisation. Il conduit à superposer dans de mêmes aires, parfois dans de mêmes établissements (mais jamais dans de mêmes groupements) des flux géographiques distincts dont l'évolution est spécifique (cf tableau n° A. 9).

La structure géographique des flux d'immigration -directs ou indirects- dans les aires de peuplement rural actuel n'est pas quelconque. Les familles suivent des axes de migration déterminés. Selon son lieu d'origine, un migrant ne se dirige pas n'importe où. Nous montrerons que de puissants facteurs socio-familiaux et économiques l'attirent là où il est assuré de retrouver des familles originaires de sa région natale auxquelles le lient des relations de parenté plus ou moins proches ou des relations d'amitié. Inversement, on pourra affirmer que, compte tenu des modalités actuelles de l'émigration rurale, et sauf conditions particulières ou cas exceptionnels (ainsi la vallée du Kou), une aire d'accueil donnée n'est pas susceptible de recevoir des migrants venant de n'importe quelle région du pays Mossi.

### III.122 - Les aires de pénétration rurale actuelle (B. 2)

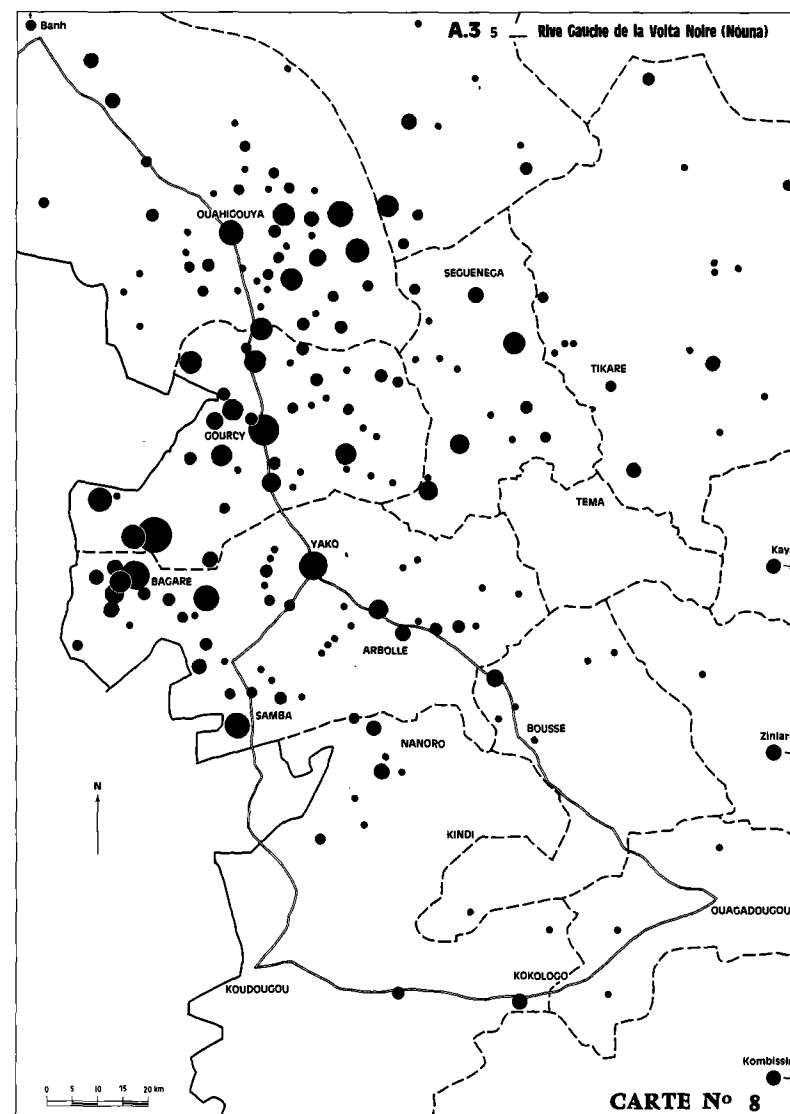
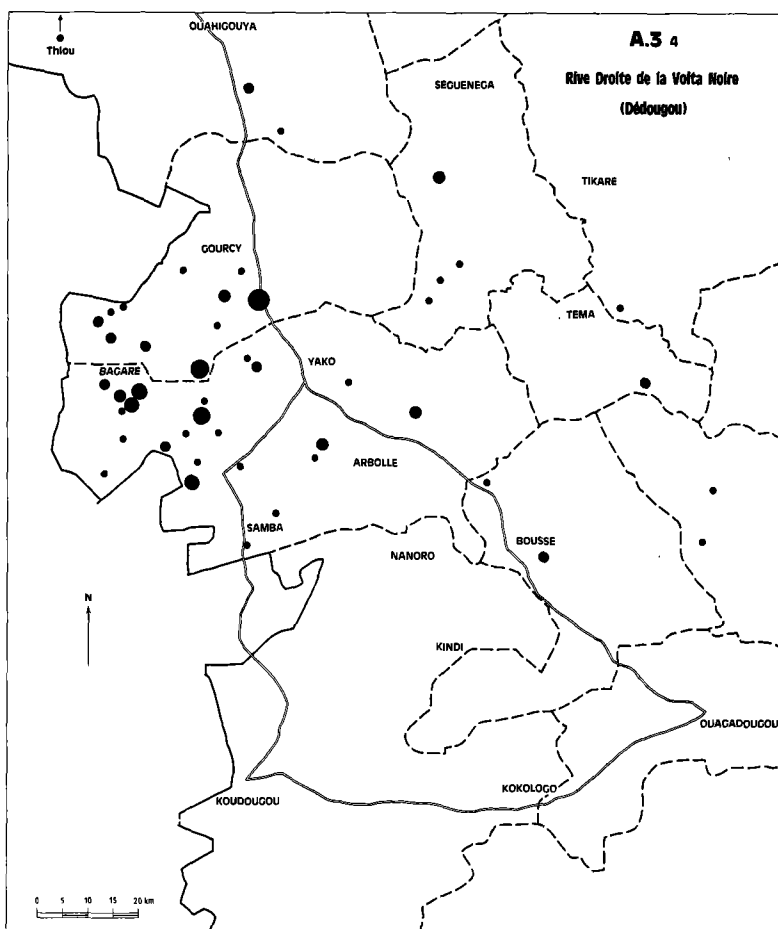
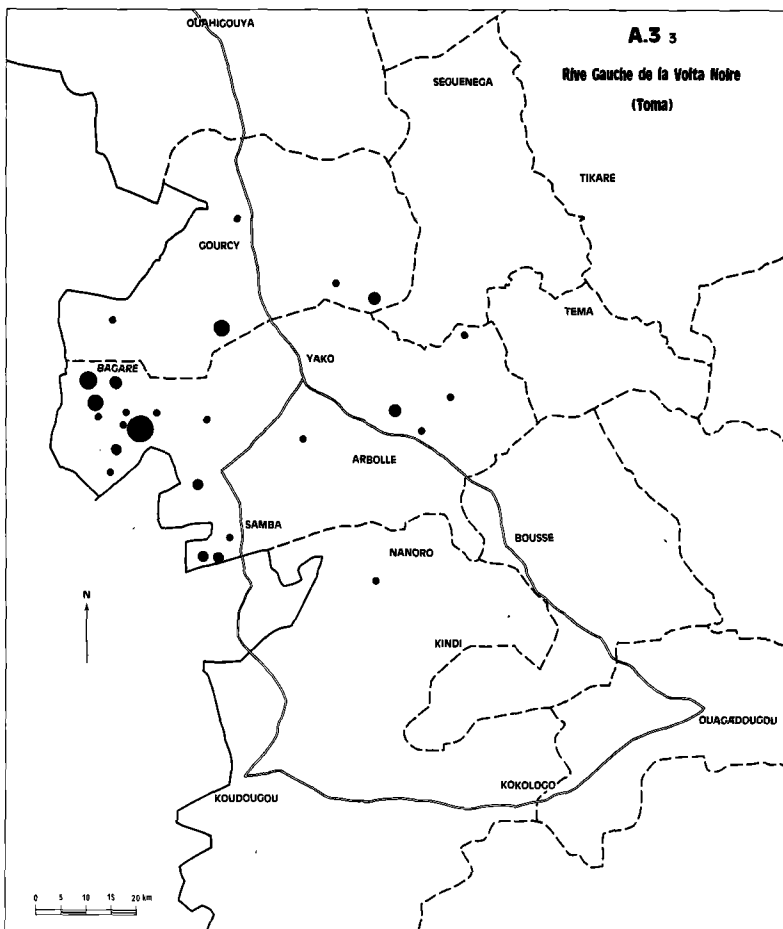
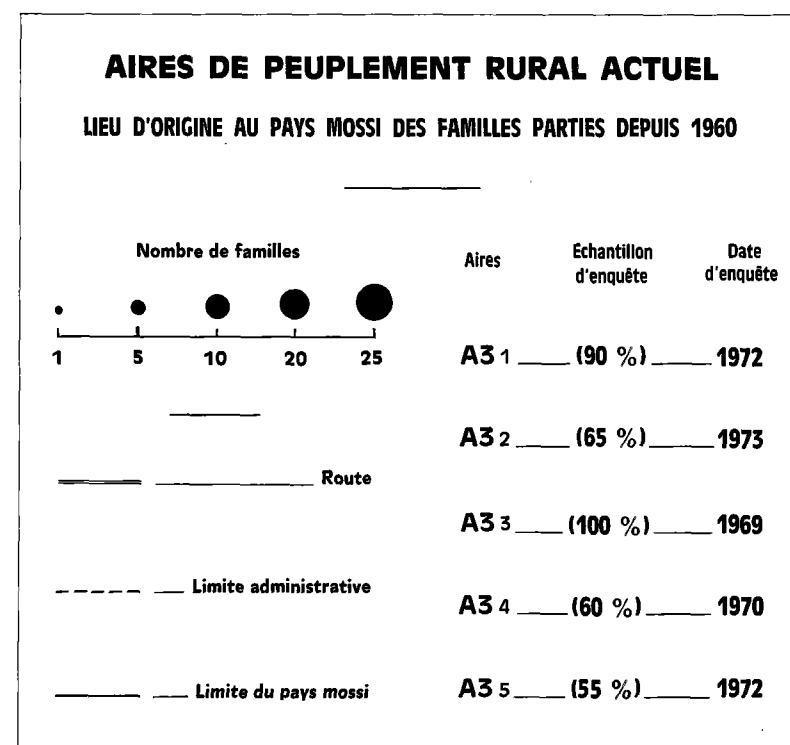
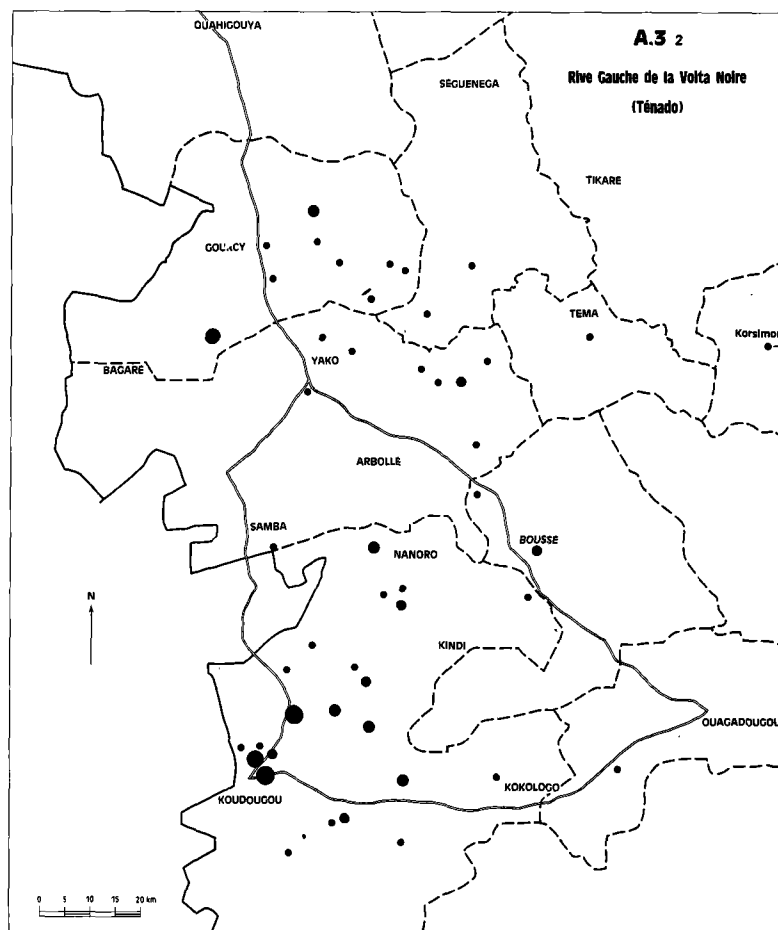
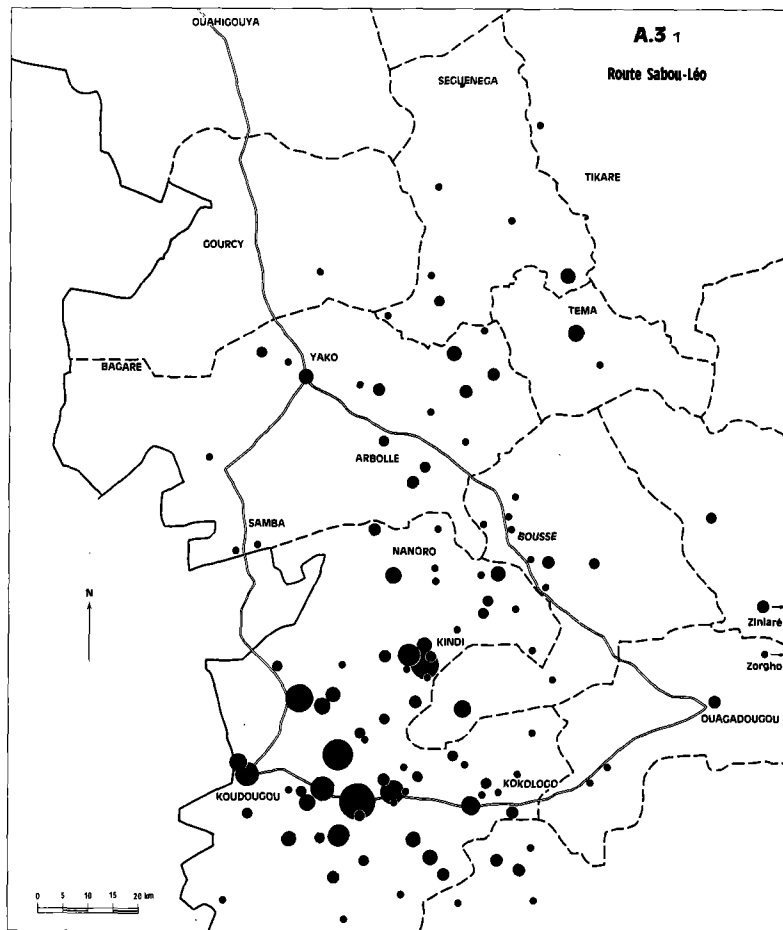
Elles se distinguent des précédentes par un apport migratoire beaucoup plus faible, un nombre d'immigrés mossi encore modeste (et une densité mossi négligeable, toujours inférieure à 2 personnes au km<sup>2</sup>), et à quelques exceptions près, l'absence de groupements d'immigrés importants.

Aucune d'entre elles ne rassemblait plus de quelques dizaines de migrants en 1960 : des agriculteurs (B. 2.1) des commerçants (B. 2.2, B. 2.3), d'anciens bucherons et manoeuvres agricoles (B. 2.4), généralement très instables. Toutes ont accueilli depuis 1960 plusieurs dizaines de familles, en général très inégalement réparties.

...

---

(1) Depuis 1970, dans le sud de l'aire A. 3.4, la part des familles du Yatenga s'est fortement accrue. Parmi les 224 fiches de mutation établies en 1971-1972 pour des familles venues directement du pays Mossi et installées dans la Subdivision de Ouarkoye et le Cercle de Houndé, 76 -soit le 1/3- concernent le Yatenga (Cercle de Gourcy non compris).



Il s'agit d'aires d'implantation mossi en gestation qui se laissent parfois mal définir et où tout est encore possible, l'envel des effectifs ou leur stagnation. Derrière les données numériques d'ensemble, assez semblables d'une aire à l'autre, se dissimulent des situations très diverses qui annoncent un avenir plus ou moins assuré. L'attention que nous leur apportons est bien plus que proportionnelle à leur importance actuelle. Mais parmi elles sont les "terres neuves" de demain. Elle permettent par ailleurs de saisir avec clarté dans leur état primitif les processus de mise en place du peuplement immigré.

En B.2.1 (région de Silly) le peuplement mossi est encore en suspens. Parmi les quelques familles qui s'étaient installées dans l'aire avant 1960, la plupart sont reparties. Il y a depuis 1960, surtout 1965, une réelle mais très discrète pénétration de migrants agriculteurs. près de la moitié viennent d'une autre aire de migration, presque tous de la région de Fara (aire A.2.1) notamment du village de Brédié qui assure un important rôle local de redistribution des migrants. Dans une certaine mesure cette aire est donc investie à revers par les Mossi. La plupart d'entre eux sont originaires des subdivisions de Koudougou, Sabou et Namoro. Si avant 1960 les installations furent diffuses, éparses, elles tendent désormais à être plus sélectives, et plus groupées. L'apport migratoire concerne avant tout la partie occidentale de l'aire, la plus proche de la vallée de la Volta noire, de ses étendues désertes, et... de ses forêts classées : Bourou, Sadouan, Tiodié, Eidié ne tarderont peut-être pas à devenir des groupements importants. A peine esquissée dans la partie orientale de l'aire, l'implantation mossi tend à prendre corps sur ses franges occidentales, mais elle y est encore très ponctuelle.

L'aire B.2.2. région de Koudougou, regroupe l'ensemble des marges de l'aire de peuplement Mossi qui s'est développée au sud de Koudougou le long de l'axe routier vers Ouarkoye. Elle est fondamentalement hétérogène (1)

Dans la partie sud de l'aire, l'évolution du peuplement immigré a été dans une première phase la même que dans les villages situés le long de la route.

Quelques familles se sont installées à partir de 1963.64 dans la plupart des villages, venant toutes de la région de Nouma (aire A.2.4) Mais l'apport migratoire direct est resté pratiquement nul. L'essor du peuplement Mossi s'est bloqué (cf tableau N°10)

Tableau N°10 Evolution de l'apport migratoire dans la partie sud de l'aire B.2.2 (échantillon d'étude : quatre établissements Mossi)

	Avt	1960...	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Flux direct :	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-
Indir. :	-	-	1	2	3	8	2	-	1	2	2	1

1) Nous avons exclu de cette aire les quelques villages qui entourent la "cuvette" de Kekaba. La pénétration mossi y est négligeable, et à caractère commercial dominant.

Vraisemblablement parce qu'un site plus favorable, le long de la route, s'offrait aux migrants (1)

Cette situation est susceptible d'évoluer rapidement. En moyenne 100 migrants sont recensés en 1972 sur chaque kilomètre de route, de Dédougou à Poundou. Déjà au niveau de Sourï, l'habitat Mossi tend à s'écarter de l'axe routier, tandis que les champs des immigrants de Karadena et Kari s'infiltrent loin le long de la Volta noire. Le temps n'est probablement pas éloigné où des quartiers Mossi se déploieront en "brousse".

La partie septentrionale de l'aire a connu une évolution tout à fait distincte. A l'exception du village de Oulani où un petit groupe de familles venues de la région de Nouna (A.2.4) se sont installées dès 1963-64, les premières installations sont très récentes (1969,70). La croissance est très vive : en trois ou quatre ans des établissements ont accueilli plus de 100 Mossi (Oulani, Karo), parfois près de 200 (Fakouna) sous l'effet en particulier de l'afflux de familles venant de lieux proches : ville de Dédougou, établissement Mossi de l'aire A.2.2 (en particulier Noraotenga), ou même situés le long de la route Dédougou-Ouarkoye.

L'essor du peuplement Mossi dans cette petite aire a toutefois été précédé par la multiplication des terrains de culture de migrants résidant dans le village de Sourï (qui tend lui-même à s'étendre vers l'est en direction de Fakouna) et surtout dans la ville de Dédougou. C'est essentiellement à la faveur de cette forme antérieure de présence Mossi que les flux migratoires actuels sont parvenus à s'insérer dans un milieu demeuré jusque là très hermétique à l'apport migratoire.

L'aire B.2.3 est le regroupement de plusieurs petites aires éloignées les unes des autres, rassemblant un petit nombre d'établissements mossi, généralement peu importants, mais qui présentent trois particularités communes :

- ils sont situés en bordure de forêts classées (ce qui en dit long sur l'attrait exercé par l'abondance des terres disponibles)
- ils sont extrêmement récents, l'installation de la plupart des familles Mossi datant de 1970,72
- ils se sont souvent développés sous l'influence de colonies mossi urbaines ou implantées près des gares.

L'aire la plus importante est située de part et d'autre de la forêt classée du Tui, allongée le long de la voie ferrée entre les gares de Bounou et Bereba.

1) L'implantation au bord de la route offre maintes commodités attractives (possibilité importante pour les nouveaux venus) de vendre du bois, facilités pour se rendre en visite au pays Mossi, ou recevoir des nouvelles de la famille, pour effectuer des déplacements à buts commerciaux) sous réserve qu'aucun obstacle (l'éloignement ou la présence de villages intercalés) ne s'oppose au défrichement des seules terres abondantes disponibles, près de la Volta noire, celles-ci étant sans nul doute le facteur fondamental de la multiplication des migrants.



A l'ouest dans le canton de Wakuy, la pénétration actuelle est très limitée : une vingtaine de nouvelles familles recensées depuis 1970 dans trois villages. A Wakuy elles ont rejoint un petit noyau de commerçants Mossi, venus après 1950 ; les deux groupes restent distincts; les migrants ruraux sont animistes, originaires du même village en pays Mossi (Nehirsén dans le canton de la Toden) ; les commerçants sont tous musulmans, souvent Yarsé ou Silmi-Mossi, originaires de régions très diverses (Seguenega, Yako, Boussé, Ziniaré).

Dans les deux autres villages, les migrants se sont installés à côté de familles d'agriculteurs Mossi (2 à Popiobo, 1 à Tiombio), présentes depuis plusieurs années déjà, qu'elles connaissaient au préalable, les six familles Mossi recensées à Tiombio viennent du même village Gonsin, près de Yako, les six familles de Popiobo sont originaires de la subdivision de Bagaré.

A l'est, il n'y avait aucune présence Mossi ancienne. Les premières familles sont toutes venues d'un centre semi-urbain (Boromo, Houdé) ou d'une gare (Bounou, Siby) la plupart en 1963-65. Mais sauf à Bondo où l'essor du peuplement Mossi date de 1967, l'immigration n'a réellement pris de l'ampleur qu'à partir de 1970-71. Les quatre établissements Mossi concernés ont accueilli plus d'une cinquantaine de familles au cours des trois dernières années. Leur origine est relativement variée.

Les deux établissements qui se sont développés au sud-ouest de Béreba, autour de la forêt classée de Maro, ainsi que les six établissements situés à proximité de la forêt classée des hippopotames (au nord-est de Bobo-Dioulasso) présentent certains caractères de l'aire précédente : absence de peuplement Mossi ancien, essor de l'immigration à partir de 1970-71. Accueillant de nombreuses familles venant des aires de peuplement rural ancien de l'ouest de la Haute-Volta (A.1.4, A.1.3, A.24), familles souvent les premières venues (1) ils sont en fait à l'extrême pointe actuelle de l'axe de migration qui suit la route de Dédougou-Bobo-Dioulasso.

La petite aire proche de Boromo sur les marges (et à l'intérieur..) de la forêt des deux Bale illustre clairement la fonction de relais qu'assurent depuis quelques années certains centres semi-urbains (et ferroviaires) au regard des mouvements de pénétration rurale.

Les données administratives n'ont plus guère de sens. Combien parmi les dizaines d'enclos qui, tels des champignons, viennent de surgir à quelques kilomètres de Boromo, le long de la route vers Bobo-Dioulasso, appartiennent à des Mossi recensés à Boromo ? Combien parmi les Mossi, résidant à Boromo vivent exclusivement du produit de leurs champs situés à la lisière de la forêt classée ? Seules des enquêtes détaillées permettraient de faire le départ entre les migrants réellement urbains, et ceux qui sont de purs agriculteurs, quel que soit leur lieu de résidence.

---

1) Ainsi des familles de la ville de Nouna à Tioro, de Klonidara (A.2.4) à Bossorā, de Yasso (A.2.4) à Malokadoun.

Les premières familles installées à partir de 1964.65 dans les nouveaux établissements ruraux étaient étroitement liées à la ville : elle y avaient résidé ou elles se sont installées près de la ville afin de demeurer à proximité d'une famille urbaine. Mais l'influence motrice directe de la ville s'est limitée à la période initiale : le relais a été ensuite pris par les flux migratoires directs.

Peu nombreuses jusque 1970, les installations se sont ensuite multipliées (une quarantaine de familles selon les données administratives)

On relève que cette évolution de l'immigration rurale est parallèle à celle qu'a connue la ville de Boromo.

Par ailleurs les migrants partagent la même origine au pays Mossi (selon les fiches de mutation, 72% des immigrants à Boromo depuis 1966, 83% dans les trois établissements ruraux sont venus de la subdivision de Kindi).

La dernière aire de pénétration rurale actuelle, dans le canton de Karankasso-Vigué (B.2.4) s'est également développée sous l'influence d'une ville : Bobo-Dioulasso. Est-ce en raison de l'importance de la colonie Mossi urbaine ou de l'éloignement du pays Mossi? Le rôle moteur de la ville s'est prolongé bien au-delà de la période initiale.

Le tableau N°11 montre nettement quel a été-et demeure- le poids de la ville dans l'essor du peuplement immigré : plus de deux migrants sur cinq ont résidé à Bobo-Dioulasso avant de s'installer dans l'aire rurale (résidents saisonniers et non résidents exclus)

Tableau N°11 Evolution de l'apport migratoire depuis 1960 dans le canton de Karankasso (aire B.2.4) selon le lieu de résidence antérieur des migrants

Lieu de résidence antérieur	avt. 1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 (1)
<b>-flux direct</b>											
Subd. Nanoro+Samba					3		5	9	9	4	2
Sabou+Kindi+Kokol			1	1				4	9	6	1
Yako+Arbolle								1	1	1	
Divers							1	1	1	2	
Inconnu										1	
<b>-flux indirect</b>											
Déplacement interne	1		1								1
Bobo-dioulasso	6	2	1	1	1	3	3	18	13	14	8
Côte d'Ivoire	1				1				4	4	2
Gares strate B.3	1				1		2	1		5	1
strates rurales							1			6	2
Inconnu							1			3	

1) Les enquêtes ont été réalisées en avril-mai 1970 c'est à dire à une période où l'apport migratoire de l'année n'était pas achevé. L'effectif des nouveaux venus en 1970 est incomplet

Tout aussi caractéristique est la présence directe de la ville. A Soumouso et Ouara, les deux principaux établissements de l'aire, parmi les 170 enclos dénombrés, 22 appartiennent à des migrants qui n'y résident qu'en hivernage (séjournant en saison sèche à Bobo-Dioulasso) et 12 à des migrants qui vivent en permanence à Bobo-Dioulasso, leurs enclos servant de logis à des manoeuvres agricoles.

Dans le seul établissement de Soumouso, sur 109 résidents permanents, 17 ont déclaré qu'un de leurs frères réside à Bobo-Dioulasso, trois d'entre eux cultivent pour le compte de ce frère citadin (fonctionnaire, commerçant, artisan) tandis que la plupart des autres lui sont associés dans le cadre d'une forme d'unité de production dédoublée, les uns assurant la subsistance vivrière, les autres les revenus monétaires.

Dans une certaine mesure l'aire apparaît comme une banlieue rurale de la ville (1).

Engagé par des migrants venus de Bobo-Dioulasso (compte non tenu des quelques installations antérieures d'anciens bûcherons, manoeuvres agricoles, commerçants ruinés) le mouvement de pénétration rurale est resté largement dépendant des flux indirects, d'anciens citadins et aussi de travailleurs de retour de Côte d'Ivoire, et de commerçants de la région de Bobo-Dioulasso (aire B.3.5., dont le nombre s'est brusquement accru à partir de 1967.

Esquissé dès 1963-64, l'apport migratoire à partir du pays Mossi, s'est lui aussi développé à la même date. Très lié à l'origine aux flux provenant de la ville, il a acquis ensuite une certaine autonomie, les flux directs s'appelant les uns les autres. Autant l'origine au pays Mossi des familles venues après au moins une étape migratoire est diversifiée (reflet du caractère cosmopolite de la colonie Mossi de Bobo-Dioulasso), autant celle des migrants venus directement du pays Mossi est relativement homogène : presque tous sont originaires des Cercles de Koudougou et Yako.

De toutes les aires d'implantation Mossi rurales, la plus éloignée du pays Mossi, l'aire B.2.4. s'est développée dans l'étroite dépendance de la colonie mossi de Bobo-Dioulasso. L'essor de l'apport migratoire direct montre toutefois qu'elle est parvenue à susciter la mise en place d'un axe de migration à partir du pays Mossi. Elle est une avancée isolée du champ géographique des migrations rurales actuelles.

Si dans quelques aires de pénétration rurale, l'essor du peuplement Mossi paraît pour l'instant être différé (est de B.2.1., sud de B.2.2.) il est d'ailleurs clairement engagé : sous réserve de l'intervention de facteurs contraires le nombre des migrants ne manquera pas de se multiplier sensiblement au cours des prochaines années. Le choix fait par les premiers migrants en faveur de lieux d'installation où les terres disponibles

---

(1) Cela est vrai pour la population Mossi, mais aussi pour d'autres ethnies ainsi qu'en témoigne le grand nombre de campements de culture permanents, saisonniers ou simples abris temporaires appartenant à des Dioula, Bobo-Fing, Dafing, Minianka, Gurunsi, Lobi..., résidant à Bobo-Dioulasso (ou Kotédougou). Nous avons dénombré 46 fermes ou campements d'immigrants non Mossi dans le village de Soumouso.

abondent en est un gage.

On relèvera surtout le rôle fréquemment assuré par les colonies **mossi** urbaines ou implantées près des gares : elles sont la tête de pont, le "cheval de troie", de la pénétration rurale. C'est un des éléments les plus remarquables de l'évolution actuelle des migration internes. Il assure, au plan géographique, une démultiplication de la pénétration rurale, un éclatement du champ migratoire Mossi.

### III.1 3 - l'émigration à partir des établissements Mossi

Dès l'installation des premières familles dans les nouveaux établissements apparaît un flux d'émigration relativement notable. Le quotient annuel de mobilité se situe généralement entre 3 et 5% (cf tableau N°A.10)(1)

Il ne semble guère évoluer selon la durée du séjour des familles. On relèvera ultérieurement que ces quotient de mobilité atteint dans la strate A.3 ces valeurs minimales. Il y a un seuil de mobilité incompressible, relativement élevé parmi les immigrants implantés en milieu rural. Nous essayerons d'en discerner les fondements.

Un élément de réponse est déjà apporté par la distribution des flux d'émigration selon la destination des familles, ainsi que la durée des séjours préalables.

Les diverses aires des strates A.3 et B.2 ont été affectées en moyenne chaque année, de 1968 à 1972, par 50 mouvements d'émigration : 9 sont des déplacements internes à chacune des aires, 22 des déplacements vers d'autres aires de migration, et 19 des retours au pays Mossi (cf tableau N°8). La plupart de ces derniers sont consécutifs au décès du chef de famille ; dans quelques cas celui-ci retourne dans son village pour prendre en charge la famille d'un frère (ou père) décédé, et aussi hériter de

1) Les quotients de mobilité des familles n'ont été établis que dans les diverses aires de peuplement rural actuel : les effectifs de familles dans les aires de pénétration rurale (B.2.) sont généralement trop faibles pour permettre une exploitation statistique significative. Ils sont calculés par cohortes de familles (selon leurs dates d'installation) pour les diverses périodes correspondant aux intervalles entre recensements successifs, le recensement initial choisi étant le plus proche de 1960.

Les données administratives ne permettent pas toujours de connaître la destination des familles : retours au pays Mossi, déplacements hors de l'aire ou à l'intérieur de l'aire, départs consécutifs au décès du chef de famille. Les quotients de mobilité concernent donc l'ensemble des familles qui, inscrites sur l'un ou l'autre des cahiers de recensement villageois, n'apparaissent plus sur le suivant, quelle qu'en soit la raison (les départs de segments de familles n'ont pas été retenus, sauf lorsqu'il s'agit du chef de famille lui-même, cas au demeurant très rare). Ils sont un indice grossier, et quelque peu imprécis : ainsi ne comprennent-ils pas les familles non recensées, en particulier celles qui sont venues et réparties entre deux recensements.

ses terre, de ses biens ou de ses épouses. Le retour est généralement accidentel (1), aussi la durée du séjour est-elle peu significative (dans la grande majorité des cas, elle est inférieure à 5 ans).

Nous avons noté que l'essentiel des déplacements externes dirigés vers les strates A.3 et B.2 proviennent d'aires d'implantation rurale plus ancienne, ou de villes et de gares, proches. Il n'y a pas de mouvement, de sens inverse (sauf quelques rares déplacements vers des villes et gares). La plupart des déplacements à partir de A.3 et B.2 sont soit internes à l'aire concernée, soit dirigés vers d'autres "terres neuves". Les déplacements externes en milieu rural sont orientés : des aires les plus anciennes vers les plus récentes.

A.3 et B.2 étant par définition des strates où l'implantation des migrants est récente, on ne s'étonnera pas de la courte durée des séjours qui précèdent l'émigration : 44% des déplacements internes et externes succèdent à des séjours de 1 à 4 ans (cf tableau N°12). Nous montrerons que les départs sont pour une part importante la conclusion inévitable d'un processus de construction sociale des groupements d'immigrés, tandis que par ailleurs l'afflux des migrants, toujours spontané et incontrôlé, ne tarde pas parfois à soulever un problème d'adaptation du nombre des hommes à l'espace agricole effectivement disponible.

Tableau N°12 Durée du séjour antérieur dans les strates A.3 et B.2 des migrants installés dans leur lieu de résidence actuel depuis

	1960 (1)														Inc.	Total
	Durées de séjour (en années)															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		
Une étape	13	5	12	16	5	4	7	2	2	10	4	9	5	-	5	99
deux étapes																
et +	-	4	4	3	1	2	2	1	1	6	1	2	1	2	2	32

1) données établies à partir de l'ensemble des enquêtes portant sur la vie migratoire antérieure des familles

Un apport migratoire abondant, fortement croissant, des départs peu nombreux : le solde migratoire ne cesse de progresser. S'il fût en moyenne de 310 familles par an de 1960 à 1972, il atteint une valeur double (595 famille/an) pour la seule période 1968-72. Négligeable en 1960 dans toutes les aires A.3 et B.2 (un peu moins en A.3.5) la densité de la population Mossi atteint en 1972 des valeurs notables (5 à 10 hab/Km<sup>2</sup>) dans la plupart des aires de peuplement rural actuel. Mais celle-ci n'est qu'un des aspects géographiques de l'évolution récente des migrations internes rurales. Elle est elle-même le produit de plusieurs processus aux effets contraires. La croissance des effectifs dans les établissements d'immigrés, l'extension géographique des aires d'implantation Mossi, la multiplication des aires de pénétration rurale. Ce sont trois manifestations simultanées et complémentaires d'une même dynamique migratoire.

- 1) C'est à dire lié à un événement extérieur qui s'impose au migrant. Les départs "volontaires" se traduisent le plus souvent par des déplacements internes et externes. Peu nombreux dans les strates A.3 et B.2, les retours au pays Mossi dus à l'âge des migrants (homme âgé souhaitant terminer sa vie "près de son budu" ou mourir dans son "ba 'yiri") deviennent plus fréquents dans les aires de peuplement rural plus ancien.

III.2. Les aires de peuplement rural ancien. De nombreux départs et un solde migratoire négatif.

Les aires de peuplement rural ancien (strate A.I.) rassemblaient 56.000 immigrés mossi en 1960 (cf. Tableau n° 6) : ils sont près de 62.000 en 1972 (59.250, selon les données administratives non corrigées). En retenant un taux d'accroissement naturel de 1,7 % (taux observé en 1973 à l'intérieur du pays Mossi), et en l'absence de mouvements migratoires, la population administrative aurait dû atteindre 70.000 personnes. L'écart avec l'effectif réel est l'indice concret d'un déficit de la balance migratoire. Ce dernier est confirmé par l'analyse des flux.

Les diverses aires ont capitalisé 10 % de l'accroissement des effectifs de migrants ruraux. De 70 % en 1960, leur part dans l'ensemble de la population immigrée en milieu rural est ramenée à 44 % en 1972.

III.2.1. Un apport migratoire détourné

L'immigration a été modeste : 145 familles/an de 1960 à 1972 (soit 20 % de l'apport migratoire en milieu rural). Elle se caractérise par l'importance des déplacements internes aux aires (sauf au Sud-est, dans les régions de Tenkodogo et Zabré), et le petit nombre de familles venues d'autres aires (cf. tableau n° 13).

Tableau n° 13. Evolution de l'apport migratoire annuel selon le type de flux dans les aires de peuplement rural ancien (I).

	Nombre annuel de familles		
	1960-67	1968-72	1960-72
Flux direct	113	50	89
Déplacement externe	18	15,5	17
Déplacement interne	56	11,5	39
Ensemble	187	77	145

(I) Nous disposons pour chaque aire de deux groupes de données ; une estimation des flux d'immigration annuels moyens établie à partir des documents administratifs ; une répartition de l'apport migratoire selon les divers types de flux obtenue par les enquêtes entreprises auprès des migrants présents : ces derniers ne sont que les "survivants" de l'ensemble des migrants venus chaque année depuis 1960. Relier les deux données - ce que nous avons fait - revient à admettre que l'émigration à partir des établissements mossi affecte de façon égale les migrants quel que soit leur lieu de résidence avant leur installation au lieu actuel.

Les chiffres présentés pour la période 1960-67 sont déduits des résultats obtenus respectivement pour les périodes 1960-72 et 1968-72. Les premiers sont issus des seuls documents administratifs. Les seconds s'appuient sur des données administratives corrigées. Ils ne sont pas directement comparables. Les taux de correction retenus (5 % en moyenne) sont cependant modestes et n'altèrent pas le sens des évolutions constatées.

Si l'on rapporte l'apport migratoire réel (déplacements internes exclus) à la superficie des aires d'accueil, des différences importantes apparaissent entre les aires. Négligeable sur la rive droite de la Volta rouge (aire A.I.1.), le nombre des arrivées de 1960 à 1972 est faible (de 10 à 20 familles pour 100 km<sup>2</sup>) partout ailleurs, sauf dans la partie orientale du Cercle de Toma (aire A.I.3.) où il atteint près de 50 familles par 100 km<sup>2</sup>. On note que cette aire (qui se prolonge en fait vers le Nord, dans la partie méridionale de l'aire A.I.4.) rassemble le peuplement mossi le plus dense et homogène.

Il y eût en moyenné 77 nouvelles installations annuelles de 1968 à 1972, soit 9% seulement des flux d'immigration en milieu rural. Partout, l'apport migratoire a diminué depuis 1960. L'évaluation est différente cependant, selon le type de flux : les déplacements externes, peu nombreux, se sont à peu près maintenus ; l'apport direct du pays Mossi s'est réduit de moitié ; les déplacements internes ont chuté.

Tableau n° 14. Flux annuels moyens de familles de 1968 à 1972 selon les aires de peuplement rural ancien.

	<u>Immigration</u>				<u>Emigration</u>				<u>Bilan migratoire</u>	
	Total Pays Mossi	Autres aires	Dépl. int.	Total Pays Mossi	Autres aires	Dépl. int.	Aire Mossi	Pays Mossi		
A.I.1. Rive Dr. Volta rouge	6,5	1,6	0,6	4,3	24,0	17,5	3,0	3,5	- 18,5	-16,0
A.I.2. Marges S-O. Pays Mossi	13,0	9,0	2,5	1,4	19,0	9,5	6,5	2,8	- 4,5	- 0,5
A.I.3. Est Cercle Toma	11,0	5,5	2,7	2,0	33,5	9,0	21,0	3,5	- 22,0	- 3,5
A.I.4. Est Cercle Tougan	16,0	15,0	0,2	0,8	59,0	12,5	46,0	0,6	- 43,5	+ 2,5
A.I.5. Sahel	13,5	11,5	1,1	0,8	96,0	34,5	61,0	0,6	- 83,0	-23,0
A.I.6. Région de Zabré	6,5	4,0	1,5	1,0	8,5	5,0	2,5	1,0	- 2,0	- 1,0
A.I.7. Région de Tenkodogo	11,0	3,5	7,0	0,5	14,0	5,0	8,5	0,5	- 3,0	- 1,5
	<u>77,0</u>	<u>50,0</u>	<u>15,5</u>	<u>11,5</u>	<u>254,0</u>	<u>93,0</u>	<u>148,0</u>	<u>12,5</u>	<u>-176,0</u>	<u>-43,0</u>

Par ailleurs, l'évolution revêt également des aspects différents selon les aires. Sur l'ensemble des marges méridionales du pays Mossi (aires A.I.1. et A.I.2.) et au Sud-est de la Haute-Volta (aires A.I.6. et A.I.7.), elle a été régulière, sans à-coups (sauf près de Tenkodogo le reflux en 1969 de migrants installés au Ghana). Elle était vraisemblablement partout déjà engagée avant 1960. Dans les autres aires au contraire, la baisse de l'apport migratoire a été brutale. Elle est survenue à des dates variables, et a affecté inégalement les divers types de flux.

A l'Est du Cercle de Tougan (aire A.I.4.), l'immigration à partir du pays Mossi est restée pratiquement constante (avec même un afflux inopiné en 1964-65) ; par contre, l'apport indirect, composé essentiellement de déplacements internes a chuté à partir de 1965. Il y a eu détournement de flux : aux déplacements internes se sont substitués des flux d'émigration vers les "terres neuves".

En A.I.3., (Est du Cercle de Toma,) tous les flux diminuent : à partir de 1968 pour les flux indirects.

Il est clair que l'immigration en A.I.3. et A.I.4. a subi le contre-coup de l'ouverture des nouvelles aires rurales. Il n'est pas assuré qu'il en est de même pour la région de Djibo et Aribinda (aire A.I.5.). L'apport migratoire a sensiblement diminué à partir de 1969-70, quelle que soit le type de flux.

L'influence de la sécheresse dans le Sahel ne peut être mise en doute. Mais est-elle exclusive ? Un élément de réponse apparaît au moins pour la partie occidentale de l'aire (région de Djibo) où le nombre de familles venant directement du pays Mossi a quelque peu diminué dès 1966-67. La plupart de ces familles sont originaires du Yatenga et du Cercle de Kongoussi, régions qui à la même époque ont connu un essor des mouvements d'émigration dirigés vers l'Ouest de la Haute-Volta, de part et d'autre de la Volta noire : n'y a-t-il pas eu également détournement de flux ?

Si l'apport migratoire a diminué dans toutes les aires, l'origine des familles au pays Mossi est demeurée relativement stable (cf. tableau n° A.11). Il y a pour chaque aire des flux géographiques qui étaient et sont restés prédominants : des Cercles de Manga et Kombissiri vers A.I.1., des franges méridionales du pays Mossi vers A.I.2., des subdivisions de Bagaré et Samba vers A.I.3., des Cercles de Gourcy et Ouahigouya vers A.I.4., du Cercle de Manga vers A.I.6., du Cercle de Tenkodogo et de l'Est du pays Mossi vers A.I.7., pratiquement de tout le Nord du pays Mossi (de Titao à Boulsa) vers le Sahel (A.I.5.).

La répartition des flux géographiques dans les diverses aires a cependant souvent connu quelques remaniements : disparition fréquente de flux secondaires, marginaux ; évolution différenciée des effectifs selon les lieux d'origine. Dans l'ensemble, elle s'est simplifiée.

L'apport migratoire dans les aires de peuplement rural ancien se singularise avant tout par une forte décroissance au cours de la dernière décennie et sa faiblesse actuelle. Peu attractives pour les migrants des autres aires de migration, elles n'accueillent plus guère du pays Mossi que des flux résiduels tandis que les déplacements internes, jadis nombreux, sont devenus rares : les familles sont détournées vers les "terres neuves". Cette évolution est indissociable de celle des flux d'émigration. L'une et l'autre sont des aspects simultanés et complémentaires d'une même mutation des migrations mossi.

En raison des difficultés propres aux enquêtes s'adressant à des familles disparues, les données disponibles ne permettent pas d'analyser l'évolution de l'émigration avec la même précision ; si les familles qui se sont déplacées à l'intérieur ou entre deux aires de migration ont en principe été retrouvées dans leur nouveau lieu d'installation, celles qui ont rejoint le pays Mossi, ou sont parties à l'étranger, soulèvent de sérieux problèmes d'identification et d'inventaire.

#### III.2.24. Un appel vers les "terres neuves".

Selon les estimations établies à partir des documents administratifs complétés par des enquêtes, le nombre annuel de départs de familles (quel que soit le type de flux) à partir des aires de peuplement rural ancien s'est élevé de 200 environ en 1960-67 à 254 en 1968-72, soit une progression de l'ordre de 25 %, l'effectif des immigrés étant demeuré à peu près stable.

On observe (dans les aires où la donnée a pu être établie) que le quotient annuel de mobilité des migrants anciens (présents avant 1960) tend partout à augmenter : de 3-4 départs annuels pour 100 familles vers 1960-65 à 6-7 départs au cours des dernières années. S'agit-il d'une mise en mouvement des familles ou d'une progression régulière de l'émigration avec le temps ?



La mobilité des migrants venus depuis 1960 se situe d'emblée à des valeurs élevées (6 à 9 % en A.I.2.-A.I.3., plus de 10 % en A.I.1.) sensiblement supérieures à celles que nous avons relevées parmi les nouveaux-venus dans les "terres neuves" (3 à 5 %).

L'évolution est cependant très différente selon les aires, et n'a pas partout la même signification.

En A.I.1. et A.I.2. l'apport migratoire a constamment diminué depuis 1960. L'émigration a connu une évolution inverse : peu nombreux, les déplacements externes et internes sont demeurés à peu près étalés ; les retours au pays Mossi par contre progressent légèrement.

Dans le canton de Guiaro (aire A.I.1.) où nous disposons de données relativement précises, le nombre de mouvements de familles dirigés vers le pays Mossi s'est de 1960 à 1972 accru de près d'un tiers. Le tiers de ces retours sont consécutifs au décès du chef de famille, tandis que la plupart des autres sont le fait d'hommes âgés.

Tout se passe comme si le peuplement mossi était en train peu à peu de s'éteindre.

Engagé dès 1950-59 sur la rive droite de la Volta rouge, le phénomène s'est manifesté plus tardivement sur la lisière du Cercle de Koudougou, en raison d'un apport migratoire demeure plus longtemps notable.

L'évolution de l'émigration est fondamentalement différente sur les franges occidentales du pays Mossi, en A.I.3. et A.I.4. Si les retours au pays

Tableau n° 15. Evolution des déplacements de familles de 1960 à 1969 à partir des aires A.I.3. et A.I.4.

Destination	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Déplac.intern.	27	20	9	15	26	4	8	7	3	8
Aires A.I.-B.I.	-	3	3	-	2	5	1	6	1	-
A.2.	9	8	5	9	9	8	10	15	12	5
A.3.-B.2.	-	-	-	1	2	7	15	11	19	22
C.I.-C.2.	-	-	1	1	-	1	-	1	-	1
	36	31	18	26	39	25	34	40	35	37

Mossi tendent à demeurer constants, les déplacements internes et externes ont évolué simultanément, en sens contraire (cf. tableau n° 15). A une brutale réduction du nombre des premiers en 1965 correspond un net accroissement des déplacements externes, essentiellement au profit des nouvelles aires d'implantation rurale (A.3. et B.2.). Il y a eu clairement substitution de flux : des familles qui, dans les conditions anciennes, se seraient contentées de se déplacer vers un village proche appartenant à la même aire de migration, ont choisi de se diriger vers les "terres neuves". Elles ont saisi une opportunité nouvelle. Le fait est à remarquer car il signifie que pour elles, le choix du site d'installation est postérieur à la volonté ou la nécessité de se déplacer : l'attraction des "terres neuves" s'est exercée à un second niveau. Or nous avons montré que les déplacements externes provenant notamment des aires A.I.3. et A.I.4. ont joué un rôle important dans la pénétration des nouvelles aires rurales le long de la Volta-noire (A.3.4. et A.3.5.) où elles ont rejoint des familles venues elles-mêmes de la région de Nouna (aire A.2.4.), dont le départ

est apparu lié aux retours de migrants du Mali. Les premières phases du développement des migrations rurales actuelles paraissent ainsi s'être appelées l'une l'autre.

Autant le peuplement mossi dans les aires A.I.1. et A.I.2. paraît évoluer de façon autonome, à l'écart d'influences extérieures ou nouvelles, autant celui des aires A.I.3. et A.I.4. est depuis quelques années l'objet d'une véritable perturbation. Détournement des déplacements internes au profit des nouvelles aires rurales, affaiblissement des flux provenant d'autres aires, diminution de l'apport direct à partir du pays Mossi (en A.I.3.) : ce sont autant d'aspects complémentaires du bouleversement des flux migratoires traditionnels. La relative stabilité des effectifs Mossi dans les deux aires (30.600 en 1960, 32.500 en 1972) dissimule un important déficit migratoire annuels (65 familles chaque année, de 1968 à 1972).

En A.I.5., dans le Sahel, les faits sont simples et clairs. Les déplacements internes ont peu évolué tandis qu'à partir de 1967-68 les retours au pays Mossi et -surtout- les déplacements externes (dirigés essentiellement vers A.I.4.) se sont brusquement multipliés (cf. tableau n° 16). 1967-68 ? ce sont les premières années de la sécheresse. La population mossi fuit des lieux devenus inhospitaliers tandis que, nous l'avons vu, l'apport migratoire s'est interrompu.

Tableau n° 16. Evolution des mouvements d'émigration depuis 1960 dans le Sahel (aire A.I.5.)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Déplac. internes	-	2	2	4	3	7	4	4	9	10	6	6	7	5
Déplac. externes	-	-	1	1	2	1	2	3	11	5	21	15	35	66
Retours Pays Mossi	-	1	6	3	7	6	4	15	11	16	24	12	22	15

En A.I.6. et A.I.7., l'émigration est très modérée, et est demeurée pour l'essentiel régulière. Ceci les distingue des aires A.I.1. et A.I.2. d'où les retours au pays Mossi se sont multipliés. L'enracinement des familles y est-il mieux assuré ?

### III.2.3. Des situations actuelles et un avenir différenciés

L'analyse des mouvements migratoires dans les aires de peuplement rural ancien montre à quel point les situations peuvent être diverses. Deux faits doivent être particulièrement soulignés. Aucune de ces aires n'appartient au champ géographique des migrations agricoles qui se sont développées depuis une décennie. L'ampleur des transformations subies par les flux migratoires -en particulier d'émigration- depuis 1960 est directement liée au site des aires par rapport au "terres neuves". Lorsqu'elles en sont éloignées (ainsi les aires A.I.6. et A.I.7., A.I.1.), les évolutions sont faibles ou progressives, relevant de processus internes en peuplement immigré ; les bouleversements observés dans l'aire A.I.5., elle aussi très isolée, sont indéniablement liés à la sécheresse. Par contre, lorsqu'elles en sont proches (A.I.3. A.I.4.) elles sont l'objet de véritables mutations : les mouvements d'immigration à partir du pays Mossi diminuent, détournés vers les "terres neuves", les mouvements d'émigration dirigés vers ces mêmes "terres neuves" se multiplient. Ces mutations s'imposent à elles ; elles sont commandées par l'évolution récente du champ migratoire mossi, qu'elles ont elles-mêmes pour une part déterminée.

L'aire A.I.2. soulève un problème. Pourquoi paraît-elle indifférente à l'essor des aires A.3.1. et A.3.2. toutes proches. Est-ce parce que ses immigrants sont relativement peu nombreux (environ 5 par km<sup>2</sup>) ou particulièrement enracinés ? On relève que les migrations vers les deux nouvelles aires sont très récentes, que l'apport direct y est largement prédominant et que nombre des flux indirects proviennent de centres semi-urbains et de gares, ou de l'étranger. Par ailleurs les migrants ne partagent pas, pour l'essentiel, les mêmes lieux d'origine au pays Mossi que les familles implantées en A.I.2. : Subdivisions de Kindi, Manoro, Kokologo pour les premiers, marges méridionales du Cercle de Koudougou pour les seconds. Etrangère à l'ouverture des "terres neuves", l'aire A.I.2. n'est pas, pour l'instant, concernée par leur développement. La rupture est totale entre les migrations rurales du passé et du présent.

La balance migratoire au cours des cinq dernières années dans les diverses aires de peuplement rural ancien est très déficitaire : ensemble, elles ont perdu chaque année 176 familles. Mais près de la moitié de ce déficit concerne l'aire sahélienne (A.I.5.) et un tiers la partie orientale du pays Samo (A.I.3., A.I.4.) ; par contre, les arrivées ont pratiquement compensé les départs dans les régions de Zabré et Tenkodogo, et sur les marges du Cercle de Koudougou (A.I.2.).

Le bilan est particulièrement lourd pour les déplacements externes : aux 148 départs annuels de 1968 à 1972 (dont 128 dans les seules aires A.I.3., A.I.4. et A.I.5.) ne répondent que 15 nouvelles installations. Au regard du pays Mossi par contre, il est pratiquement équilibré sauf dans l'aire sahélienne -où c'est un fait récent-, et sur la rive droite de la Volta rouge (A.I.1.) où le déficit s'inscrit dans une évolution ancienne.

L'hypothèse que l'évolution actuelle fait peser dans tous les cas sur le devenir du peuplement ne revêt pas les mêmes formes dans les diverses aires.

L'exode actuel des mossi installés dans le Sahel prendra-t-il fin avec le retour des pluies ? Peut-on escompter un renouveau de l'immigration ? Est-ce souhaitable pour les migrants, pour les populations pastorales locales ? L'implantation d'immigrés dans le Sahel, entreprise quelque peu à contre sens -s'agissant de migrants agricoles-, a répondu à une situation historique depuis longtemps révolue, et s'est poursuivie dans une large mesure d'elle-même : les flux ultérieurs se sont établis plus entre des groupes humains qu'entre des milieux géographiques. On peut craindre, en particulier dans la partie occidentale de l'aire, que la sécheresse jointe à l'appel des "terres neuves", ne se traduise par une reconversion irréversible des flux migratoires.

Sur les marges méridionales du pays Mossi, le peuplement immigré, privé d'apport migratoire, victime d'une hémorragie régulière parvient à peine à survivre. La partie occidentale (aire A.I.2.) est traversée par le flot croissant de migrants qui se dirigent vers la rive gauche de la Volta noire (branche descendante) et le long de la route Sabou-Léo. Il y a peu d'espoir -et peu d'intérêt, ne serait-ce qu'en raison de la densité de la population locale- que l'apport migratoire s'y développe.

Il y a peu de nouvelles installations dans la partie orientale (aire A.I.1.) parce que les régions les plus proches du pays Mossi (Kombissiri-Manga) sont actuellement peu affectées par les mouvements d'émigration rurale. Depuis quelques années cependant, des flux se dirigent vers la ville de Pô et ses environs immédiats. Les vallées de la Volta rouge et de la Sissili sont susceptibles à terme (notamment après l'achèvement du programme d'éradication de

l'onchocercose) d'offrir de vastes terrains de culture et d'accueillir de nombreux migrants.

Le peuplement mossi sur toute la frange orientale du pays Samo (aires A.I.3. et A.I.4.), est fortement affecté (moins au nord, plus au sud), par l'essor actuel des migrations agricoles. Les perturbations sont plus ou moins accentuées selon les établissements en particulier en fonction de leur cohésion sociale et de leur enclavement géographique (facteur important dans une aire où la densité de la seule population mossi atteint au Sud 15 à 20 habitants au kilomètre carré, localement près de 30) et elles atteignent chacun d'eux à un moment particulier de leur évolution propre. Déterminées par l'ouverture des "terres neuves" proches, il est vraisemblable qu'elles se manifesteront jusqu'à la stabilisation du champ migratoire dans l'Ouest de la Haute-Volta : la fondation d'un nouvel établissement est toujours une nouvelle opportunité offerte, un appel.

Au Sud-est du pays Mossi, dans les régions de Zabré (A.I.6.) et Tenkodogo (A.I.7.), le peuplement mossi évolue pour l'essentiel en vase clos. Les deux aires se sont développées partiellement en bordure des vallées -inoccupées- des Volta blanche et rouge ou de leurs affluents. Les terres disponibles proches ne manquent pas, sous réserve qu'elles redeviennent accessibles aux hommes c'est à dire que disparaissent les facteurs qui ont conduit jadis, ou qui conduisent toujours, à leur abandon. Dans l'état actuel des choses -caractérisé en particulier par l'absence de flux d'émigration rurale notables à partir des régions du pays Mossi les plus proches (régions de Manga-Kombissiri, et de Tenkodogo-Koupéla)- les deux aires ne peuvent au mieux que se maintenir (à moins qu'elles ne bénéficient de nouveaux reflux à partir du Ghana). Mais cet état actuel est susceptible à terme de se transformer radicalement en raison de la mise en oeuvre du programme de mise en valeur -par des immigrants- de vastes étendues à l'intérieur des vallées des Volta blanche et rouge. Les paysans mossi des régions voisines se laisseront-ils séduire ?

III.3. Les aires de peuplement rural récent : des prolongements du passé et des expressions du présent.

Par définition, elles présentent par rapport aux aires précédentes un caractère distinct : elles n'ont connu un réel peuplement mossi, avec la constitution d'un réseau d'établissements mossi importants qu'après 1940, parfois 1950 (aire A.2.2.). Cependant dans la plupart des cas les premiers immigrants, peu nombreux et épars se sont installés au cours de la décennie précédente.

Elles se répartissent en deux groupes. Les unes sont une forme d'extension d'aires plus anciennes. Les établissements mossi de la partie centrale du cercle de Toma (aire A.2.3.) ont tous été fondés et peuplés initialement par des familles venues de l'est du pays Samo (aires A.1.3. et A.1.4.). Il en fut de même, une dizaine d'années plus tard, dans l'aire située de part et d'autre de la Volta noire, entre Tougan et Dédougou (A.2.2.). Si les premiers migrants mossi en A.2.5. sont venus directement du pays Mossi, l'essor des établissements après 1950 est dû surtout à l'apport de flux indirects (venus de A.1.5.).

Les trois autres aires sont par contre des enclaves mossi nées spontanément près des frontières, le long d'axes de communication traditionnels vers l'étranger, le Ghana pour les régions de Fara (A.2.1.) et Dano (A.2.6.), le Mali pour la région de Nouma (A.2.4.). Eloignées du pays Mossi, elles sont issues des premiers flux migratoires importants qui ont rompu avec le déversement frontalier caractéristique des mouvements plus anciens.

L'ensemble de ces aires rassemblait vers 1960 environ 12.200 personnes ; elles sont 21.100 en 1972 (19.000 selon les données administratives non corrigées). L'augmentation est importante (pour plus du tiers elle résulte vraisemblablement de l'accroissement naturel) mais très inégalé selon les aires.

Le solde migratoire annuel n'est que légèrement positif, produit de l'ampleur simultanée des mouvements d'arrivée et de départ. Il tend à se dégrader (41 familles/an en 1960-67, 25 en 1968-72), mais la structure des flux est demeurée à peu près constante.

Tableau n° 17. Flux annuels moyens de familles de 1968 à 1972 selon les aires de peuplement rural récent.

	Immigration				Emigration				Bilan migratoire	
	Total	Pays Mossi	Autres aires	Dépl. int.	Total	Pays Mossi	Autres aires	Dépl. int.	Aire Mossi	Pays Mossi
A.2.1. Région de Fara	129,0	19,0	6,0	3,8	124,5	12,5	6,0	6,0	+ 6,5	+ 6,5
A.2.2. Rég. Gassan-Douroula	120,0	9,5	8,5	1,9	118,0	2,9	11,5	3,6	+ 3,6	+ 6,5
A.2.3. Centre Cercle Toma	19,0	8,5	8,0	2,5	15,0	6,5	7,0	1,3	+ 3,0	+ 2,0
A.2.4. Bassin Voum-Hou (Nouma)	140,5	36,0	4,0	0,5	133,5	9,0	24,0	0,6	+ 7,0	+ 27,0
A.2.5. Rég. de Yalenga (Arib.)	6,5	6,0	0,4	0,2	3,7	0,5	2,8	0,4	+ 3,1	+ 5,5
A.2.6. Région de Dano	113,0	7,5	3,7	1,9	110,5	4,3	5,0	1,3	+ 1,9	+ 3,2
	128,0	86,5	30,5	11,0	105,0	35,5	56,5	13,0	+ 25,0	+ 51,0

Ce bilan global recouvre une grande diversité, liée avant tout aux conditions historiques et géographiques de l'immigration mossi dans les différentes aires.

L'aire A.2.5. n'est qu'un appendice - privilégié - de la vaste aire de migration sahélienne (A.1.5.). Investie par quelques familles dès avant 1940, elle s'est peuplée de Mossi surtout entre 1950 et 1960. Riche en eau, élément naturel fondamental et devenu rare du Sahel, elle a accueilli depuis 1968 quelques dizaines de familles fuyant leur villages victimes de la sécheresse (cf. tableau N° A.12). Mais, elle aussi atteinte par cette dernière, elle a été désertée par une partie de ses immigrants. Le sursaut actuel des flux migratoires, arrivées et départs, est conjoncturel.

Les aires A.2.3. (partie centrale du Cercle de Toma) et A.2.6. (région de Dano) se singularisent par la sérénité de l'évolution des mouvements migratoires depuis 1960 : arrivées et départs se sont poursuivis à un rythme très égal. Mais elle n'y a pas le même sens.

En A.2.6. elle reflète l'éloignement au regard du pays Mossi et l'isolement au sein du champ migratoire mossi. L'aire est à l'écart des flux dominants actuels et préservée des perturbations induites par l'essor des migrations agricoles. La diversité de l'origine des familles avant 1960 traduit clairement les liens entre l'implantation des immigrants et les mouvements d'individus ou de familles mossi vers le Ghana (cf. tableau n° A.13). Depuis 1960, les flux géographiques se sont remarquablement spécialisés (la plus grande partie des familles sont désormais originaires du Cercle de Boussé, quelques autres du Cercle de Yako) et la plupart viennent directement du pays Mossi. Les migrations mossi changent de visage.

L'aire A.2.3. s'est développée initialement grâce surtout à un apport migratoire indirect qui, sauf en 1940-45 (période au cours de laquelle les mouvements de fuite à partir du pays Mossi ont été nombreux) a conservé ensuite un rôle déterminant (cf. tableau N° 18).

Tableau N° 18. Evolution de la distribution des flux d'immigration dans l'aire A.2.3.

Lieu de résidence antérieur	Date d'installation								
	Avt 1930	1930-39	%	1940-49	%	1950-59	%	depuis 1960	%
- Pays Mossi	-	2	18	40	65	55	44	66	45
- Déplacement externe			82		35		55		51
A.1.3.				14		43		47	
A.1.4. + B.1.4.	1	7		2		10		16	
Autres	1	-		6		15		11	
- Déplacement interne	-	-		-		1	1	5	4

Les divers flux d'immigration sont restés à peu près constants depuis 1960 (à l'exception d'un léger sursaut en 1963-66). De son côté l'émigration n'a guère évolué. Les migrants n'ont pas cédé à l'attrait des "terres neuves" dont

certains sont pourtant très proches. Le quotient annuel de mobilité est modéré à la fois pour les nouveaux-venus et les familles anciennement implantées, (4 à 5 % depuis 1968). Il traduit une instabilité inhérente aux conditions de séjour dans les établissements mossi.

L'aire maintient son attraction au regard de l'extérieur, et retient ses immigrés. Ses attraits sont en fait localisés surtout dans sa partie Sud-Ouest (villages Zouma, Kamba, Sankoué) à proximité d'un petit massif de collines birrimiennes : les terres y sont à la fois relativement abondantes, et de bonne qualité. Bien que souvent exclus des bas-fonds, sites agricoles les plus fertiles, les immigrants bénéficient de bonnes récoltes de sorgho, et ont la possibilité de cultiver un peu de coton (1).

De même que dans les deux aires précédentes, l'apport migratoire en A.2.4. (région de Nouna) est demeuré à peu près constant, (excepté un sursaut des flux en 1971). Les départs par contre se sont accrus à partir de 1963-64, dirigés essentiellement vers le sud, de part et d'autre de la Volta Noire (cf. tableau N° 19).

Tableau N° 19. Evolution des déplacements externes à partir de l'aire A.2.4. depuis 1960.

Destination	Date de départ									
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
A.3.5.	-	-	-	-	10	-	2	3	7	6
A.3.4. + B.2.2.	-	-	1	7	2	11	10	2	2	3
Autres	1	-	-	1	3	1	4	3	1	2

Nous avons déjà noté que ces flux d'émigration à partir de A.2.4., eux-mêmes précédés d'un apport du Mali, peuvent être considérés historiquement comme les premières manifestations de l'essor des migrations agricoles actuelles.

Tableau N° 20. Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leurs dates d'installatinn (d'après les données administratives) dans l'aire A.2.2. (cercles de Dédougou et Toma).

	1957-64		1964-68		1968-72		Nombre Fam. prés				
	Nombre Fam.	Quot.	Nombre Fam.	Quot.	Nombre Fam.	Quot.					
Présentes 1957	23	5	3,4%	2	5	6,8%	1	7	12,4%	1	10
Venus 1967-64	92			33	10,0	3	25	11,3	1	38	
1964-68	24					9	10,5			15	

(1) A. Kamba, en 1969, 40 parmi les 41 chefs de famille présents ont exploité un champ de coton : selon leurs déclarations, 15 d'entre eux en ont obtenu plus de 5.000 CFA de revenus monétaires.

Dans une certaine mesure celles-ci ont été annoncées par les flux qui ont assuré à partir de 1948-50 l'essor de l'aire A.2.2.. Pour la première fois, on constate de la part des migrants un choix - trop systématique pour dépendre du hasard - en faveur de sites d'installation riverains d'une vallée inoccupée : Goïni, Tissi, Soroni, Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga sont autant d'établissements faisant face aux vastes étendues désertes de la vallée de la Volta noire. Amorcé par d'anciens migrants provenant des aires A.1.3. et A.1.4., le mouvement d'implantation mossi s'est développé modestement mais régulièrement, grâce avant tout aux familles venues directement du pays Mossi. En 1966-68 l'apport migratoire connaît un net sursaut (cf. tableau N° A.12). Parallèlement, le nombre de départs s'élève (2 départs annuels vers d'autres aires de 1960 à 1965, une dizaine ensuite). Une fraction importante des nouveaux venus ne tarde pas à repartir (cf. tableau N° 20) tandis que le quotient de mobilité des migrants plus anciens croît brutalement. En 1968-72, le solde migratoire annuel est tout juste positif.

L'examen des cahiers villageois successifs dans trois établissements (Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga) permet de dénombrer au total 81 départs de familles jusque 1972. Après enquête sur leur destination, il apparaît que ces familles se sont avant tout déplacées vers les "terres neuves" les plus proches (A.3.3., A.3.4.) (cf. tableau n° 21). Pourquoi sont-elles parties, bien que les terres ne manquent pas ? Est-ce l'indice d'un échec de l'implantation mossi ? Pourquoi l'apport migratoire se maintient-il ? Nous montrerons comment ces flux d'émigration sont en quelque sorte une sanction de la réussite de la pénétration mossi. Après un afflux initial désordonné des migrants, un nouveau groupement secrète lui-même le départ de familles, en général les plus isolées, marginales au plan socio familial, tandis que ses effectifs s'ajustent à l'espace agricole effectivement disponible. C'est une condition de son enracinement. Mais il n'est guère douteux que l'émigration a par ailleurs été encouragée par l'ouverture et le développement des "terres neuves" proches. La progression du champ migratoire mossi a accentué l'instabilité du peuplement dans les établissements de l'aire A.2.2.

Tableau N° 21. Répartition géographique des flux d'émigration à partir de Doumbassa, Kirikongo et Noraotenga (aire A.2.2.)

Nbre Dép.	Destin. ! inconn.	après dc du ch.f.	Déplac. ! interne à l'aire	Vers "Terres Neuves"	Vers Villes (C.I.3.)	Vers Etrang.	Retours pays Mossi
81	11	12	13	32	3	4	6

L'évolution du mouvement migratoire dans la région de Fara (A.2.1.) est fondamentalement différente. L'aire s'est créée à partir de 1930-40 (compte non tenu des quelques familles, souvent des Yarsé originaires de Boromo, implantées antérieurement) autour de quelques noyaux de familles, souvent musulmanes, Yarsé, installées au carrefour de deux voies de communications traditionnelles vers le Ghana : l'une venant du Yatenga et longeant la Volta noire, l'autre venant de la région de Sabou. Ces familles vivaient pour l'essentiel d'activités liées au transit des hommes et des marchandises, assurant un rôle d'étape pour les voyageurs ou exerçant elles-mêmes des activités commerciales. Elles venaient de l'ensemble du pays Mossi, avec toutefois une nette prédominance des familles originaires du Yatenga et de l'Ouest Mossi ; la plupart avaient séjourné au moins une fois au Ghana avant de s'installer dans la région de Fara.



L'aire s'est développée à mesure que les mouvements de personnes vers le Ghana s'amplifiait, et a accueilli en 1940-45 de petits groupes d'immigrants ruraux animistes ou musulmans. Les premiers étaient presque tous originaires des Subdivisions de Sabou et Koudougou. Les seconds venaient de la plupart des régions islamisées du pays Mossi, en particulier le Cercle de Kombissiri et le Yatenga. Un afflux de migrants, très localisé, suivit par ailleurs l'ouverture de la mine de Poura.

La région de Fara fut donc une aire de migration très composite, un véritable carrefour de courants et de flux migratoires. L'évolution depuis 1960 est elle aussi hétérogène, marquée au début par l'implantation de nombreuses familles revenant du Ghana (surtout à Fara) l'affaiblissement des mouvements de personnes et de marchandises vers le Ghana et un certain déclin des activités commerciales, et l'arrêt en 1965 de l'activité de la mine d'or de Poura.

La population des établissements commerçants les plus importants décline essentiellement en raison d'un net ralentissement de l'apport migratoire : Fara, Poura -Mine, le quartier central de Poura-village rassemblaient (selon les données administratives) 230 familles en 1965 ; elles ne sont plus que 150 en 1972. Parallèlement, et non sans lien avec ce déclin, certaines familles reconvertissent leurs activités. Mettant à profit les bons sols qui cernent les collines birrimiennes et lorsqu'ils le peuvent les bas-fonds, les immigrants mossi seront des éléments moteurs du développement de la culture du coton, du riz. Quelques uns s'installeront à l'écart des lieux les plus peuplés et ne seront pas étrangers à l'essor actuel des flux de migrants agricoles : des groupements se constitueront autour d'eux.

La plupart des groupements ruraux animistes ou musulmans déclinent. Quelques uns cependant se développent, situés soit à la lisière d'étendues de terres disponibles abondantes (Poura et Prédié, près de la Volta noire et de la Forêt classée de Laba), soit à proximité de vastes bas fonds (Nanano). Leur essor est assuré simultanément, dans les mêmes villages, par des migrants musulmans, qui se rassemblent en communautés religieuses autour de personnages réputés (maîtres d'école coranique, El Hadji), et des migrants animistes. Mais les uns et les autres forment toutefois des unités socio résidentielles parfaitement distinctes. Les courants migratoires dont ils relèvent ont par ailleurs leur évolution et leurs caractères propres (cf. tableau N° 22).

A Poura (quartier Dar Salam) et Nanano, les communautés musulmanes se sont développées initialement presque uniquement grâce à l'apport de familles venant d'autres aires de migration (ville de Boromo et Mali notamment) ou de communautés voisines. Ce n'est qu'à partir de 1964-65 qu'elles accueillent un flux désormais dominant de familles (parmi lesquelles de nombreux Yarsé) venues directement du pays Mossi, avant tout le Yatenga et la région de Kokologo.

Très particulier (par l'origine des familles au pays Mossi, la part des Yarsé, la structure sociale des groupements) le courant migratoire musulman est dans la région de Fara relativement ancien. Son essor actuel est modeste mais réel, lié surtout à l'apport direct du pays Mossi.

Tableau N° 22. Immigration mossi dans les établissements de Nanano et Poura (A.2.1.) selon le courant migratoire.

- n° 22.1 Evolution de l'apport migratoire depuis 1960 selon le type de flux.

	Avt 1960	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<u>Courant migratoire musulman</u>														
Flux direct	3	-	-	-	-	3	4	-	1	2	-	2	7	3
Déplac. externe	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
interne	-	-	7	-	1	-	1	1	-	1	1	-	-	1
<u>Courant migratoire animiste</u>														
Flux direct	5	1	-	2	3	-	6	8	11	3	8	8	13	8
Déplac. externe	-	-	-	-	-	-	7	2	3	2	1	4	2	-
interne	4	-	-	-	-	-	5	5	1	-	2	3	2	2

- n° 22.2 Origine des familles au pays Mossi selon les dates d'installation

courant animiste

	Avt 1960	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Koudougou-Sabou	5	1	-	2	2	-	4	4	2	3	1	5	1	1
Kokologo-Kindi	1	-	-	-	1	-	3	3	5	-	5	4	2	1
Nanoro-Arbolé	-	-	-	-	-	-	9	8	7	1	4	2	11	5
Autres	3	-	-	-	-	-	2	-	1	1	1	4	3	3

courant musulman

Koudougou-Sabou	1	-	-	-	-	2	2	1	-	1	-	-	-	-
Kokologo	-	-	4	-	1	-	-	-	-	2	1	-	1	1
Nanoro-Yako	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Yatenga	3	-	1	-	-	1	1	-	-	-	-	3	4	1
Centre-Mossi	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1
Sud-Mossi	3	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1

Les flux de migrants animistes se sont brusquement multipliés à partir de 1965. Important, souvent à l'origine de la fondation des nouveaux établissements, l'apport migratoire indirect est très caractérisé : sur 41 flux depuis 1965, 20 proviennent d'établissements proches (les établissements commerçants, et Poura-Mine où l'activité minière est interrompue) et 12 de diverses gares (Siby, Batondo, Bounou, Ompôl).

Il y a une profonde rupture entre les mouvements animistes anciens et actuels. Les nouveaux venus sont originaires surtout des Subdivisions de Nanoro et Kokologo. Ils se rassemblent dans des groupements qui n'ont souvent d'autre lien que la proximité avec les formes antérieures de l'implantation mossi. Le courant migratoire animiste actuel repose sur des flux nouveaux qui, joints à l'essor du courant musulman, font de la région de Fara une réelle aire de pénétration rurale actuelle. Celle-ci se superpose en partie aux champs migratoires antérieurs, mais elle ne se confond jamais avec eux au niveau local.

Au-delà de sa diversité, l'évolution récente des migrations dans les aires de peuplement rural récent répond essentiellement aux conditions initiales de l'implantation mossi.

Dans les aires qui se sont formées à partir d'autres aires plus anciennes proches, cette évolution s'inscrit pour l'essentiel dans le prolongement du passé.

Les autres aires se sont développées sous l'influence de mouvements migratoires dirigés vers l'étranger. Elles sont dans une certaine mesure des "accidants" historiques liés à un certain site géographique. Elles ont été directement affectées par les transformations des mouvements migratoires (vers le Ghana, le Mali) dont elles sont dérivées. Leur évolution récente marque une rupture avec le passé, chacune d'entre elles étant amenée à se redéfinir au sein du champ migratoire mossi.

Les liens entretenus jadis par les aires A.2.1. (région de Fara) et A.2.6. (région de Dano) avec les mouvements migratoires vers le Ghana se sont nettement distendus. La première s'est indiscutablement ouverte, dans ses parties les plus favorables, aux migrations agricoles acutelles. Dans la seconde, les migrations mossi changent de visage. Les migrants de l'aire A.2.4. (région de Nouna) ont dès 1963-64 brusquement cédé à l'appel des "terres neuves" situées plus au sud, le long de la Volta noire. Le peuplement mossi est à la recherche d'un nouvel équilibre.

#### III.4. Les aires de pénétration rurale ancienne et récente (B.I.): des aires devenues marginales.

Fondées à des dates plus ou moins lointaines, les diverses aires de la strate B.I. ont en commun plusieurs caractères. Le peuplement mossi a toujours été peu dense (en 1960, la densité était généralement inférieure à 1 hab/km<sup>2</sup>), réparti dans des établissements de petite taille (en moyenne le plus souvent moins de 50 personnes par établissements) (cf. tableau N° 2). Les mouvements d'arrivées et de départs de familles sont peu nombreux, et le solde migratoire légèrement positif. De 1960 à 1972, les effectifs de migrants ont progressé de 9.100 à 16.900 personnes (15.400 selon les données administratives non corrigées). Modeste, leur part parmi l'ensemble de la population immigrée en milieu rural est demeurée constante (11 % en 1960; 12 % en 1972).

La situation s'est en fait dégradée. L'apport migratoire (tous flux confondus) a légèrement diminué (90 familles/an de 1960 à 1967, 80 de 1968 à 1972) tandis que l'émigration progressait fortement : 42 familles/an en 1960-67, 73 en 1968-72. Au cours des cinq dernières années, le bilan a été tout juste équilibré. Cette dégradation affecte, à des degrés inégaux, chacune des aires de la strate. Elle ne revêt cependant pas partout les mêmes formes, ni la même signification.

Sur les franges nord-est du pays Mossi (aire B.1.6.), elle résulte d'une évolution du mouvement migratoire mossi en vase clos. Le peuplement mossi y est très ancien, et l'on éprouve souvent des difficultés à distinguer ce qui relève de migrations contemporaines ou du prolongement au XX<sup>ème</sup> siècle de courants migratoires traditionnels, historiques. Le tiers des familles se sont installées dans leur lieu de résidence actuel avant 1930. La présence mossi sourde du passé lointain.

L'immigration fut notable jusque 1945. Riveraine du pays mossi, l'aire a accueilli pour sa part le déversement frontalier de migrants constaté à la même époque pratiquement sur tout le pourtour du pays Mossi : les trois quarts des migrants venus avant 1945 et toujours présents sont originaires des régions de Boulsa, Zörgo et Tougouri. Depuis elle connaît une évolution semblable aux aires A.1.6. et A.1.7. (régions de Zabré et Tenkodogo) : une diminution régulière de l'apport migratoire (caractérisé par ailleurs par l'abondance des déplacements internes), et une stabilité de l'émigration. C'est, par excellence, une aire marginale au sein du champ migratoire mossi actuel.

Trois aires, peu importantes par les effectifs de migrants, ne sont pour l'essentiel que les prolongements géographiques d'autres aires voisines.

A l'exception d'un petit groupe de familles musulmanes installées souvent il y a plusieurs décennies dans la région de Koungny, à l'ouest du Cercle de Toma (1) B.1.4. (région de Tougan) est une aire de pénétration mossi récente : parmi les familles présentes, moins d'une dizaine sont venues avant 1950. Ce n'est qu'à partir de cette date que l'aire est réellement investie par les migrants. Parmi ces derniers, trois sur cinq viennent soit des aires de peu de temps ancien proches (A.1.3. et A.1.4.) soit du Mali. L'apport direct du pays Mossi est resté extrêmement faible (2 à 3 familles par ans en moyenne depuis 1960). A deux exceptions près, l'implantation mossi est très diffuse : sur 24 établissements, 22 rassemblent moins de 10 familles et 14 moins de 3 familles. Un millier de Mossi au total se dispersent sur près de 5 000 km<sup>2</sup> (2). L'apport migratoire et l'émigration n'ont depuis 1960 connu aucune évolution notable. La plupart des migrants sont toujours originaires du Cercle de Yako (avant tout, la Subdivision de Bagaré) ; les flux du Yatenga tendent à s'amenuiser.

L'aire B.1.1. (région de Sapouy) est un petit glacis de pénétration mossi en avant du cordon d'établissements anciens alignés le long de la vallée de la Volta rouge. Le peuplement mossi se caractérise par son extrême dilution (35 familles réparties en 8 villages, en 1972) et sa relative stabilité (mais le quotient de mobilité des migrants anciens tend à croître), sauf autour de la ville de Pô. Les migrants viennent tous du Sud du pays Mossi.

L'aire B.1.2. (région de Nabou) a été fondée à la même époque et dans les mêmes conditions que l'aire A.2.1. L'immigration mossi y est restée très modeste et éparse. A n'en pas douter, deux facteurs se sont opposés à la multiplication des immigrés. Les terres à l'intérieur et autour du massif de collines birrimiennes de la région de Nabou sont très densément occupées et n'offrent que peu d'espaces agricoles disponibles. La population locale comprend essentiellement des femelles venues de longue date de l'Ouest (des Bwa surtout), accumulées au pied des collines. Ces immigrants anciens sont animistes et ont constitué un milieu humain peu favorable à l'implantation de familles Mossi souvent, à l'époque, musulmanes. Depuis 1960 l'apport migratoire, extrêmement faible, ne parvient pas à compenser les départs : le solde migratoire est négatif.

---

1) la région de Koungny dont la population marka ou samo est musulmane n'a accueilli que des migrants musulmans. Elle a offert à ces derniers les mêmes conditions d'accueil que l'aire B.1.7 (intérieur de la boucle de la volta noire) dont elle est en fait un prolongement.

2) Au centre de l'aire, le canton Samo de Kouy présente la particularité de n'avoir jamais accueilli de migrants, en raison semble-t-il de l'hostilité du chef de canton à toute présence Mossi.

Inversement, c'est parce que tout au partie de la population locale était musulmane que les aires B.1.7. et B.1.8. ont accueilli, parfois depuis très longtemps, un flot modeste mais régulier de migrants musulmans.

S'il y eût auparavant quelques noyaux Mossi épars (à Sao, Djissasso, Kari) le courant migratoire musulman ne prit réellement son essor dans la région de Safané (B.1.7) qu'à partir de 1935-40. Les migrants souvent Yarsé sont venus essentiellement du Yatenga et du Cercle de Yako, quelques uns étaient originaires de la région de Koudougou ou du Sud-mossi. En 1960, l'aire ne rassemblait que 1.100 Mossi répartis dans 29 villages. A l'exception de quelques communautés (Sao, Tiekry, Vy) au demeurant peu importantes les effectifs ne dépassent jamais 100 personnes) ; les migrants sont dispersés le plus souvent par groupe de 1 à 3 familles. La densité de la population Mossi est extrêmement modeste (0,2 habitants/Km<sup>2</sup>) (1).

Si depuis 1960, l'apport migratoire tend à s'accroître quelque peu, le fait le plus remarquable est la nette progression du quotient annuel de mobilité des migrants anciens et la très forte instabilité inhabituelle des migrants les plus récents (cf. tableau n° 23). Migrants anciens et récents retournent au pays Mossi ou se dirigent pour la plupart vers le sud de l'aire A.3.4.

Tableau N° 23 Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leurs aires d'installation dans l'aire B.1.7. (sub. de Safané et P.A. Tchériebe).

	Nbre	1964-61		1961-66		1966-69		1969-72		Nbr				
		Fam.	Départs	Segm	Départs	Segm	Départs	Segm	Départs		Segm			
			Nbre	Quot.	Nbre	Quot.	Nbre	Quot.	Nbre		Quot.			
présentes 1954	64	12	2,8%	5	7	2,6%	4	8	4,1%	8	7	7,4%	1	48
venues 1954-61	43				14	5,6		2	2,1		5	7,1	1	23
1961-66	20						4	7,1			3	9,7		13
1966-69	22										6	15,8		16
1969-72	28													

(1) L'aire connut dès le début du siècle au Nord-Est, près de la Volta noire, quelques mouvements d'implantation de familles Mossi animiste venues de la région de Koudougou. Elles avaient pratiquement toutes disparues avant 1945-50, tandis que la population locale (Nounouna) avait fortement diminué, en raison notamment des conditions sanitaires (maladie du sommeil). Un très discret apport migratoire animiste (quelques familles) se manifeste à nouveau depuis quelques années dans les villages riverains de la vallée de la Volta noire.

Dans la région de la Sirba (B.1.8), on observe un très discret sursaut de l'apport migratoire au cours des dernières années. Cependant les migrants ne viennent plus de la région de poulsa -lieu d'origine de la plupart des migrants anciens- mais de celle de Ziniaré située beaucoup plus à l'intérieur du pays Mossi, et affectée par ailleurs de quelques mouvements d'émigration vers l'ouest de la Haute-Volta. Est-ce le fruit de la sécheresse, dans une région déjà pré-sahélienne ; depuis quelques années les départs se sont également accrus, et le solde migra est à peine équilibré.

Il y eût jadis des Mossi en pays léla aire B.1.3). Mais ils n'y furent jamais très nombreux, et toujours éparpillés et instables (1) Le pays Léla se présentait alors exclusivement comme une aire de déploiement épisodique des Mossi des régions les plus proches (subdivisions de Nanora, Koudougou, Sansa, Vindi) au gré soit des pressions diverses exercées par l'administration, soit des périodes de difficultés vivrières aiguës. Mais le pays Léla ne s'est pas prêté au développement de groupements d'immigrés importants.

Un simple regard sur une carte des densités de population en rend compte : c'est une aire densément peuplée, parfois aussi peuplée que les parties les plus proches du pays Mossi. (50 hab/Km<sup>2</sup> dans la région de Réo-Tenado, de 35 à 50 le plus souvent près de Didyr). On observe aisément qu'un peuplement Mossi ancien est apparu à la fois au nord (A.1.3) et au sud (A.1.2) dans des régions où la densité de la population était sensiblement inférieure.

Ce n'est qu'à partir de 1940-45 que des familles tendent à s'implanter durablement (du moins suffisamment pour être toujours présente). En 1960 la pénétration Mossi est déjà importante, mais très diffuse : un peu plus de 2.000 personnes se dispersent dans une quarantaine de villages lélé, éparpillés sur près de 3.000 Km<sup>2</sup>. La distribution du peuplement Mossi dans les divers villages n'est pas homogène : à un lot de petits noyaux (25 villages accueillent moins de 35 Mossi) s'opposent une dizaine de véritables établissements (plus de 90 à 100 Mossi), la plupart situés à proximité immédiate du pays Mossi (Bissou, Imouga, Mouséo, Diou,...).

L'évolution du peuplement immigré depuis 1960 a été très contrastée. Nous avons déjà rendu compte du développement d'une réelle aire d'implantation rurale sur les rives de la Volta noire (aire A.3.2.). Quelques établissements (au nombre de 6) ont fortement prospéré et rassemblent en 1972 de 200 à 400 personnes tous sont situés à moins de 10 km du pays Mossi: Si dans les villages d'accueil la population Gurunsi n'était dans la plupart des cas supérieure aux effectifs d'immigrants, on aurait pu légitimement estimer qu'il s'agit en fait d'une forme d'extension territoriale du pays Mossi. Ailleurs l'évolution a été peu significative, sinon d'une certaine médiocrité des flux migratoires, dans le prolongement du passé proche : quelques noyaux Mossi ont disparu, une douzaine sont apparus ; dans une quinzaine d'établissement Mossi les effectifs sont restés stables ou ont diminué, dans une

(1) de nombreux Mossi du Yatenga notamment se sont installés en pays léla à la suite de la grande famine de 1914. Tous (dit-on- sont repartis rapidement, en particulier en raison d'une forte hostilité manifestée à l'époque par les lélé à l'égard de la présence Mossi, hostilité qui se serait traduite par des conflits armés.

quinzaine d'autre ils se sont légèrement accrus.

Dans l'ensemble, de 1960 à 1972, l'apport migratoire est demeuré à peu près constant ; l'émigration tend à croître (vers A.3.1, A.3.2)

Les diverses aires de la strate B.1, déjà caractérisées par la faiblesse du peuplement Mossi en 1960 ont en commun la particularité d'être pour l'instant démunies d'apport migratoire notable, qu'il provienne du pays Mossi ou d'autres aires de migration.

Si l'on met à part les deux aires d'accueil exclusif de migrants musulmans (B.1.7 et B.1.8) les autres aires peuvent se répartir à cet égard en deux groupes.

Dans le premier cas, les conditions d'accueil étaient et sont demeurées défavorables ou peu attractives, pour des raisons démographiques, climatiques, parfois pédologiques, intervenant seules ou associées. C'est le cas des aires B.1.2, B.1.3, B.1.4 et B.1.5, toutes situées à l'ouest et au sud du pays Mossi.

Dans le second cas, les aires accueillent peu de migrants en raison surtout, semble-t-il, de leur éloignement par rapport aux foyers actuels d'émigration à partir du pays Mossi.

Il en est ainsi au sud de la vallée de la Volta rouge, en amont de Pô : l'afflux de migrants Mossi plus à l'ouest le long de la route Sabou-Léo et autour de la ville de Pô, et les projets de mise en valeur de la vallée de la Volta rouge incitent à estimer que les conditions de l'immigration Mossi pourraient rapidement se modifier.

Il en est ainsi également sur les franges nord-est du pays Mossi, en particulier au delà du cordon de peuplement gourmantché relativement dense qui longe le pays Mossi : la relative faiblesse de la densité de la population dans la partie du pays Mossi la plus proche, des conditions climatiques déjà médiocres, la présence de nombreux groupements peuls et l'utilisation par leurs troupeaux de vastes paturages, la fermeté du contrôle politique assuré par les Gourmantché sur leurs espaces villageois laissent mal augurer du devenir d'un éventuel afflux de migrants Mossi.

L'homogénéité des aires B.1 face à l'immigration Mossi actuelle serompt au regard de l'émigration, le facteur déterminant étant le site par rapport aux "terres neuves".

Dans les aires les plus isolées (B.1.4, B.1.6, B.1.8), l'émigration est depuis 1960 restée étale ou ne s'est que légèrement accrue. Ne connaissant par ailleurs qu'un apport migratoire très faible (par le nombre de familles concernées ou par son volume rapporté à la superficie de l'aire d'accueil), elles sont doublement marginales.

Dans toutes les autres aires, l'émigration s'est fortement développée : des familles, en particulier celles installées depuis peu de temps, ont été attirées vers les nouvelles aires rurales les plus

proches (de B.1.1 vers P6, de B.1.2 vers A.21. de B.1.3 vers A.3.2 ou A.3.3, de B.1.5 vers A.3.5, de B.1.7 vers A.3.4). Les quotients annuels de mobilité atteignent parmi les nouveaux-venus, des valeurs très élevées généralement supérieures à 8%. Ces aires sont directement insérées, en tant qu'aires de départ, dans le mouvement de redistribution géographique du peuplement **mossi** immigré suscité par l'essor des nouvelles aires rurales

Privée d'apport migratoire stable, condamnée à vieillir, la population Mossi parviendra-t-elle à survivre?



**IV) LES MIGRATIONS MOSSI ACTUELLES EN MILIEU RURAL. UN CHAMP MIGRATOIRE DIFFERENCIE.**

**IV 1) Le bilan actuel : un bouleversement du champ migratoire**

De 1960 à 1972, les diverses aires de migrations mossi en milieu rural (strate -D- incluse) ont connu en moyenne chaque année 737 nouvelles installations de familles et 397 départs (cf. tableau n° 7). L'analyse de l'évolution des mouvements migratoires selon les diverses aires nous a montré à quel point ces chiffres n'ont qu'une réalité statistique globale et recouvrent une grande diversité géographique jointe à de profondes modifications dans le temps.

**Tableau n° 24. Répartition des flux d'immigration annuels en milieu rural selon les strates, de 1968 à 1972.**

Strate	Nombre annuel de familles (1)					Distribution en %							
						selon type de flux				selon les strates			
	Total	Flux Dir.	Dépl. ext.	Dépl. int.	Taux Imm.	Total	Flux Dir.	Dépl. ext.	Dépl. int.	Total	Flux Dir.	Dépl. ext.	Dépl. int.
A.3.-B.2.	642	466	169	7	5,0	65,1	66,3	69,0	18,7	1100	72,5	26,3	1,1
A.2.	128	86,5	30,5	11	2,9	13,0	12,3	12,4	29,3	1100	67,6	23,8	8,6
A.1.	77	50	15,5	11	50,55	7,8	7,1	6,3	30,7	1100	64,9	20,1	14,9
B.1.	80	52	20	8	0,34	8,1	7,4	8,1	21,3	1100	65	25	10
	<b>927</b>	<b>654,5</b>	<b>235</b>	<b>37,5</b>									
D.	58,5	48	10,5	-	-	5,9	6,8	4,2	-	1100	82,1	17,9	-
<b>Ensemble</b>	<b>1985,5</b>	<b>702,5</b>	<b>245,5</b>	<b>37,5</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>1100</b>	<b>71,3</b>	<b>24,5</b>	<b>4,1</b>

(1) Le taux d'immigration est l'apport migratoire annuel (déplacements internes exclus) pour 100 km<sup>2</sup>.

Tableau n° 25. Répartition des flux d'émigration annuels en milieu rural selon les strates, de 1968 à 1972.

Strate	Nombre annuel de familles					Distribution (en %)							
	(1)					selon type de flux				selon les strates			
	Total	Flux	Dépl.	Dépl.	Taux	Total	Flux	Dépl.	Dépl.	Total	Flux	Dépl.	Dépl.
	dir.	ext.	int.	Emig.		dir.	ext.	int.		dir.	ext.	int.	
A.3.-B.2.	50	19	21,5	9,4	1,5	10,2	10,6	8,3	19,6	100	38	43	18,8
A.2.	1105	35,5	56,5	13,0	3,8	21,5	19,7	21,8	27,1	100	33,8	53,8	12,4
A.1.	1254	93	148	12,5	3,2	52,0	51,7	56,9	26,0	100	36,6	58,3	5,2
B.1.	173	32	28	13	5,8	15,0	17,8	10,8	27,1	100	43,8	38,3	17,8
	1482	179,5	254	48									
D.	6,5	0,7	5,5	-		1,3	0,4	2,1	-	100	10,8	89,2	-
Ensemble	488,5	180	259,5	48		100	100	100	100	100	36,8	53,1	10,0

(1) Le taux d'émigration est le rapport entre le nombre de départs de familles (déplacements internes exclus) et l'effectif moyen des familles, ramené à l'année. L'effectif moyen est établi à partir du nombre de familles en 1972 et du bilan migratoire de 1968 à 1972 ; il ne tient pas compte des segmentations de familles (ce qui conduit à une légère sous-estimation).

Dans l'ensemble, de 1960-1967 à 1968-1972, les flux d'immigration, mais aussi les départs se sont multipliés : au cours de chacune des cinq dernières années les premiers ont été de 986 familles, les seconds de 489 familles (1).

Le taux d'immigration annuel de 1968 à 1972 présente des écarts très importants selon les strates : impétueuse en A.3.-B.2. (2) et notable encore en A.2., l'immigration Mossi, rapportée à la superficie est (est devenue) très faible dans les aires A.1. et B.1. (cf. Tableau n° 24).

Plus des deux tiers des nouvelles installations sont le fait de migrants venus directement du pays Mossi. La structure des flux d'immigration varie peu selon les strates (sauf dans les périmètres d'aménagements hydro-agricoles). Seuls les déplacements internes, au demeurant peu nombreux, introduisent un élément de diversité : très faible en A.3.-B.2., leur importance croît dans les aires d'implantation mossi plus anciennes ; ils représentent 15 % des nouvelles installations en A.1.

- (1) Rappelons que les chiffres présentés pour les périodes 1960-1972 et 1968-1972 ne sont pas directement comparables : les premiers sont extraits des documents administratifs, les seconds sont des données administratives corrigées. Avant de les confronter, il conviendrait de corriger également les données pour la première période. Les flux annuels moyens que l'on peut établir (sans correction) pour la période 1960-1967 (soit 580 nouvelles installations et 340 départs) sont légèrement sous-estimés.
- (2) Le taux d'immigration annuel pour les aires A.3.-B.2. est sous-estimé : il eût fallu tenir compte de l'extension de ces aires au cours des cinq dernières années et rapporter les flux d'immigration à une superficie moyenne.

Les trois quarts des familles venues dupays Mossi se sont dirigés vers les nouvelles aires d'implantation rurale (A.3.-B.2.) et les périmètres d'aménagements hydro-agricoles: c'est l'expression concrète d'un choix géographique au profit des "terres neuves".

Que cette proportion soit semblable parmi les familles qui se sont déplacées d'une aire à une autre (déplacements externes) surprend quelque peu et suscite des questions. Pourquoi cette égale attraction des "terres neuves" alors que notamment les conditions de l'activité agricole dans le lieu de résidence antérieur (en premier lieu, l'étendue des terres disponibles) sont généralement très différentes? Quelle est la signification de ces "terres neuves" pour les nouveaux venus, de quels espoirs sont-elles investies, sont-ils les mêmes pour tous?

Un peu plus du tiers seulement des flux d'immigration sont des retours au pays Mossi (cf. Tableau n° 25): le plus souvent ces retours sont soit consécutifs au décès du chef de famille, soit le fait d'hommes âgés qui souhaitent terminer leur vie au milieu des membres de leur lignage (budu) ou qui sont appelés à des fonctions familiales ou sociales importantes. L'instabilité du peuplement Mossi immigré, faible en A.3.-B.2., beaucoup plus forte dans les autres strates, correspond avant tout à des déplacements externes ou internes. Dans l'ensemble nous l'avons noté, les premiers se dirigent des aires les plus anciennes vers les aires récentes.

La structure géographique des flux d'immigration présente quelques nuances selon les strates. Les déplacements externes sont particulièrement importants à partir des aires A.1. et A.2. Les retours au pays Mossi sont plus fréquents à partir de B.1. où l'on constate par ailleurs que le taux d'émigration annuel est particulièrement élevé. Les immigrants qui abandonnent un périmètre d'aménagement hydro-agricole retournent rarement au pays Mossi: ils vont tenter leur chance ailleurs.

Les discordances géographiques entre les flux d'immigration et d'émigration rendent compte des déséquilibres de la balance migratoire dans les diverses strates. Globalement, les divers établissements Mossi ont rassemblé chaque année environ 500 familles supplémentaires. Les différences selon les strates sont énormes. Les diverses aires A.1. ont en fait perdu annuellement environ 175 familles. En B.1. et A.2., le solde est légèrement positif. En A.3.-B.2. et D., l'apport migratoire net annuel est de l'ordre de 650 familles.

La balance migratoire au niveau des déplacements internes et externes étant à peu près équilibrée (1), le surplus annuel de 500 familles représente en fait également le solde migratoire au regard du pays Mossi de 1968 à 1972: 700 familles l'ont quitté chaque année, 180 y sont retournées.

(1) On constate un certain écart entre le nombre annuel de déplacements internes selon qu'ils sont saisis dans les lieux de départ ou d'arrivée. Plusieurs facteurs liés à la méthode d'étude et au comportement des migrants et à l'évolution géographique des établissements Mossi font que le bilan de ces déplacements ne s'équilibre que de façon fortuite (cf. note pas ). Certains de ces facteurs pèsent également sur le dénombrement des déplacements externes. Par ailleurs, ces derniers ne sont pas comptés parmi les flux d'émigration lorsqu'ils proviennent de l'étranger.

Mais on observe aussi que les mouvements de familles dirigés vers l'ensemble des aires où l'implantation Mossi est antérieure à 1960 (A.1., B.1., A.2.) ou qui en proviennent, sont en nombre presque égal : à 190 flux d'émigration à partir du pays Mossi répondent 160 retours. L'accroissement des effectifs d'émigrés Mossi concerne presque exclusivement les "terres neuves" et les périmètres d'aménagements hydro-agricoles : le pays Mossi perd chaque année à leur profit 495 familles.

#### IV.2) Des flux géographiques orientés

Les migrants ne viennent pas de n'importe quelle région du pays Mossi, et selon leur lieu d'origine, ils ne se dirigent pas vers n'importe quelle aire d'accueil. Les flux migratoires sont orientés selon des axes privilégiés reliant telles aires de départ et d'accueil.

Cette spécialisation géographique est une donnée constante des migrations mossi, mais elle n'a pas tout à fait la même signification dans le passé et dans le présent. Nous avons noté que les mouvements migratoires anciens ont revêtu essentiellement la forme d'un déversement frontal (aires-refuge périphériques et leurs éventuels prolongements géographiques). La carte n° 4 en apporte une illustration pour trois des aires d'implantation mossi ancienne. L'origine des familles n'était hétérogène que dans les enclaves isolées loin du pays Mossi : leur site près des frontières, leurs liens avec les mouvements d'émigration vers l'étranger et avec le courant migratoire musulman en faisaient des carrefours de flux géographiques.

La polarisation des flux vers les "terres neuves" s'observe à différents niveaux successifs emboîtés. Nous montrerons comment et pourquoi chacun des groupements d'immigrés rassemble essentiellement des migrants venant de quelques villages proches du pays Mossi (parfois un seul village, parfois aussi deux ou plusieurs grappes de villages) ; seules les communautés musulmanes font souvent exception. Par ailleurs, à travers les processus géographiques qui conduisent à la fondation des groupements mossi et l'extension du champ migratoire, chaque aire d'accueil s'ouvre presque exclusivement à des flux provenant des mêmes régions du pays Mossi. Deux facteurs complémentaires jouent à cet égard un rôle déterminant : le lieu de résidence antérieur des premiers migrants et, s'il s'agit d'une aire de migration plus ancienne, l'origine au pays Mossi des familles installées en ce lieu ; l'existence de liens géographiques (proximité ou axes de communication importants) entre les lieux de départ des premiers migrants et leurs nouveaux lieux d'installation.

Parmi les flux directs survenus au cours des cinq dernières années (1), 9 sur 10 proviennent du Yatenga et de l'Ouest-Mossi (y compris le Cercle de Boussé). Cette quasi-exclusivité de l'émigration résulte surtout du fait que pour l'instant seule cette partie du pays Mossi participe activement au courant migratoire agricole qui s'est développé il y a quelques années. Les autres régions du pays Mossi n'adressent guère, la cas échéant, que quelques flux résiduels vers d'anciennes aires d'implantation d'immigrés.

A l'intérieur du Yatenga et l'Ouest-Mossi, les différences sont toutefois notables (cf. Tableau n° A.14). Par rapport au nombre de familles présentes en pays Mossi, le taux annuel de départ de familles est de l'ordre de 2 à 2,2 % dans la Subdivision de Bagaré et le Cercle de Gourcy. Ces deux circonscriptions apparaissent comme le véritable château d'eau de l'émigration rurale actuelle : près d'un migrant sur trois en est originaire. Ailleurs, le taux chute : s'il est encore de 1 % dans la Subdivision de Ouahigouya, il est de 0,5 à 0,6 % dans de nombreuses circonscriptions (Cercle de Segouéna, Subdivisions de Yako, Samba, Koudougou, Kindji, Sabou). Il est inférieur à ces valeurs (0,2 - 0,3 %).

(1) Compte non tenu de l'Est de la Haute-Volta, où l'apport migratoire est au demeurant très modeste et représente moins de 3 % de l'ensemble des flux directs.

Dans les marges septentrionales du Yatenga, dans les circonscriptions situées le plus à l'intérieur du pays Mossi (Subdivisions d'Arbollé, Kokologo, Cercle de Boussé) et dans la Subdivision de Nanoro. Dans le reste du pays Mossi, l'émigration rurale est toujours négligeable (même en tenant compte des flux dirigés vers l'Est de la Haute-Volta).

Les aires de départ des migrants se regroupent en deux pôles majeurs (cf. carte n° 9).

Le plus important, par le nombre des flux et son étendue, comprend un noyau central à émigration forte (Subdivision de Bagaré et Cercle de Gourcy) et une auréole périphérique, qui intègre la partie occidentale de l'O.R.D de Kaya (Cercle de Kongoussi et Subdivision de Téma). Dans l'ensemble, le taux d'émigration décroît à mesure que l'on s'éloigne du noyau central.

Les migrants se dirigent pour la plupart vers le Nord-Ouest de la Haute-Volta (cf. Tableau n° 26). Deux flux géographiques se distinguent initialement : la région de Tougan et Nouna est investie surtout par des migrants du Yatenga, celle de Toma et Dédougou par des familles venues du Cercle de Yako. Ils se rejoignent au niveau de Bondoukuy. Ils tendent à s'approcher de la ville de Bobo-Dioulasso en suivant les routes qui de Nouna et Dédougou mènent vers cette ville. Un flux secondaire se détache et pénètre à l'intérieur du Cercle de Houndé.

Tableau n° 26. Répartition de l'apport annuel moyen (flux direct) en milieu rural au cours des cinq dernières années par lieux d'implantation selon les pôles d'origine.

Régions d'origine	Total	Lieux d'implantation (Cercles)								
		Tougan Toma	Nouna	Ddgou	Houndé	Bobo-D	Léo	Boromo Réo-ten.	Vallée Kou.	Div.
<b>POLE NORD-OUEST MOSSI</b>										
G. Gourcy	17,5	22,6	25,9	26,9	36,1	11,8	10,9	4,5	12,5	3,4
S. Ouahigouya	12,4	17,2	19,4	13,1	13,9	8,8	-	1,5	29,2	7,1
Autres Yatenga (1)	13,1	6,5	20,1	16,9	16,7	20,6	-	4,5	20,8	28,6
	43,1	46,2	65,5	56,9	66,7	41,2	10,9	10,4	62,5	39,3
S. Bagare	14,5	29,0	16,5	26,2	13,9	17,5	10,9	4,5	-	-
Autres C.Yako	13,4	15,1	15,1	13,1	16,7	20,6	12,7	16,4	-	7,1
	27,9	44,1	31,7	39,2	30,6	38,2	13,6	20,9	-	7,1
<b>POLE SUD-OUEST MOSSI</b>										
S. Nanoro-Kindi	8,5	3,2	0,7	0,8	-	11,8	10,9	38,8	-	-
Autres C.Koudougou	13,4	3,2	1,4	1,5	-	5,9	19,1	22,4	4,2	3,6
(2)	21,9	6,5	2,2	2,3	-	17,6	10,0	61,2	4,2	3,6
<b>DIVERS</b>										
C. Boussé	3,6	3,2	0,7	0,8	2,8	2,9	14,5	7,5	-	28,6
Est-Mossi	3,5	-	-	0,8	-	-	10,9	-	33,3	21,4
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Partie Ouest de l'O.R.D de Kaya incluse (Cercle Kongoussi, Subdivision de Téma).

(2) O.R.D de Ouagadougou inclus (sauf le Cercle de Boussé) : les flux concernent essentiellement la Subdivision de Tanghin-Dassouri et le Cercle de Ziniaré.

Tableau n° 27. Répartition de l'apport annuel moyen (flux direct) en milieu rural au cours des cinq dernières années par pôles d'origine selon les lieux d'implantation.

Régions d'origine	Nombre Fam.	Lieux d'implantation (Cercles)								
		Tougan	Nouma	Dougou	Houndé	Bobo-Di	Léo	Boromo	Vallée	Div.
		Toma					Réo-Ten.	Kou.		
<b>POLE NORD-OUEST MOËSI</b>										
C.Gourcy	120	17,5	30,0	29,1	10,8	3,3	10,8	2,5	5,0	0,8
S.Ouahigouya	85	18,8	31,8	20,0	5,9	3,5	-	1,2	16,4	2,4
Autres Yatenga (1)	90	6,7	31,1	24,4	6,7	7,8	-	3,3	11,1	8,9
	295	14,6	30,8	25,1	8,1	4,7	10,3	2,4	10,2	3,7
S.Bagare	99	27,2	23,2	34,3	5,1	6,1	11,0	3,0	-	-
Autres C.Yako	92	15,2	22,8	18,5	6,5	7,6	15,2	12,0	-	2,2
	191	21,5	23,0	26,7	5,8	6,8	17,8	7,3		1,1
<b>POLE SUD-OUEST MOSSI</b>										
S.Nanoro-Kindi	58	5,2	1,7	1,7	-	6,9	19,7	44,8	-	-
Autres C.Koudougou	92	3,2	2,2	2,2	-	2,2	70,6	16,3	2,2	1,1
(2)	150	4,0	2,0	2,0		4,0	58,7	27,3	1,3	0,7

Le second pôle est plus modeste, mais il est aussi plus récent et son développement est extrêmement rapide. Il associe également une partie centrale (Subdivisions de Kindi, Koudougou, Sabou) et une auréole périphérique (Subdivisions de Nanoro, Koloko) qui déborde sur la partie occidentale de l'O.R.D de Ouagadougou (Cercle de Ziniaré, Subdivision de Tanghin-Dassouri). Les familles provenant de ce pôle investissent presque seules le Sud du pays Mossi (région de Tenado Founi). Le Cercle de Léo et, la région de Boromo-Bagassi. Au-delà de Houndé, vers l'ouest, les migrants, encore peu nombreux, viennent surtout du Cercle de Yako : les flux géographiques provenant des deux pôles de départ se font face. Un appendice du champ migratoire correspondant au pôle du Sud-ouest du pays Mossi s'est développé au Sud-Est de Bobo-Dioulasso, dans le canton de Karankasso.

Les familles du Cercle de Boussé se partagent entre les deux pôles et sont par ailleurs à l'origine d'un flux géographique discordant dirigé vers la région de Diébougou-Dano.

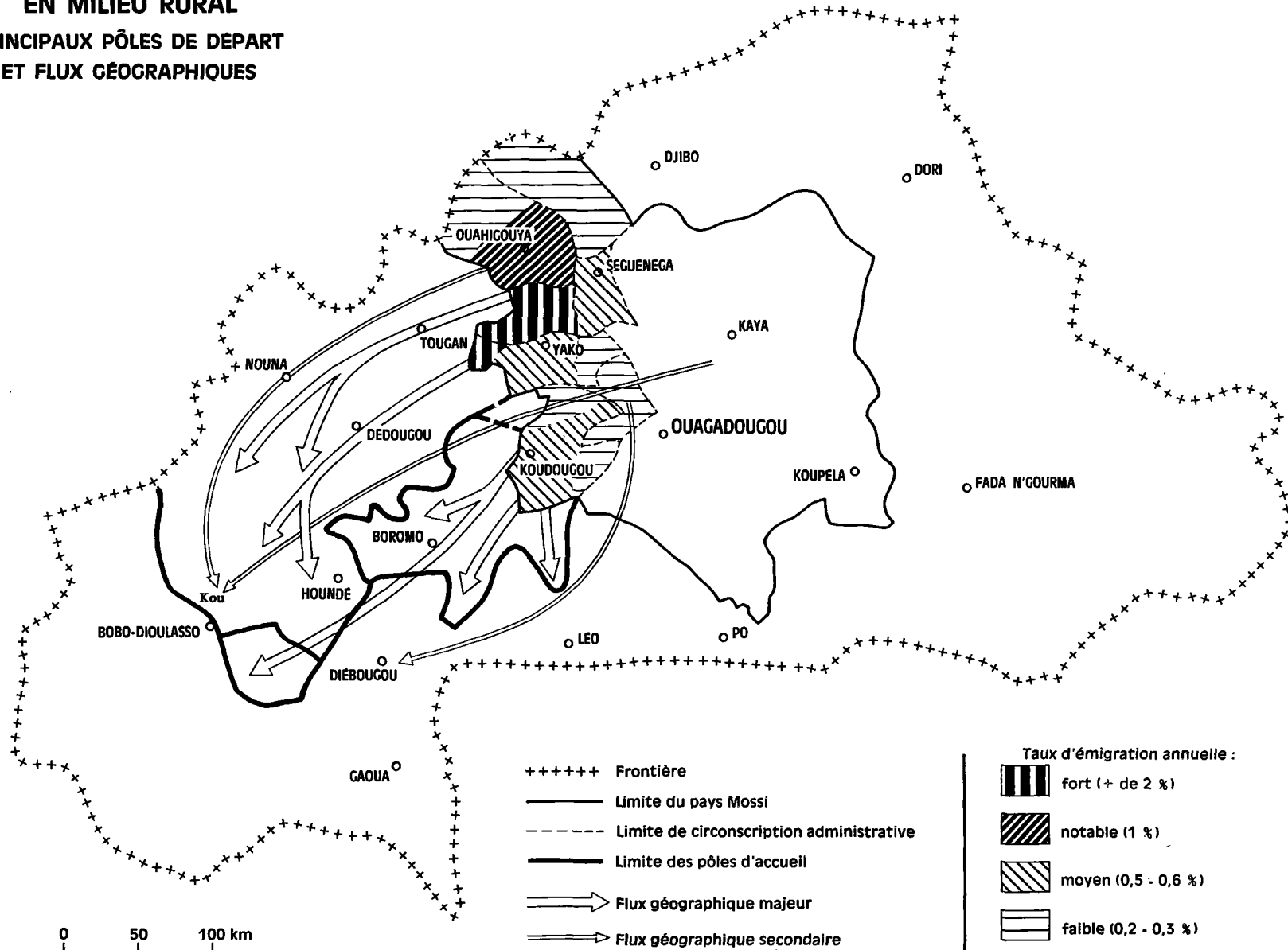
Nous avons rendu compte des raisons de l'apport privilégié de familles de la Subdivision de Ouahigouya et de la région de Kaya dans la vallée du Kou.

A un niveau d'approche général la carte des migrations Mossi actuelles en milieu rural est relativement simple : à deux pôles de départ correspondent pour l'essentiel deux champs migratoires privilégiés.

Les faits sont cependant moins tranchés. Déjà esquissée dans la Subdivision d'Arbolle, une transition entre les deux pôles de départ est assurée au niveau de la Subdivision de Nanoro et surtout du Cercle de Boussé : les flux se partagent entre les deux champs migratoires (1). Située aux confins de l'un et l'autre pôle, cette région présente une légère dépression des taux d'émigration. Peu affectée par les mouvements migratoires anciens, elle est actuellement gagnée surtout par le front d'émigration qui progresse à l'intérieur du pays Mossi à partir du pôle du Sud-Ouest du pays Mossi.

(1) La circonscription administrative est un cadre territorial de référence commode mais peu pertinent. Une approche plus fine imposerait que l'analyse soit menée au niveau des villages d'origine des migrants. Cette analyse ne sera entreprise compte tenu des données détenues, que restreinte aux seules migrations dirigées vers les "terres neuves" (soit environ les deux tiers des flux).

**MIGRATIONS MOSSI ACTUELLES  
EN MILIEU RURAL  
PRINCIPAUX PÔLES DE DÉPART  
ET FLUX GÉOGRAPHIQUES**



Par ailleurs, les champs migratoires correspondant à chacun des pôles ne sont parfaitement pas homogènes. Les flux tendent à se répartir de façon nuancée selon les régions d'origine (cf. tableau n° 27) : les familles de Gourcy sont plus attirées par les Cercles de Dédougou et Houndé que celles de Ouahigouya ; les migrants des Subdivisions de Koudougou et Sabou se dirigent pour la plupart vers le Sud, tandis que celles de Kindi et Nanoro se partagent entre le Cercle de Léo et la région de Boromo (de part et d'autre de la Volta noire).

Enfin, l'analyse de l'évolution récente des migrations dans les diverses aires d'accueil a montré à quel point la structure géographique des flux n'est pas figée : des flux disparaissent, d'autres naissent, certains croissent plus vite, quelques uns sont détournés à mesure que d'une part de nouvelles aires s'ouvrent et se développent, d'autre part que l'émigration à partir du pays Mossi s'amplifie et pénètre dans des régions nouvelles. Dans les aires d'accueil où le peuplement mossi est déjà dense, ces remaniements sont peu susceptibles de bouleverser dans l'avenir les liens privilégiés établis avec telle ou telle aire de départ. Il n'en est pas de même lorsque les migrants sont encore peu nombreux, épars.

#### IV. 3) Une re-définition des aires de migration selon leurs fonctions actuelles.

L'évolution récente des mouvements migratoires mossi a été analysée à travers une typologie des aires de migration établie au préalable, à partir de quelques aspects majeurs aisément accessibles du peuplement mossi et des caractères dominants des flux migratoires depuis 1960. Cette typologie était un instrument d'analyse. La nature des évolutions constatées, les réalités dissimulées sous les faits permettent de la prolonger.

La diversité des situations observées dans chacune des aires reflète le jeu toujours original entre le poids du passé, les conditions actuelles du départ des migrants et celles de leur accueil et de leur multiplication. Ce jeu n'est cependant pas sans règles. Divers facteurs interviennent pour définir la place, la fonction actuelle des différentes aires dans le champ migratoire mossi.

Accueillant près des trois quarts des flux directs et des déplacements externes, les "terres neuves" (A.3.-B.2. et D.) sont par excellence les aires d'accueil des migrants ruraux actuels. Développées après 1960, dans des sites originaux, elles sont un fait géographique nouveau.

Elles recouvrent toutes des régions très faiblement peuplées. Mais si elles s'étendent parfois vers des zones inoccupées, elles ne se développent qu'à partir de lieux habités : nous montrerons que c'est un processus caractéristique de l'évolution géographique du champ migratoire mossi.

La plupart s'allongent le long des couloirs de terres inoccupées qui cernent la vallée de la Volta noire et ses principaux affluents, ou s'étendent à la lisière de Forêts Classées.

Ces seuls faits témoignent déjà de la profonde originalité des migrations rurales actuelles par rapport aux mouvements migratoires anciens. Ces derniers ont conduit à la formation d'aires d'implantation dont le site - avant tout sur les marges du pays Mossi ou sur des voies commerciales menant à l'étranger - atteste que leur choix a été fait en fonction de nécessités ou d'espérances qui faisaient peu de place aux problèmes de terres, même si ceux-ci, à un second niveau, ont contribué à définir les formes de l'implantation des immigrés. Le migrant mossi ancien n'était pas attiré par l'abondance des terrains de culture. Il l'est de nos jours.



Toutes les autres aires de migration se définissent actuellement selon la place qu'elles occupent en regard des mouvements dirigés vers les "terres neuves".

Eloignées des pôles de départ des migrants, les aires de migration situées au Nord, à l'Est et au Sud du pays Mossi sont doublement marginales : au mieux, l'apport migratoire et l'émigration toujours très modérés, sont stables ; parfois le premier décline, la seconde s'enfle, dans des proportions modestes.

Ces aires n'évoluent que dans le prolongement du passé. Ce sont des aires-reliques, témoins de phases antérieures de l'immigration mossi. Les pôles de départ qui avaient assuré jadis celle-ci ne sont plus pour l'essentiel fonctionnels, et ne laissent plus échapper que des flux résiduels qui n'ont guère de signification géographique.

Les aires situées dans le Sahel connaissent par ailleurs depuis quelques années de profonds bouleversements liés avant tout à la sécheresse.

Dans l'Est de la Haute-Volta, quelques indices (implantation de petits groupes de migrants près de barrages et bas-fonds, essor de quelques groupements du Sud-Est) témoignent çà et là de l'esquisse d'un renouveau du fait migratoire Mossi. Deux facteurs sont susceptibles à terme de transformer les conditions de l'immigration : le développement d'une importante colonie Mossi urbaine à Fada N'Gourma susceptible de conduire à un mouvement de pénétration rurale péri-urbain ; l'éradication de l'onchocercose et les projets de mise en valeur des vallées des Volta Blanche et Rouge. La même observation, pour les mêmes raisons, peut être faite au Sud du pays Mossi, sur la rive droite de la Volta Rouge ; une pénétration rurale péri-urbaine, à partir de Pô, est déjà engagée.

Dans les deux cas, la condition majeure d'un renouveau -quelles qu'en soient les formes- est que les régions du pays Mossi les plus proches deviennent (ou redeviennent) des pôles d'émigration.

Dans toutes les aires précédentes, le champ migratoire mossi est pour l'essentiel fossile. La rupture s'est produite vers 1945-1950, dès lors que les principaux facteurs qui rendaient compte des mouvements anciens (en particulier ceux liés aux actions administratives) ont cessé d'être agissants. Dès cette époque, les aires d'implantation Mossi étaient devenues les témoins d'un passé révolu. Elles n'ont pas de fonction déterminée, dans le présent.

Il n'en est pas de même dans l'Ouest de la Haute-Volta : chaque aire de migration de migration joue un rôle dans le champ géographique des migrations actuelles.

Véritables saillies du pays Mossi, les aires-refuges implantées à l'Est du pays Samo (aires A.1.3. et partie Sud de A.1.4.) avaient continué à se développer, modestement, après 1945-1950 sous l'effet d'un apport migratoire qui, dans une large mesure, relevait des formes traditionnelles de mobilité (notamment à fondement socio-familial) en pays Mossi. Elles connaissent actuellement une double évolution : l'immigration s'est détournée vers les "terres neuves" ; celles-ci ont suscité un brutal essor des flux d'émigration. Ce sont actuellement, avant tout, des aires de départ de migrants, et elles s'intègrent, dans les faits, au pôle d'émigration du Nord-Ouest du pays Mossi.

Dans les aires de pénétration rurale, ancienne ou récente, l'une ou l'autre des conditions naturelles ou humaines d'accueil des migrants s'était révélée défavorable à leur multiplication. Elles le sont demeurées. Peu nombreux, épars, les migrants n'ont pu, sauf exceptions, constituer de véritables groupements autonomes, dont nous montrerons qu'ils sont la condition à la fois de l'essor et de la stabilité du peuplement Mossi. L'importance de l'émigration observée dans la plupart des aires traduit l'absence d'enracinement des familles; elle tend à s'accroître à proximité des "terres neuves". Traversées par les migrants, qui ne s'arrêtent pas (B.1.3., B.1.4.) ou isolées sur les marges du champ migratoire mossi (B.1.2., B.1.5.), ce sont actuellement des zones d'évitement.

Toutes les aires de peuplement rural récent, investies au plus tôt à partir de 1940-1945, étaient parvenues à réunir dès 1960 une population mossi nombreuse (de 2 à 5 immigrants par km<sup>2</sup>, sauf en A.2.2., fondée plus tardivement), répartie dans un réseau de groupements, parfois importants. Elles assurent toujours une fonction d'accueil des migrants. Pour certaines d'entre elles, ce n'est qu'au prix d'une rédefinition très récente de leur place dans le champ des migrations rurales (A.2.1., A.2.6.)

Partout notable, l'émigration s'inscrit essentiellement dans une évolution interne du peuplement Mossi à l'intérieur des groupements. Mais les migrants des aires A.2.2. et surtout A.2.4. ont par ailleurs cédé à l'attrait des "terres neuves" proches. Elles sont, au moins pour une part, de simples étapes ou relais sur le chemin des nouvelles aires d'accueil.

L'analyse des fonctions assurées de nos jours par les diverses aires de migration témoigne d'une profonde mutation du champ migratoire Mossi. Les aires-refuge du passé (et leurs prologements géographiques) et les "terres neuves" du présent ne s'inscrivent pas dans une même évolution. Seule l'aire A.22. qui est simultanément une extension récente des premières et une prémisses des secondes assure une transition. Elle est le seul lieu où le présent surgit du passé, la charnière géographique entre deux champs migratoires successifs.

Les mouvements dirigés actuellement vers les uns et les autres ont-ils la même signification, sont-ils le fait des mêmes migrants ?

Tableau n° 28. Etendue des familles et âge au départ des migrants par types de flux, selon les aires d'accueil en milieu rural.

N° 28.1. Groupements ruraux

1) Etendue des familles (implantées depuis 1963)

	Aires d'accueil									
	A.1.-B.1.		A.2.		A.3.-B.2.		Ensemble		Vallée Kouf	
	Nbre	Etendue	Nbre	Etendue	Nbre	Etendue	Nbre	Etendue		
fam.	Moyenne	fam.	moyenne	fam.	moyen	fam.	moyenne	fam. moye.		
Flux direct	45	6,0	76	7,2	294	7,3	1415	7,1	237	9,8
indir.	44	5,5	75	7,2	209	8,2	1328	7,6	48	6,9

2) Age au départ (migrants partis au cours des cinq dernières années)

	<u>A.1.-B.1.</u>		<u>A.2.</u>		<u>A.3.-B.2.</u>		<u>Ensemble</u>		<u>Vallée Kou</u>	
	Nbre fam.	Age moyen	Nbre fam.	Age moyen	Nbre fam.	Age moyen	Nbre fam.	Age moyen	Nbre fam.	Age moyen
Flux direct	64	40,7	120	41,4	482	40,5	666	40,7	229	42,8
indirect	64	42,1	62	45,3	197	46,3	323	45,3	45	44,4

N° 28.2 Communautés musulmanes

1) Etendue des familles

	<u>A.3.-B.2.</u>		<u>Ensemble</u>	
	Nbre fam.	Etendue moyenne	Nbre fam.	Etendue moyenne
Flux direct	104	7,9	128	7,4
indirect	54	6,9	63	6,8

2) Age au départ

	Nbre fam.	Age moyen	Nbre fam.	Age moyen
Flux direct	73	41,1	112	41,7
indirect	35	40,1	44	41,9

IV. 4) Deux courants migratoires distincts

L'âge au départ des migrants et l'étendue de leur famille ont été déterminés dans un ensemble d'établissements, objets d'enquêtes plus approfondies, répartis dans les diverses strates de migration (1). Plusieurs faits apparaissent (cf. tableau n° 28). L'âge au départ des migrants venus directement du pays Mossi (et installés dans des groupements ruraux) est remarquablement constant, quel que soit le lieu d'installation : de 40 à 41 ans en moyenne. Dans l'ensemble un tiers des migrants a moins de 35 ans, et un cinquième plus de 50 ans. Si, pour limiter l'influence de la structure géographique des flux, l'analyse est restreinte aux seules aires investies par des migrants venus de la partie occidentale du pays Mossi, il apparaît que les migrants qui se dirigent vers les aires A.1.-B.1. tendent dans l'ensemble à être plus jeunes (âge moyen : 38 ans) que ceux qui s'installent dans les aires A.2. et A.3.-B.2. (40-41 ans).

(1) L'étendue des familles implantées dans leur lieu actuel depuis 1963 a été déterminée, après dénombrement des enclos familiaux, dans 46 établissements mossi (non compris les villages du périmètre aménagé de la vallée du Kou) : 18 dans les aires A.1.-B.1., 11 dans les aires A.2.2., 17 dans les aires A.3.-B.2. Pour réduire l'influence des départs et des segmentations de familles, des décès de chefs de famille, l'analyse de l'âge au départ des migrants n'est entreprise que lorsque le déplacement vers le lieu actuel est survenu au cours des cinq dernières années. L'échantillon d'études comprend les établissements précédents et 19 autres établissements (respectivement 10, 6 et 3 dans les aires A.3.-B.2., A.1.-B.1.) où les enquêtes ont comporté un dénombrement des familles (mais non des individus à l'intérieur des familles).

Nous montrerons, par ailleurs, qu'au sein des migrations dirigées vers les "terres neuves", l'âge au départ tend à être moins élevé dans les régions d'où les flux d'émigration sont très abondants, ou, au contraire, très peu nombreux.

Les migrants qui proviennent d'autres aires de migration sont dans tous les cas sensiblement plus âgés que les précédents. Faible parmi ceux qui se sont installés en A.1.-B.1., l'écart atteint 4 à 6 ans dans toutes les autres aires. Il résulte au moins pour une part de la vie migratoire antérieure des migrants : une certaine proportion d'entre eux avaient déjà pris eux-mêmes auparavant l'initiative de l'émigration du pays Mossi : qu'ils soient plus âgés lors d'un second déplacement ne peut surprendre.

Par rapport aux flux directs, la répartition par groupes d'âges est inversée : un cinquième des migrants a moins de 35 ans, un tiers plus de 50 ans. Cependant, si cette dernière proportion est constante quel que soit le lieu d'installation, une différence importante oppose les aires A.1.-B.1. où un tiers des migrants ont moins de 35 ans et les autres aires où cette proportion n'est plus que de 15 %.

Cette différence est bien liée aux aires d'accueil elles-mêmes. Les migrants venus d'A.1.-B.1. ont en moyenne 46 ans lorsqu'ils se dirigent vers les aires A.2. et A.3.-B.2., 43 ans lorsqu'ils se déplacent à l'intérieur de leurs strates d'origine.

Quel que soit le type de flux, les aires A.1.-B.1. situées à l'Ouest de la Haute-Volta drainent vers elles une plus grande proportion de très jeunes migrants que les "terres neuves" (et les aires A.2. où les migrants présentent des caractères semblables).

Ce trait particulier suffit à se rendre compte de l'étendue plus restreinte des familles : 5 à 6 personnes présentes en moyenne dans les aires A.1.-B.1., 7 à 8 dans les autres aires (et plus de 9 dans la vallée du Kou) (1).

Les migrants qui se dirigent vers des communautés musulmanes, (notamment dans les "terres neuves"), partagent les caractères des autres migrants sauf sur un point : l'âge du départ (et sa répartition) est semblable quel que soit le type de flux. Le petit nombre des flux indirects observés permet difficilement de conclure. Relevons que la structure géographique des flux directs (qui proviennent pour la plupart du Yatenga et de la Subdivision de Bagaré) et indirects (nombre de migrants viennent du Centre et du Nord du pays Mossi ; une proportion notable résidait auparavant à l'étranger) est sensiblement différente.

(1) Les familles venues directement du pays Mossi et installées dans le périmètre de la vallée de Kou sont nettement plus grandes que celles qui se sont dirigées vers les "terres neuves". Indéniablement, l'obligation faite aux migrants d'être accompagnés d'au moins 3 personnes actives a conduit à la "construction" des familles ad hoc.

Inversement les familles venues d'autres aires de migration (essentiellement la ville et les environs de Bobo-Dioulasso) sont plus petites : on ne peut exclure une dissociation spécifique des familles et un dédoublement de leurs activités.

Une part plus importante de jeunes migrants, des familles nettement plus petites ? L'analyse des motifs du départ du pays Mossi des migrants résidant dans le Cercle de Toma et la Subdivision de Dédougou (1) complète et éclaire quelque peu l'originalité des migrations dirigées vers les aires A.1-B.1. Les trois cinquième (27 sur 46) des familles parties depuis 1963 et installées (communautés musulmanes exclues) dans une aire A.1., ou B.1. (et A.2.3.) ont quitté le pays Mossi, selon leurs témoignages, pour des motifs à caractère socio-familial (problèmes matrimoniaux surtout, mésentente) ou socio-religieux (sorcellerie, inquiétudes à fondement magico-religieux). Ces motifs ne sont invoqués que par le tiers (37 sur 113) des migrants installés dans une "terre neuve" (et A.2.2) ; plus de la moitié des ces derniers mettent en cause par contre les conditions de leur activité agricole (2).

Les deux groupes d'aires d'accueil n'ont donc pas la même signification au regard des migrants et du pays Mossi, les migrations qui s'y dirigent ne répondent pas aux mêmes projets.

Les premières continuent dans une certaine mesure d'assurer, à un niveau individuel, la fonction qui les caractérisait jadis, à un niveau collectif : celle de refuge, essentiellement pour des familles ayant à faire face (selon leurs témoignages) à des difficultés familiales et sociales.

Investies récemment, caractérisées avant tout par leur site géographique, les secondes attirent des flux qui répondent pour la majorité des migrants concernés, à des préoccupations agricoles.

---

(1) L'analyse est restreinte à des deux circonscriptions, dont la plupart des immigrants viennent de la Subdivision de Bagaré, afin d'éliminer l'influence éventuelle de la région d'origine des migrants sur les motifs du départ.

(2) Les migrants du premier groupe appartiennent aux établissements suivants, tous situés dans le Cercle de Toma : Basnéré, Baniotenga, Largogo, Moretenga, Kamba, Nyifou, Sankoué, Yaba (et 7 petits noyaux de familles). Les établissements du second groupe sont : Bondaotenga, Doumbassa, Goersa, Melou, Yé (Cercle de Toma), Kamadena, Koran, Sagala, Sour (Subdivision de Dédougou).

## V - LES MIGRATIONS EN MILIEU URBAIN ET COMMERCIAL. UNE NOUVELLE FILIERE DE LA PENETRATION RURALE

Il y a quelques années encore, on ne pouvait s'y méprendre. En particulier par l'instabilité du peuplement, la nature des migrants, la répartition de leur origine au pays Mossi, les trois strates C. 1 (centres semi-urbains), C. 2 (gares) et B. 3 (aires de pénétration commerciale) présentaient nombre de caractères communs et, ensemble, se distinguaient radicalement des aires de migration rurales.

L'évolution actuelle est profonde. A leurs fonctions anciennes, qui les rapprochaient de certaines formes d'implantation à l'étranger (notamment en milieu urbain), la plupart des villes et gares en ajoutent une nouvelle : elles sont devenues une filière efficace de la pénétration rurale.

### V.1 - Un site commun et des activités caractéristiques

Aucune des strates n'a une réelle assiette géographique. Ce sont des regroupements d'ilôts de peuplement mossi plus ou moins distants les uns des autres, rangés le long de la voie ferrée (C. 2), implantés près des principaux marchés (B. 3), alignés sur les principaux axes routiers (C. 1).

Leur site présente un trait commun : ils sont tous proches de la frontière ghanéenne, ou situés sur les principaux axes de communication du pays Mossi vers l'étranger (Côte d'Ivoire, Ghana et Niger). La plupart sont concentrés dans la partie Sud et Sud-Ouest de la Haute-Volta. A lui seul, ce site témoigne de liens avec les mouvements migratoires (migrations de travail ou commerciales) dirigés vers les pays voisins.

Tous ces ilôts de peuplement comprennent un nombre plus ou moins important de familles dont l'activité dominante ou caractéristique est commerciale ou artisanale. En l'absence d'enquêtes précises, il est difficile d'établir un bilan exhaustif des migrants exerçant une telle activité. Presque tous les agriculteurs mossi effectuent en saison sèche au moins quelques menus travaux artisanaux qui conduisent parfois à la vente de produits ; une fraction notable d'entre eux acquiert, grâce au commerce, des revenus parfois substantiels. Inversement, rares sont les commerçants qui n'exercent pas une activité agricole, qu'ils exploitent eux-mêmes un champ ou qu'ils le confient à un parent, voire un manoeuvre.

L'administration exerce un contrôle de l'activité artisanale et commerciale (à des fins exclusivement fiscales) de deux façons différentes : en percevant des taxes de marché, et en imposant une patente à tout individu censé exercer régulièrement une activité à caractère commercial ou artisanal. Perçues localement par des agents de l'administration ou de la chefferie coutumière de façon anonyme auprès des différents vendeurs, les taxes de marché permettent au mieux d'avoir une idée très approximative du nombre total de ces derniers. Délivrées nominativement et donnant lieu à l'établissement de documents écrits, les patentes autorisent, dans chaque circonscription administrative, un inventaire relativement précis mais sélectif des commerçants et artisans. Outre les "gros" commerçants (acheteurs de produits du crû, transporteurs,...), sont redevables de la patente tous les boutiquiers, "tabliers" divers, artisans (tailleurs, mécaniciens, meuniers, boulangers, coiffeurs,...) ayant pignon sur rue.

Disposant d'installations fixes, ils ne peuvent guère échapper à la vigilance des agents de l'administration. Par contre, les colporteurs permanents s'efforcent -avec un certain succès- de s'y soustraire, tandis que les colporteurs occasionnels n'y sont pas, en principe, assujettis. A travers les patentes, on ne saisit donc que "l'élite" des commerçants et artisans, mais avec une relative précision.

Dans ces limites, l'examen des patentes permet de mettre à jour une réelle main-mise des Mossi sur les activités commerciales et artisanales dans la plupart des centres semi-urbains et ferroviaires. Bien qu'ils ne représentent, dans chaque cas, que 15 à 20 % de l'effectif total de la population à Boromo, Dédougou, Houndé, Léo, les Mossi "accaparent" respectivement 39 %, 43 %, 55 % et 85 % des patentes délivrées par l'administration aux résidents de ces divers centres semi-urbains (1). De même à Bereba, Zamo, Siby et Batondo, où les Mossi représentent respectivement 16 %, 18 %, 36 % et 31 % de la population totale, ils exercent 37 %, 50 %, 90 % et 100 % des activités donnant lieu au versement d'une patente (2).

En milieu rural, où les installations commerciales permanentes sont rares, l'examen des patentes devient inefficace. Seuls des enquêtes, des témoignages et le site local d'installation des immigrants mossi -toujours à proximité des marchés importants- permettent d'individualiser les aires de pénétration commerciale. Ces aires n'apparaissent que là où l'activité économique est relativement importante, et la monnaie abondante (régions de Houndé et Bobo-Dioulasso), ou lorsque la population locale n'assure pas, elle-même, les activités d'échanges commerciaux (région de Léo, de Diébougou, dans l'Est du Gourma).

## V.2 - Une même progression des effectifs et une forte instabilité des migrants

Les trois strates se caractérisent par une même progression du peuplement mossi depuis 1960, et par un comportement semblable des migrants. Les faits sont suffisamment proches dans chacune d'elles pour autoriser une analyse simultanée.

### V.21 - Un triplement des effectifs

De 1960 à 1972, dans les trois strates, les effectifs d'immigrants ont progressé de façon identique : ils ont triplé (cf tableau n° 29). Leur part dans l'ensemble de la population mossi immigrée s'est élevée de 6 à 12 % (3). Sur 100 nouvelles installations de migrants au cours des cinq dernières années, 18 ont concerné les strates C. 1 (pour la moitié d'entre elles), C. 2 et B. 3 ; ce n'est pas peu.

---

(1) A Pô, il n'y a pas d'emprise particulière des Mossi sur les activités commerciales et artisanales. A Fada N'Gourma, 35 % des commerçants patentés sont Mossi. Nous ne disposons pas de données pour Gaoua.

(2) Un très petit nombre de patentes sont délivrées à Bounou (où les Mossi commerçants sont toutefois nombreux) et Pompoi.

(3) Rappelons que la colonie mossi de Bobo-Dioulasso n'est pas comprise.

Tableau n° 29 : Effectifs Mossi en 1960 et 1972 en milieu urbain et commercial.

	Données administratives			Données Administratives corrigées
	1960	1972	% Accr.	
Strate C. 1 (Villes)	2 380	7 130	+ 300	8 230
C. 2 (Gares)	1 220	3 790	+ 311	4 400
B. 3	1 360	4 040	+ 297	4 650
Ensemble	4 960	14 960	+ 302	17 280

Si Pô et Fada N'Gourma accueillent depuis longtemps déjà des colonies mossi importantes, celles-ci étaient encore très modestes en 1960 à Dédougou et Boromo ; à Léo, Gaoua, Houndé, elles ne se sont réellement développées qu'au cours de la dernière décennie (cf tableau n° 30). Anciennes ou récentes, toutes les colonies mossi ont connu après 1960 une forte croissance de leurs effectifs, en moyenne de l'ordre de 9 % par an.

Il importe cependant d'observer que le visage de la colonie se transforme à mesure qu'elle s'agrandit : une fraction notable puis prédominante des immigrés vit, en fait, presque exclusivement de l'agriculture pratiquée autour de la ville. Si le lieu le permet, les champs s'éloignent, des campements de culture saisonniers puis permanents apparaissent. On ne peut être surpris que ces aires agricoles péri-urbaines les plus développées soient localisées autour des colonies mossi les plus nombreuses (Pô, Boromo, Fada N'Gourma) : celles-ci n'ont prospéré qu'en raison de la présence à proximité de vastes étendues de terres disponibles. A terme, ces aires agricoles sont susceptibles de se transformer en véritables aires de pénétration rurale (1). L'évolution, dans ce sens, est déjà bien engagée, par exemple à Pô : une véritable rue d'enclos mossi s'étire sur une dizaine de kilomètres de la ville, en direction de la Volta Rouge, le long de la route de Ouagadougou vers le Ghana ; depuis quelques années, les enclos se sont multipliés vers l'Est, au Nord de la route de Pô à Campala. La plupart des immigrés sont recensés dans le quartier Zénian de la ville de Pô (les autres le sont dans le village de Pigayiri, au Nord de Pô).

(1) Les facteurs administratifs peuvent, dans ce domaine, jouer un rôle déterminant. La règle constante en Haute-Volta, sauf exceptions, est qu'une famille est recensée dans le village sur les terres duquel elle réside. Si le "terroir" urbain est très étendu, le processus de pénétration rurale -avec développement de hameaux de culture permanents ou de groupements ruraux- peut n'être saisi que très tardivement : quel que soit leur site réel d'installation, les immigrés sont tous recensés dans la ville.



Tableau n° 30 : Evolution des effectifs Mossi depuis 1960 dans les villes et les gares (selon les données administratives)

	Centres semi-urbains					Gares			
	Estimations au 1 Janvier					Estimations au 1 Janvier			
	1960	1965	1970	1973		1960	1965	1970	1973
Pô	180	220	300	640	Batondo	760	100	340	450
Léo	10	125	500	780	Bounou	110	130	280	380
Dédougou	240	380	530	660	Pompoi	60	175	260	320
Houndé	70	100	350	450	Zamo	130	275	470	620
Boromo	130	450	800	1000	Siby	110	375	525	650
Gaoua	50	225	580	700	Bereba	50	100	290	370
Fada N'Gourma	700	100	400	800					
						220	155	165	790
	2 380	13 600	15 460	17 130					
Accrois./an	8,6 % + 8,7 % + 9,3 %					12,2 % + 8,0 % + 6,2 %			

Le développement des colonies mossi autour des gares date de 1955-1960, après la mise en service (en 1954) de la voie ferrée Ouagadougou-Bobo Dioulasso. Les premiers migrants ont parfois été d'anciens manoeuvres ayant participé à la confection de la voie ferrée, à la construction de la gare. Dans l'ensemble, cet essor a été d'autant plus précoce et important que la gare était plus proche du pays Mossi ; ce n'est qu'après 1965 que les effectifs mossi rassemblés autour des gares les plus éloignées (Pompoi, Bounou, Bereba) ont dépassé 200 personnes. L'augmentation du nombre des migrants (à peu près 1 000 personnes tous les cinq ans depuis 1960) est demeurée constante en valeur absolue ; et donc, contrairement aux centres semi-urbains, elle tend à diminuer en valeur relative ; l'afflux mossi actuel est moins impétueux.

Qu'il s'agisse des villes ou des gares, l'essor des effectifs mossi repose dans tous les cas sur un sursaut de l'apport migratoire direct survenu principalement en 1965-1967 (à Léo, Dédougou, Boromo, Gaoua parmi les villes, Zamo, Siby, Pompoi, Bounou parmi les gares) ou en 1969-1970 (Houndé, Bereba).

Les flux indirects se sont, dans l'ensemble, accrus modestement et régulièrement avec, toutefois, localement, des à-coups. Une proportion toujours notable d'entre eux proviennent de l'étranger, ou sont des déplacements entre centres semi-urbains (cf tableau n° A 15).

Sauf le long de la route de Fada N'Gourma vers le Niger (aire B. 3.5) où de petits noyaux mossi se sont implantés dès le début du siècle, toutes les aires de pénétration commerciale en milieu rural (B. 3) se sont

développées à partir de 1950. Ceci ne signifie pas qu'aucun commerçant mossi ne s'est installé dans le passé hors des aires B. 3 actuelles. Nous avons noté que distinguer les aires de pénétration rurale (B. 2) et commerciale (B. 3) était souvent quelque peu arbitraire. Les Mossi dispersés jadis en milieu rural assuraient parfois une fonction commerciale, notamment dans les régions où les populations locales ne la réservent pas pour elles-mêmes.

Par ailleurs, la pénétration commerciale n'a parfois été qu'une phase du mouvement d'implantation mossi. Plusieurs des aires rurales qui se sont développées depuis 1960 avaient accueilli auparavant quelques migrants dont l'activité essentielle ou caractéristique était de nature commerciale : les aires A 3.4 (où plusieurs noyaux mossi commerçants jalonnaient la route Dédougou-Bobo Dioulasso) et A 3.5 en offrent de bons exemples ; c'est le cas aussi en A 3.1, A 3.3. Ils ont été submergés par l'apport des migrants ruraux actuels. Le plus souvent, quel qu'ait été leur rôle dans l'afflux ultérieur des migrants, ils conservent leur individualité (nè serait-ce que géographique : ils sont toujours implantés à l'intérieur ou à proximité immédiate du village local), et leurs effectifs évoluent en marge des groupements ruraux. Dans tous les cas, la présence des commerçants mossi était relativement récente, postérieure à 1945-1950 (sauf exceptions individuelles locales).

Le peuplement mossi était resté très modeste dans les aires B.3 jusque 1960 : deux à quatre centaines de migrants dispersés en petits groupes rassemblant en moyenne moins de 30 personnes (cf tableau n° 2). L'essor actuel est manifeste. Il est modéré dans la région de Houndé (B. 3.2) et surtout de Bobo-Dioulasso (B. 3.3), où les commerçants Mossi se heurtent à la concurrence de Bobo-Dioula ou de Marka. Il est plus important en pays Gourmantché et surtout dans la région de Léo (B. 3.1), où la pénétration commerciale a été avant tout assurée par des familles revenues du Ghana en 1969-1970. Il est spectaculaire dans la région de Diébougou (B. 3.4) (1).

La croissance des effectifs dans les aires de pénétration commerciale s'appuie sur un apport migratoire demeuré à peu près constant. Seuls parfois les flux indirects connaissent un essor important : il est toujours temporaire, lié à l'afflux de familles revenant de l'étranger. Mais la région de Diébougou se particularise à nouveau : l'apport migratoire direct s'y développe depuis 1967-1968.

#### V.22 - De nombreuses allées et venues

Les effectifs progressent fortement dans les trois strates malgré de nombreuses allées et venues de familles qui sont un de leurs traits les plus caractéristiques. Les départs ont, depuis 1960, constamment représenté près de la moitié des arrivées (cf tableau n° 31).

---

(1) Mais à l'installation de commerçants Mossi s'est joint depuis quelques années (notamment à l'Ouest, le long de la route de Diébougou à Bobo-Dioulasso) un mouvement de pénétration proprement agricole qui prolonge celui qui s'est développé plus près de Bobo-Dioulasso en B. 2.4. La région de Diébougou est peut être, depuis 1967-1968, en train de se transformer en une réelle aire de pénétration rurale Mossi.

Il importe cependant de distinguer la mobilité des migrants selon leurs dates d'installation.

Quelque soit l'aire concernée, les nouveaux-venus manifestent toujours une grande instabilité : le quotient annuel de mobilité est généralement supérieur à 7-8 % (cf tableau n° A 16), sauf à Boromo et Pompoï.

Tableau n° 31 : Evolution des flux migratoires annuels moyens en milieu urbain et commercial

	Immigration		Emigration	
	1960-67	1968-72	1960-67	1968-72
Villes.....	78	104	30	46
Gares.....	40	54	21	29
Aires B. 3.....	32	56	18	35
Ensemble.....	150	214	69	110

Il atteint les valeurs les plus élevées (plus de 10 % par an) d'une part dans les aires de pénétration commerciale, qui tendent ainsi à se distinguer, d'autre part dans quelques centres semi-urbains (Gaoua) et gares (Siby, et aussi Bounou).

L'instabilité actuelle des migrants les plus anciens présente de plus amples variations. Quelques centres semi-urbains (Pô, Dédougou) et ferroviaire (Batondo) se singularisent : les migrants anciens tendent à s'enraciner ; le quotient annuel de mobilité est inférieur à 4 % au cours des cinq ou six dernières années. Ailleurs, l'instabilité des migrants anciens demeure notable, voire forte (à Léo, Siby et dans la région de Bobo-Dioulasso). Elle est cependant souvent plus modérée que celle des nouveaux-venus ; dans le cas inverse (à Boromo, à Pompoï), elle est un indice concret d'une transformation de la nature même du peuplement mossi : aux migrants anciens, généralement commerçants, succèdent des migrants agricoles.

Déjà caractérisées par l'ampleur des flux d'émigration, les strates C. 1, C. 2 et B. 3 s'individualisent également par leur destination. La moitié d'entre eux sont des retours au pays Mossi : dans les aires rurales, cette proportion n'est que légèrement supérieure au tiers (cf tableau n° 25). Les déplacements vers d'autres aires de migration sont souvent internes aux trois strates (ce sont surtout des déplacements entre centres semi-urbains) ; fait très récent, une fraction notable se dirige par ailleurs vers les aires de pénétration rurale actuelle.

Villes, gares et aires de pénétration commerciale ne sont pas, dans l'ensemble, des lieux où les migrants s'implantent durablement.

Les migrations sont temporaires. Cependant, depuis quelques années, une relative diversité tend à apparaître selon les lieux. Celle-ci est confirmée par le mode de regroupement des familles selon leur origine au pays Mossi.

### V.3 - Une spécialisation croissante des flux géographiques vers les villes et les gares

La cohésion des strates C. 1, C. 2 et B. 3 se rompt au regard de l'origine des familles. Autant les centres semi-urbains et gares accueillent généralement des familles venant de régions déterminées du pays Mossi, autant les aires de pénétration commerciale se caractérisent par la diversité des lieux d'origine des migrants.

La plupart des gares sont de véritables fiefs : elles rassemblent des familles qui partagent presque toutes la même région d'origine. Seuls Siby (déjà singularisé par l'instabilité exceptionnelle de la population mossi) et Batondo font exception : l'aire de départ des migrants est plus étendue, et couvre pratiquement tout l'Ouest-Mossi, de Yako à Sabou (cf tableau n° 32).

Certains centres semi-urbains (Pô, Léo, Boromo, Fada N'Gourma) sont également les fiefs d'aires bien précises du pays Mossi. D'autres attirent deux flux géographiques dominants (Houndé, Gaoua). Dédougou s'individualise : les migrants viennent pratiquement de l'ensemble du pays Mossi avec toutefois une nette prédominance du Yatenga et de l'Ouest Mossi.

L'hétérogénéité des flux géographiques dirigés vers certains centres semi-urbains et gares résulte parfois de la convergence des courants migratoires animistes et musulmans, ces derniers revêtant, de même qu'en milieu rural, des aspects particuliers. La présence de familles du Yatenga notamment est généralement liée (sauf à Dédougou) à l'existence de communautés musulmanes.

Dans une large mesure, la diversité de l'origine des familles est un témoin du passé. La plupart des familles installées dans leur lieu actuel avant 1960 venaient pratiquement de l'ensemble du pays Mossi, une ou deux régions étant toutefois prédominantes. Depuis, les flux géographiques se sont nettement spécialisés : les flux les plus marginaux ont disparu ou ont diminué de façon relative. L'exemple de Dédougou est, à cet égard, particulièrement probant (cf tableau n° 33) ; seuls se sont développés les flux provenant du Yatenga et de l'Ouest-Mossi ; tous les autres se sont taris. Une évolution semblable s'observe à Pô (disparition des flux provenant du centre et de l'Est du pays Mossi), à Gaoua (arrêt des flux venant du centre et de l'Ouest-Mossi), à Fada N'Gourma (effacement absolu ou relatif des flux du Nord, du centre et de l'Ouest du pays Mossi). Jadis investies par des migrants venant de toutes parts, villes et gares tendent désormais à être chacune le lieu d'implantation privilégié de familles originaires d'une ou deux régions déterminées du pays Mossi, avec lesquelles s'établissent des flux réguliers.

...

Tableau n° 32 : Flux géographiques dominants vers les centres semi-urbains et les gares

	Source inf. (1)	Nbre Fam.	Flux dominants Lieu (2)	%
<b>CENTRES SEMI-URBAINS (C. 1)</b>				
Pô.....	Enquête	206	C. Manga	74
Léo.....	Enquête	35	S. Koudougou-Nanoro	71
Dédougou.....	Enquête	71	C. Yako-Koudougou Yatenga	32 38
Houndé.....	D. adm.	30	S. Yako-Arbolé Yatenga	41 53
Boromo.....	D. adm.	23	S. Kindi	78
Gaoua.....	Enquête	60	C. Boussé Yatenga	55 20
Fada N'Gourma.....	Enquête	159	C. Fada N'G.-Koupéla	79
<b>GARES (C. 2)</b>				
Batondo.....	D. adm.	26	S. Koudougou-Sabou Autres C. Koudougou	58 15
Bounou.....	Enquête	50	S. Samba-Bagaré	74
Pompoi.....	Enquête	62	S. Koudougou-Sabou Autres C. Koudougou	65 27
Zamo.....	D. adm.	30	S. Koudougou Autres C. Koudougou	60 35
Siby.....	D. adm.	27	C. Koudougou S. Yako-Samba	67 29
Bereba.....	D. adm.	17	S. Yako-Samba	82

(1) Source d'information : soit des enquêtes menées auprès des migrants, soit les données administratives (fiches de mutation ou observations portées sur les cahiers de recensement).

(2) Cercle (C.) ou Subdivision (S.)

Tableau n° 33 : Evolution de l'origine des familles implantées à Dédougou selon les dates de départ du pays Mossi

Date départ pays Mossi	Yatenga	Ouest Mossi	Centre Mossi	Nord Mossi	Est Mossi	Sud Mossi
Avant 1940	7	6	1	2	3	1
1940-1959	7	6	3	3	3	2
depuis 1960	13	11	2	1	-	-

Les flux polarisés, dirigés vers les villes et les gares, ne peuvent cependant être directement comparés aux axes migratoires observés dans les aires d'implantation rurale actuelle. La concentration des lieux d'origine des familles n'a pas les mêmes fondements et ne s'établit pas à la même échelle territoriale.

Dans le second cas, elles est une conséquence d'un processus de mise en place du peuplement et de formation des groupements ruraux auxquels ne s'agrègent que des migrants qui ont, au préalable, des relations plus ou moins étroites avec les familles déjà présentes, et ont donc toute chance de partager avec elles une même origine au pays Mossi, à un niveau local (village ou groupe de villages).

Dans les colonies Mossi installées dans les villes ou près des gares, ce processus se manifeste au niveau de groupes plus restreints et n'intervient, dans une certaine mesure, qu'à un second niveau. Au grand nombre de petits groupes de familles distincts, peu cohérents, caractéristique de la structure sociale des colonies urbaines (le fait est moins net dans les gares), correspondent des origines diverses qui tendent à s'inscrire dans un même cadre régional en raison de l'existence, pour une région donnée du pays Mossi, d'axes de déplacements privilégiés (en particulier vers les pays côtiers). Ceci rend compte, par exemple, du véritable monopole des Mossi des Cercles de Koudougou et Yako (partie Sud) dans les diverses gares : ils sont les seuls à utiliser la voie ferrée. De même, ceci explique que les Mossi de Koudougou et Nanoro soient nombreux à Léo et non à Dédougou, ville plus proche mais à l'écart de leurs itinéraires habituels.

Suivant leur situation par rapport aux grands axes de communication qui mènent du pays Mossi vers l'étranger, villes et gares ont vocation d'accueillir des migrants venant de telles régions et non de telles autres. A l'intérieur de ce cadre régional, la structure géographique des flux se définit selon les circonstances et opportunités à travers des processus sociaux qui mettent en jeu, non plus le milieu d'accueil, mais les migrants déjà présents, et qui seuls rendent compte, par exemple, de la prédominance des Mossi de Kindi à Boromo ou du grand nombre de ceux de Boussé à Gaoua.

Les aires de pénétration commerciale se caractérisent dans l'ensemble par l'extrême diversité de l'origine des familles, qui rappelle celle des flux migratoires anciens dirigés vers les villes.

Si la région de Léo (aire B. 3.1) rassemble surtout des familles venant du Sud-Ouest (subdivisions de Koudougou et Sabou) et du Sud du pays Mossi, celles de Bobo-Dioulasso (aire B. 3.3) et Houndé (aire B. 3.2) accueillent des migrants originaires de tout l'Ouest-Mossi et du Yatenga ; dans l'Est de la Haute-Volta (aire B. 3.5) dominent les familles de l'Est et du Centre du pays Mossi. La région de Diébougou (aire B. 3.4) est particulière : la majorité des migrants viennent du seul Cercle de Boussé.

L'origine des familles dans les aires de pénétration commerciale est fondamentalement liée aux modalités de l'immigration Mossi : celle-ci est avant tout un phénomène individuel. Des familles isolées ou rassemblées en petits groupes se disséminent le long des routes ou se dispersent près des marchés. Compte tenu de la part toujours importante des migrants revenant de l'étranger, la diversité des origines reflète, dans une large mesure celle de la population Mossi immigrée dans les pays voisins.

#### V.4 - Des migrants aux caractères distincts selon leur origine au pays Mossi

Des différences importantes sont apparues précédemment entre villes et gares d'une part, aires de pénétration commerciale d'autre part. Sont-elles bien liées au milieu d'accueil lui-même ? Les caractères des migrants (âge au départ, composition des familles) offrent des aspects distincts dont rendent compte, non les lieux d'installation concernés, mais leurs lieux d'origine au pays Mossi.

Les migrants venus directement du pays Mossi ont, en moyenne, 38 ans : 45 % ont moins de 35 ans, 15 % plus de 50 ans. Les migrants provenant d'autres aires de migration sont plus âgés : un tiers a moins de 35 ans et un autre tiers plus de 50 ans ; leur âge moyen est de 43 ans. L'écart est du même ordre qu'en milieu rural. Quel que soit le type de flux, les familles sont très petites : 5 à 6 personnes (1).

Ces deux caractères paraissent séparer nettement les migrants qui s'installent en milieu urbain et commercial, et ceux qui se dirigent vers les "terres neuves". Bien que les effectifs observés soient très restreints, une distinction fondamentale s'impose parmi les premiers à l'intérieur des flux directs. Les migrants venus de l'Ouest-Mossi et du Yatenga se rapprochent sensiblement par leur âge au départ (plus de 40 ans) et l'étendue de leurs familles (plus de 7 personnes) des migrants agricoles actuels de même origine. Par contre, ceux qui proviennent des autres régions du pays Mossi ont en moyenne 36 ans et leurs familles rassemblent 4 à 5 personnes.

Pourquoi ces différences ? Partageant de mêmes sites d'accueil, les migrants participent-ils à un même courant migratoire ?

---

(1) Le dénombrement des migrants est beaucoup moins aisé dans les trois strates concernées, en particulier les centres semi-urbains, qu'en milieu rural. On observe fréquemment la présence de migrants célibataires hébergés par une famille mossi ou d'une autre ethnie : il est assuré qu'un certain nombre d'entre eux n'ont pas été repérés. Les chiffres présentés pèchent vraisemblablement par excès.

L'échantillon est respectivement de 77 et 63 migrants selon qu'ils sont venus ou non directement du pays Mossi.

## V.5 - Vers de nouvelles fonctions des villes et gares

Au-delà des caractères qui les singularisent, les migrations mossi dans les villes, gares et aires de pénétration commerciale offrent actuellement un visage complexe. Mais il apparaît que les principaux éléments de diversité sont tous très récents et expriment l'apparition de faits nouveaux.

On peut admettre que jusque vers 1964-1965 (date initiale de l'essor des flux directs), dans les trois strates concernées, l'implantation mossi était relativement homogène, caractérisée par des familles d'origines très diverses, instables, petites, des migrants très jeunes. Cette image ne s'est maintenue que dans les aires de pénétration commerciale (mais l'une d'entre elles -B. 3.4- est investie actuellement par des migrants ruraux). Dans toutes les villes et gares, elle s'est plus ou moins altérée.

Plusieurs faits retiennent particulièrement l'attention. L'essor de l'immigration mossi dans les villes et gares, et dans les "terres neuves", repose surtout sur l'apport migratoire direct ; il s'est manifesté dans des conditions très semblables : mêmes dates initiales, même processus d'extension du champ migratoire, la multiplication des flux survenant à des dates variables selon les lieux, même sursaut en 1969-1970.

Le jeu entre les deux types de migrations est cependant dissemblable selon les régions. Au Nord-Ouest de la Haute-Volta, le développement des "terres neuves" a précédé celui des colonies urbaines (Dédougou). Au Sud-Ouest, nous avons souligné le rôle initial assuré par les villes et gares dans la pénétration rurale (notamment dans les aires A 3.2, B. 3.3, B. 3.4). Au Sud (Pô) et à l'Est (Fada N'Gourma) du pays Mossi, seules les colonies urbaines progressent, mais de nombreux migrants vivent essentiellement de leurs activités agricoles autour de la ville.

Parallèlement à l'essor de l'immigration, les flux géographiques vers les villes et gares se spécialisent : elles tendent, pour la plupart, à devenir les lieux d'installation privilégiés de familles venant de régions déterminées du pays Mossi. On observe aisément que ces régions (Pô et Fada N'Gourma exceptés) s'inscrivent toutes dans l'Ouest-Mossi et le Yatenga, c'est à dire les pôles majeurs de l'émigration rurale actuelle. Nous avons relevé par ailleurs que les migrants provenant de cette partie du pays Mossi présentaient, par leur âge au départ et l'étendue de leurs familles, des caractères assez voisins de ceux qui se dirigent vers les "terres neuves".

Dans l'Ouest de la Haute-Volta, les migrations vers les villes et gares et vers les "terres neuves" apparaissent ainsi très proches les unes des autres. De Dédougou à Léo, leur essor est simultané et s'appuie sur les mêmes sursauts de l'émigration à partir de la frange occidentale du pays Mossi. Les deux milieux d'accueil ne se distinguent plus, essentiellement, que par le degré de stabilité des familles immigrées. Le quotient annuel de mobilité est généralement de 3 à 5 % dans les "terres neuves". Sauf exceptions, il est supérieur à 7-8 % parmi les migrants récents dans les villes et gares ; si la majorité d'entre eux retournent au pays Mossi, ce qui est un fait original par rapport aux "terres neuves", certains se dirigent vers des établissements ruraux voisins.



Les migrations actuelles vers les villes et gares changent de visage. Aux fonctions commerciales assurées dans le passé, et maintenues dans le présent par les colonies mossi s'ajoutent des fonctions nouvelles : celles de catalyseur et de relais d'une pénétration rurale péri-urbaine, d'abord sur le "terroir" de la ville ou de la gare (1), puis plus au loin dans les villages environnants, donnent naissance à de véritables aires de migration rurales.

Ces fonctions nouvelles sont un des facteurs fondamentaux de l'extension actuelle du champ géographique des migrations rurales. Le développement des colonies mossi dans les villes et les gares a démultiplié les aires d'accueil rurales potentielles. Mais il paraît lui-même largement dériver de l'essor de l'émigration rurale à partir du pays Mossi.

C'est à travers ces liens réciproques que s'éclairent les évolutions récentes constatées dans la plupart des villes et gares (et une des aires de pénétration commerciale : B. 3.4). Elles sont le fruit des nouvelles fonctions assurées par ces dernières.

---

(1) Ce qui rend compte de l'hétérogénéité des colonies mossi établies dans les villes et gares : à des migrants commerçants ou artisans se joignent de véritables agriculteurs. Les traits spécifiques des uns et des autres ne peuvent être individualisés dans chaque lieu que par des enquêtes appropriées.

TABLEAUX HORS TEXTE



Tableau N° A 1 : EVOLUTION DES EFFECTIFS MOSSI IMMIGRES. CAHIERS VILLAGEOIS UTILISES.

Dans des Recensements	1930-39	1940-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970	1971	1972	1973
<b>Cercle TOUGAN</b>										
Subd. Tougan					X	p.	X	X		
P. A. Toëni							X	X		
Subd. Gassan					X		X	X		
Subd. Kassoum					X	p.	X p.	X		
Subd. Kiembara							X	X		
<b>Cercle TOMA</b>										
Canton Yé, Toma	X		X	X	X		X		X	
Canton Koungny, Yaba	X		X	X	X		X			X
<b>Cercle NOUNA</b>										
Subd. Nouna			X	X			X		X	
Subd. Solenso			X				X		X	
Subd. Djibasso			X	X					X	
<b>Cercle DEDOUGOU</b>										
Subd. Dédougou	X		X	X	X		X		X	
P. A. Tcheriba	X	X	X	X	X		X	X		
Subd. Safane			X		X		X	X		X
Subd. Ouarkoye	X p.	X	X		X		X		X	
<b>Cercle BOBO-DIOULASSO</b>										
Subd. F8	X		X			X	X		X	
Canton Bobo-Diou			X	X	X		X		X	
Cantons Koted. Karank.			X	X			X		X	
Subd. Toussiana										
<b>Cercle HOUNDE</b>	X p.		X	X			X		X	
<b>Cercle BOROMO</b>										
P.A. Bagassi		X	X	X	X		X		X	
Subd. Boromo		X	X	X	X		X		X	
<b>Cercle REO</b>										
Subd. Didyr			X	X		X	X		X	
Subd. Réo			X				X			
<b>Cercle TENADO</b>										
Subd. Tenado			X	X	X		X		X	
Subd. Pouni		X	X	X	X		X		X	
<b>Cercle LEO</b>										
Subd. Fara					X		X		X	
Subd. Léo					X		X	X		X
<b>Cercle PO</b>	X p.		X	X	X		X		X	
<b>Cercle ZABRE</b>		X	X p.				X		X	
<b>Cercle TENKODOGO</b>							X			
<b>Cercle BOGANDE</b>										
Cantons							X			
Canton Koala							X		X	
<b>Cercle FADA N' GOURMA</b>										
Subd. Fada N' Gourma					X				X	
Subd. Pama					X					
Subd. Kantchari		X					X		X	
<b>Cercle DIAPAGA</b>					X			X		
<b>Cercle DJIBO</b>										
Subd. Aribinda			X p.				X			
Subd. Djibo					X p.		X			
<b>Cercle DANO</b>					X		X		X	
<b>Cercle DIEBOUGOU</b>					X		X		X	
<b>Cercle GAOUA</b>					X		X	X		

(p) Recensement partiel

Tableau N° A.2. EVOLUTION DU PEUPEMENT MOSSI DANS LES VILLAGES DE KARABOLE ET SADOUAN (Canton de Silly, Subdivision de Fara) de 1959 à 1972.

Recensement	8/1959	10/1961	11/1966	2/1972
<b>Village KARABOLE</b>				
G ZONGO	14	16	15	14
Tiregma CONOMBO	17	22	18	23
		Yamba CONOMBO	12	20
Kouka KABORE	5	6	9	9
Kouregma ZONGO	6	7	11	5
			Vourbi ZONGO	3
Saidou ZONGO	10	13	16 CF dcd, nCF Issaka	12
Rasmane BOUDA	1 parti Foudougou			
Koumodé ZONGO	16	21	25 parti	
			Goudobo ZONGO	10
Bagré ZONGO	5	16	20 parti Sabou	
Kadri KABORE	2	4	2	1
Amado WILI	5	6	7 parti Gado (Pouni)	
Sidkieta YAMEOGO	6	9	12	17
Lallé ZONGO	5	5 -		
Koudbi KABORE	10	10 -		
Wango ZONGO	15	20	26	28
Koudbi ZONGO	6 -			
Salam GANDEMA	14	18	28	
Wego NABI	4	4	4 parti Côte d'Ivoire	
Amado ZONGO	26 parti Villy (Pouni)			
Konsebo ZONGO	3 parti Villy (Pouni)			
Moussa TOUNDE	8	8	9	8
Kininogo KABORE	4	5	7	8
Régma KABORE	1 -			
Wépnouaga NANA	4	5	5	6
Watinoma TIENDRE- BEOGO	1	1 -		
Wélégré NIKIEMA	6	8 -		
Wimanagré KABORE	2	1 parti Souyou		
Issaka SANKARA	3 -			
	Bagré KABORE	9 -		
	Yamba ILBOUDO	8	3	3
	Tinga ZONGO	7	10	11
	Sibiri YAMEOGO	2 -		
	Tanga ZONGO	6 -		
	Saga ZONGO	5	3 parti Sabou	
		Kindhem ZONGO	10	13
		Koudgou GANDEMA	6	11
		Boureima SANKARA	7	10
		Amado SANKARA	3	5
			Wélégré CONOMBO	11
			Zongombi BOUDA	4
			Nobila SAWADOGO	5
	-----	-----	-----	-----
	200	242	268	237

Réclensement 8/1959

10/1961

11/1966

2/1972

Village SADOUAN

Lallé TIENDREBEOGO II		12
Tinga TIENDREBEOGO	6	6
Yemodena BOUDA	7	7
Yabri KABORE	6 narti	
Moussa KABORE	8	13
Lallé OUEDRAOGO	8	9
Koudgou BANZARE		7
Kabori KABORE		15
Wibila KABORE		23
Yado KABORE		9
Nobedba KABORE		7
Pibi OUEDRAOGO		6
Banega SAMBA		12
Tiraogo OUEDR		8
Tibila KINDA		7
Ragnouga KABORE		3
Sibiri BOUCOUNGOU		5

---  
46

---  
149

Tableau n° A.3. Evolution des effectifs de familles mossi par établissements, dans le canton de Yé (Cercle de Toma)

Etabliss.	1947	1956			Janvi. 1965			Fév. 1968			Mai 1972			1972	
	Fam. prés.	Nbre Fam.			Nbre Fam.			Nbre Fam.			Nbre Fam.			Fam. Prés.	
		Dép.	Arr.	Segm.	Dép.	Arr.	Segm.	Dép.	Arr.	Segm.	Dép.	Arr.	Segm.		
BONDAOTENGA	-						4							4	
									12		I			11	
												27		27	
														42	
DAMAN	2	2					2							2	
												1		1	
														3	
DOUMBASSA	-		2			1								1	
							21		6			5		10	
									8			2		6	
												22		22	
														39	
GOERSA	3	2				1								-	
							7		1					6	
										8		4		4	
												25		25	
														35	
MELOU	-		1											1	
							4					1		3	
									10			3		7	
												29		29	
														40	
NIEMPOUROU	-												24	24	
														24	
SANKOUE	-						11		1			2	2	10	
										8		4		4	
													7	7	
														21	
SAOURA	-		1			1								-	
													1	1	
														1	
TANI	-												2	2	
														2	
YE	10	6							2					2	
							10					5		5	
										15		1		15	
													1	15	
												126		126	
														148	
	15	10	4				3	59	10	61		28	264	3	355

Tableau N° A.4. Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leur date d'installation dans le canton de Yé (Cercle de Toma)

	:Nbre 1947-56		: 1956-65		:1965-68		:1968-72		:Nbre
	:Fam.	:Départs	: Fam.	: Segm.	: Départs	: Segm.	: Départs	: Segm.	
	:Nbre	: Quot.	:Nbre	: Quot.	:Nbre	: Quot.	:Nbre	: Quot.	:1972
Présentes 1947:	15:	10	9,0 %	-	: 1	-	: 2	-	: 2
Venues 1947-56:	4:				: 2	-	: -	-	: 2
1956-65:	59:				: 8	4,7 %	: 13	6,7%	2 : 40
1965-68:	61:				: :		: 15	6,6%	1 : 47
1968-72:	264:				: :		: :		264 : 355

Observation : Les quotients ne sont pas établis lorsque l'effectif des familles concernées est inférieur à 10.

Tableau n°A.5. Répartition des aires de migration mossi et échantillons d'études.

<u>Strates de peuplement rural</u>	Echant. <u>études (en%)</u>		Echant. <u>études (en%)</u>
<b>A.1. Ancien</b>		<b>B.2. Actuelle</b>	
1. Rive droite Volta rouge	30	1. Région de Silly (Fara)	-
2. Marges S-O. du pays mossi	25	2. Région de Dédougou	100
3. Est du Cercle de Toma	100	3. "Forêts Classées"	20
4. Est du cercle de Tougan	35	4. Canton de Karankasso (Bobo D.)	100
5. Sahel	80		
6. Région de Zabré	60	<u>Strate de pénétration commerciale</u>	
7. Région de Tenkodogo	45	B.3.I. Région de Léo	35
		2. Région de Houndé	-
<b>A.2. Récent</b>		3. Région de Bobo-Dioulasso	-
1. Région de Fara	60	4. Région de Diébougou	35
2. Rég. de Gassan-Douroula	90	5. Est du Gourma	75
3. Centre du Cercle de Toma	100		
4. Bassin du Voum-Hou (Nouna)	20	<u>Ilôts de peuplement</u>	
5. Rég. de Yalenga (Aribinda)	100	<b>C.1. Centres semi-urbains</b>	
6. Région de Dano	25	1. Pô	100
		2. Léo	35
<b>A.3. Actuel</b>		3. Dédougou	100
1. Région de Bouyounou (Léo)	90	4. Houndé	-
2. Rive G. Volta N. (Tenado)	60	5. Boromo	-
3. Rive G. Volta N. (Toma)	100	6. Gaoua	45
4. Rive Dr. Volta N. (Dédougou)	60	7. Fada N'Gourma	65
5. Rive G. Volta N. (Solenzo)	55		
		<b>C.2. Gares</b>	
<u>Strates de pénétration rurale</u>		1. Batondo (Tenado)	-
<b>B.1. Ancienne et récente</b>		2. Bouyou (Bagassi)	100
1. Région de Sapouy (Léo)	65	3. Pompoï (Bagassi)	100
2. Région de Nabou (Fara)	15	4. Zamo (Tenado)	-
3. Pays Léla	7	5. Siby (Boromo)	-
4. Région de Tougan	85	6. Bereba (Houndé)	-
5. Rég. front. du Mali (Nouna)	-		
6. Marges N-E. du pays Mossi	30	<b>D. Périmètres d'aménagements hydro-</b>	
7. Intérieur Boucle Volta N.	-	<u>agricoles</u>	
8. Région de la Sirba	60	1. Guiedougou (Sourou)	100
		2. Vallée du Kou	100

#### Observations

- L'échantillon d'études est déterminé par rapport à la population administrative présente au moment des enquêtes. La plupart de celles-ci se sont déroulées en 1972 et 1973. Dans quelques cas ont été utilisés les résultats d'enquêtes entreprises en 1969 (Cercle de Toma) et 1970 (Cercles de Dédougou, Boromo ; subdivision centrale de Bobo-Dioulasso) ; les valeurs des flux ont été actualisées en 1972-73 (selon les informations d'origine administrative et les résultats d'enquêtes complémentaires partiels).

- Lorsqu'aucune enquête n'a été entreprise dans une aire de migration, toutes les données présentées sont extraites des documents administratifs (cahiers villageois, fiches de mutation).

- Les variations de l'échantillon d'études selon les aires de migration résultent : de l'utilisation d'enquêtes antérieures au programme d'études sur Convention (enquêtes généralement exhaustives) ; d'options tenant compte du nombre d'immigrés, de la nature de l'évolution récente des flux migratoires, et de l'intérêt des données administratives disponibles, du fait que ces options ont été prises sur la foi des informations d'origine administrative tandis que la répartition des aires de migration n'a été précisément définie qu'à près l'examen des résultats des enquêtes.

- Les enquêtes ont toujours concerné la totalité des familles des établissements retenus. Elles comportaient qu'un nombre très limité de questions relatives à la vie migratoire des familles : lieu d'origine en pays Mossi, date de départ, étapes migratoires et durées de séjour, date d'installation au lieu actuel.



**Tableau n° A 6.1. : Aires de peuplement rural actuel (A3). Evolution de l'apport migratoire depuis 1960, selon les types de flux. (1)**

Aire	Echant. étude	Type flux	avt 1960	Nombre de familles présentes venues												
				1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
A3.1	90 %	DIR.	41	7	3	4	4	3	7	3	20	21	40	41	83	102
		D.EXT	2		1	2		2	1	3	4	3	2	5	7	
		D.INT	16		1	1									1	
		Total	59	7	4	5	7	3	9	4	23	25	43	43	89	109
A3.2	60 %	DIR.	2	3		3	1	5	6	9	8	5	10	15	3	12
		D.EXT	-			1		3	1		4	1	2	4	1	
		D.INT	-													
		Total	2	3		4	1	8	7	9	12	6	12	19	4	12
A3.3	100 % (en 1970)	DIR.	6			1	3	6	11	14	7	13				(90)
		D.EXT	5		1	5	10	13	12	10	5	6				(20)
		D.INT	2			1										
		Total	13			1	7	13	19	23	24	12	19	(40)	(75)	(110)
A3.4	60 % (en 1970)	DIR.	8				1	3	9	7	29	28				(60)
		D.EXT	-		3	7		13	5	6	20	24				(20)
		D.INT	-							1		1				
		Total	8		3	7	1	16	14	14	49	53	(40)	(70)	(80)	
A3.5	50 %	DIR.		7	16	12	19	24	22	26	38	40	67	87	74	55
		D.EXT		5	5	2	7	22	15	16	17	16	33	30	25	17
		D.INT			2		1	3	1	2	6	4	5	6	4	8
		Total		12	23	14	27	49	38	44	61	60	105	123	103	80

(1) Les données présentées dans ce tableau résultent exclusivement d'enquêtes menées auprès des familles venues lors de la période concernée et toujours présentes. Dans les aires A.3.1., A.3.2. et A.3.5. elles conduisent pour la période 1968-72 à des apports annuels moyens légèrement différents de ceux qui apparaissent sur le tableau n° 8, établi à partir des données administratives corrigées. Le changement de méthode rend compte des différences.

L'écart est plus important en A.3.3. et surtout A.3.4., où les enquêtes ont été menées en 1969-70 (et partiellement renouvelées en 1972-73). Les estimations présentées pour la période 1970-72 concernent exclusivement l'échantillon d'études initial ; de nouveaux établissements ont été fondés ultérieurement. Elles ont été établies à partir des documents administratifs (cahiers villageois, fiches de mutation) et des résultats des enquêtes complémentaires partielles.

Tableau N° A.6.2. - Aires de peuplement rural actuel (A.3.). Evolution de l'origine géographique des déplacements externes depuis 1960.

Aire A.3.1.	Aires d'origine (1)							Aire A.3.2.			
	A.1.2. Villes Etrang.	A.2.1.	A.2.2.	A.1.5.	B.1.3.	A.1.5.	B.1.3.	A.2.1.	A.1.2.		
Avant 1960	2										
1960-63	2	1				1					
1964-67	3	1	2				7	1			
après 1967	11	4	2	1	2	1	4	1	2		

Aire A.3.3.	A.1.3. A.3.5. B.3.3. A.2.2. B.1.4. Etrang. Gares A.1.4. A.2.3. A.1.6. B.1.3. B.1.6.										
	Avant 1960	1	1	1							
1960-63	1			2	1	1					
1964-67	16		1	13		1	1	5	4	2	1
après 1967	8		1			1		1			

Aire A.3.4.	A.2.4. B.1.7. A.2.1. A.1.3. A.1.4. A.2.3. B.2.2. Etrang. A.3.3. Villes Gares									
	Avant 1960									
1960-63	7	2	1							
1964-67	10	2	7	7	2	1	1	1		
après 1967	5	3		16	11	3	1		2	2

Aire A.3.5.	Etrang. Mali Villes B.2.2. A.2.4. B.1.7. A.1.4. B.1.4. A.2.3. A.3.4. B.1.9. A.1.5.											
	Avant 1960											
1960-63		10	2	1								
1964-67	2	27	9		13	4	5	1	1			
après 1967	15	25	23	1	32	5	15	3	5	6	6	1

(I) Origines "Divers" et "Inconnu" non compris.

Tableau N° A.7. Evolution de l'apport migratoire, selon le type de flux dans quelques établissements mossi.

- N° A.7.1. Dans les "terres neuves" de l'Ouest de la Haute-Volta

		Nombre de familles installées en												
		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
SOURI (A.3.4.)	Fl. Dir.	-	-	-	-	1	1	8	3	8	2	3	30	7
	Fl. Ind.	-	-	3	6	-	5	4	2	12	8	1	8	10
KAMADENA (A.3.4.)	Fl. Dir.	-	-	-	-	-	-	-	-	5	2	3	10	3
	Fl. Ind.	-	-	-	-	-	6	-	3	4	7	3	2	3
BONDAOTENGA (A.3.3.)	Fl. Dir.	-	-	-	-	-	3	2	7	6	1	3	5	2
	Fl. Ind.	-	-	-	-	3	1	3	2	4	3	2	2	1

- N° A.7.2. De l'aire A.3.4. (route Sabou-Léo)

		Av. Nombre de familles installées en													
		1960	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
DAO	Fl. Dir.	6							1	3	4	1	4	2	6
	Fl. Ind.														
DALO	Fl. Dir.	6	3		1	1		5	2	2	4	5	3	11	10
	Fl. Ind.								1	1	2	1		1	2
TEKOUROU	Fl. Dir.	1			1			2		8		17	10	33	27
	Fl. Ind.				2									2	3
TO	Fl. Dir.									1	4	5	12	10	17
	Fl. Ind.							1	1	1	2	1	1		1

Tableau n° A.8. : Aires de peuplement rural actuel. Evolution de l'origine des familles au Pays Mossi, selon le type de flux

Date départ Pays Mossi	Kdgou	Kindi	Nanoro	Yako-Arb	Boussé	Yatenga	Nord-M	Sud-Mossi	Divers								
	Sabou	Kokologo	Samba	Bagaré	Centre-M												
	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.	Dir. Ind.								
<b>Aire A3.1 (Région de BOUYOUNOU - LEQ)</b>																	
Avt 1960	35	29	1	3	2	1	1	-	2	1	1	-	-	1	3	-	-
1960-63	15	3	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-
1964-67	23	3	1	2	5	-	1	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-
apr. 1967	117	2	63	-	17	-	25	1	28	-	12	-	7	-	6	-	1
<b>Aire A3.2 (Rive gauche Volta Noire - Tonado)</b>																	
										Gourcy	Autre Yat						Nord Mossi
Avt 1960	1	7	1	1	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
1960-63	3	4	-	-	1	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
1964-67	13	2	1	-	7	-	2	-	2	-	1	-	1	-	1	-	-
apr. 1967	15	-	3	-	2	-	7	-	3	-	2	-	2	-	3	-	-
<b>Aire A3.3 (Rive gauche Volta Noire - TOMA)</b>																	
Avt 1960	6	39	-	15	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1960-63	1	5	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1964-67	27	1	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
apr. 1967	6	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Aire A3.4 (Rive gauche Volta Noire - Dédougou)</b>																	
										Autre Yat	Centre M						Nord M.
Avt. 1960	-	54	-	4	-	-	-	4	-	2	-	-	-	-	-	-	-
1960-63	-	1	-	1	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	1	-
1964-67	11	2	-	1	2	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-	-	-
apr. 1967	15	-	-	-	8	-	22	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Aire A3.5 (Rive gauche Volta Noire - Nouna)</b>																	
	Gourcy	Autre	Nord-M	Yako-Arb	Samba	Autre	Boussé	Divers									
	Ouahig.	Yatenga		Bagaré	Nanoro	Kdgou	CentreM.										
1960-63	11	21	1	-	4	4	8	16	7	3	6	3	-	2	-	2	-
1964-67	55	16	6	6	2	4	16	15	3	1	3	2	-	-	2	4	-
apr. 1967	137	4	41	3	23	2	33	4	2	1	3	1	8	2	8	-	-

Observations :

- Les flux sont répartis en deux groupes : les flux directs (Dir.) et les flux indirects (Ind.)
- Les noms de lieux correspondent à des Subdivisions ou, à défaut, à des Cercles. Le Centre, le Sud et le Nord-Mossi rassemblent respectivement les cercles de Ouagadougou, Ziniaré et Zorgo, les cercles de Sapone, Kombissiri et Manga, les cercles de Kongoussi, Barsalogo, Pissila, kaya.

Tableau N° A.9. Evolution de l'origine au pays Mossi des familles parties depuis 1960, selon la religion des migrants.

- A.9.1.

Aire A.3.1. (Etablissements mossi de Bazilakoa, Dalo, Dao, Gao, Netiao, Passin, Tekourou, To).

Date	Départ Pays Mossi	Lieu d'origine								
		Sabou	Kindi Kdgou	Samba Nanoro	Boussé	Autres Yako	Sud Mossi	Nord Mossi	Kokol. Centre Mossi	Yateng. Mossi
1960		3	2						1	
1961		1	1							
1962		1	2				1			
1963		1	3							
1964										
1965		1	6				1			1
1966				1			2			
1967		4	10	3		1				
1968		5	7	2	1				2	
1969		12	19	1	2	1	1		2	
1970		5	11	4		5		2	1	
1971		10	29	2	6	5	1	1	1	
1972		15	28	6	5	8		2		
		<u>59</u>	<u>118</u>	<u>19</u>	<u>14</u>	<u>20</u>	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>7</u>	<u>1</u>

Flux musulmans

1960	1									
1961										
1962										
1963			1							
1964									1	
1965										
1966										
1967	1									
1968	4									
1969	3						1			
1970	2				2				5	1
1971	6	2	1			7			4	2
1972	7	2		1	1	1		2	3	10
	<u>24</u>	<u>5</u>	<u>1</u>	<u>3</u>	<u>8</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>13</u>	<u>13</u>	<u>2</u>

- A.9.2.

Aire A.3.4. (Etablissements mossi de Souri, Kamadena, Kari, Poundou)

Flux animistes

Date	Bagaré	Autres Yako	Gouroy	Boussé	Ouahig.	Seguen. Kgssi	Autre Yat.	Divers
1961								
1962								
1963			2					
1964	3	1	1					
1965	2		1					
1966	3	1						
1967	5	1	1					1
1968	5	2	15					
1969	10	6	8			1		
	<u>30</u>	<u>11</u>	<u>27</u>			<u>1</u>		<u>1</u>

Flux musulmans

1960					1			
1961								
1962								
1963						1		
1964								
1965	1							
1966	1					3		1
1967	1							
1968				1	4	1	2	
1969	2			1				
	<u>5</u>			<u>2</u>	<u>5</u>	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>1</u>

A.9.3. Aire A.3.5. (Etablissements mossi de Boudougou, Ban, Daboua, Noudougou)

Flux animistes

	Bagaré	Boussé Autres Yako	Kdgou Kindi	Sahou Kokol.	Gourcy Ouahig.	Seguen. Kgssi	Autre Yat.	Divers
1960	1	1						
1961	2	2						
1962	1	1				1		
1963	2	1						
1964	1							
1965		1						
1966		3			1			
1967	2	1	1		3			
1968	1		1		1	1		
1969	6	6			7			
1970	7	5	2		1			
	23	21	4		13	2		

Flux musulmans

1960		1				2		
1961					1			1
1962		5		1	2			
1963						1		
1964	1	2			3	1	2	
1965					4	1		
1966		1	1		3	1		
1967		1			6	1		
1968	2	3			13	3		
1969	2	3		2	4	2	1	1
1970	2				5	2		
	7	16	1	3	41	14	3	2

Tableau n° A.10 Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leurs dates d'installation (d'après les données administratives) dans les aires de peuplement rural actuel (1)

Aire A.3.1. (Village Tô non compris)

	Nbre fam.	1961-67		1967-70		1970-73		Nbre fam. prés. (2)	
		Départs	Segm.	Départs	Segm.	Départs	Segm.		
Présentes 1961	59	11	3,1%	10		6	3,2%	5	64
Venues 1961-67	33					3	3,1	1	31
1967-70	94					13	4,8	-	81
<u>Aire A.3.2.</u>		<u>1958-62</u>		<u>1962-66</u>		<u>1966-72</u>			
Présentes 1958	6	-	-	-		-	-	1	6
Venues 1958-62	6					-	-	-	6
1962-66	36					8	4,1	1	29
<u>Aire A.3.3. (Villages Lekoun, Tarba non compris)</u>									
Présentes 1956	6	-	-	-		-	-	-	3
Venues 1965-68	27					6	6,2	-	20
1963-67	45					9	5,3	1	27
<u>Aire A.3.4.</u>									
Présentes 1957	44	18	6,6	1		3	2,6	2	25
Venues 1957-63	35					2	1,5	-	28
1963-67	91					13	3,3	2	80

(1) Certains villages sont parfois exclus de l'analyse : soit les dates de recensement sont différentes (les villages appartiennent à une circonscription administrative voisine), soit un des cahiers villageois au moins a disparu. Le coefficient de mobilité n'a pas été calculé lorsque le nombre de familles concernées était inférieur à 10.

(2) Nombre de familles présentes lors du dernier recensement.

Tableau n° A.11. Evolution de l'origine au pays Mossi des familles présentes dans les aires de peuplement rural ancien, selon leur date de départ.

Aire A.I.1.										
Date de départ pays Mossi	Manga	Kombiss.	Sapone	Divers						
Avt 1940	97	49	3	2						
1940-59	25	10	-	-						
1960-65	3	2	-	-						
apr. 1965	3	1	-	1						
Aire A.I.2.										
Date de départ	Sabou	Kokologo	Autres Kdgou	Kombiss. Sanone	Centre Mossi	Divers				
Avt 1940	31	12	1	16	20	3				
1940-59	7	5	2	3	-	-				
1960-65	4	-	-	-	-	-				
apr. 1965	1	1	-	1	-	-				
Aire A.I.3.										
Date de départ	Bagare Arbol	Samba Yako	Cercle Kdgou	Gourcy	Autres Yatenga	Divers				
Avt 1940	291	50	7	7	13	1	4			
1940-59	91	88	27	17	14	2	1			
1960-65	10	14	6	4	1	2	1			
apr. 1965	4	3	-	4	-	-	1			
Aire A.I.4.										
Date de départ	Ouahig.	Gourcy	Autres Yatenga	Bagaré	Divers					
Avt 1940	73	21	14	13	3					
1940-59	191	124	23	9	11					
1960-65	93	76	22	6	11					
apr. 1965	36	30	11	2	1					
Aire A.I.5.										
Date de départ	Kaya Bars.	Pissil Toug	Est Mossi	Kongous. Tikaré	Seguen.	Ouahig.	Titao	Autres Yatenga	Centre Mossi	Divers
Avt 1940	113	54	22	82	112	16	38	3	52	39
1940-59	94	60	18	97	59	59	73	7	32	24
1960-65	34	15	4	19	23	21	21	10	4	7
apr. 1965	10	4	3	5	14	3	3	-	13	4
Aire A.I.6.										
Date de départ	Manga Mossi	Est Mossi	Centre Mossi	Autres Sud.M. Mossi	Nord Mossi	Ouest Mossi	Yatenga			
Avt 1945	135	1	3	-	2	-	1			
1945-59	34	4	1	2	-	-	-			
1960-65	14	-	2	3	-	-	-			
apr. 1965	8	-	-	3	-	-	-			
Aire A.I.7.										
Date de départ	Tenko.	Kpéla	Boulsa	Centre Mossi	Sud Mossi	Divers Est-M.	Yatenga	Ouest Mossi	Divers.	
Avt 1945	65	11	27	8	3	18	4	2	4	
1945-59	15	6	2	12	4	3	1	1	-	
1960-65	5	8	4	3	-	2	1	-	-	
apr. 1965	12	8	4	3	1	1	1	-	-	

Tableau n° A.12. Aires de peuplement rural récent (A2). Evolution de l'apport migratoire depuis 1960, selon les types de flux

Aire	Echant. Étude	Type flux	Avt 1960	Nombre de familles présentes venues en													
				1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	
A.2.1.	60%	DIR.	22	4	4	10	7	7	II	15	18	9	13	14	25	14	
		D.EXT.	4	4	9	2	2	I	7	4	5	5	I	8	5	3	
		D.INT.	14	2	-	4	4	-	6	6	I	2	4	3	2	3	
		Total	40	10	13	16	13	8	24	25	24	15	18	25	32	20	
A.2.2.	90% (en1970)	DIR.	46	6	5	14	6	5	II	17	19	32	II				
		D.EXT.	16	3	2	4	I	2	-	6	15	14	6				
		D.INT.	2	-	-	-	-	-	-	I	-	-	I				
		Total	64	9	7	18	7	7	II	24	34	45	18	(Moyenne : 19fem/en)			
A.2.3.	100% (en1970)	DIR.	97	9	8	7	5	10	4	6	II	4	2				
		D.EXT.	99	7	7	4	10	II	10	10	6	6	3				
		D.INT.	I	I	-	-	I	-	-	3	-	-	-				
		Total	197	17	15	11	16	21	14	19	17	10	5	(Moyenne : 15fem/en)			
A.2.4.	20%	DIR.	24	-	I	I	-	8	-	3	I	4	5	6	17	8	
		D.EXT.	11	4	-	-	I	2	2	5	I	2	I	-	-	2	
		D.INT.	4	2	-	2	-	I	2	I	2	-	-	-	I	I	
		Total	39	6	I	3	I	11	4	9	4	6	6	6	18	11	
A.2.5.	100%	DIR.	17	2	-	I	-	-	2	-	-	I	3	2	I	-	
		D.EXT.	27	6	-	I	-	-	I	-	I	7	5	3	2	-	
		D.INT.															
		Total	44	8	-	2	-	-	3	-	I	8	8	5	3	-	
A.2.6.	25%	DIR.	25	6	I	2	2	3	I	3	3	I	2	2	5	4	
		D.EXT.	8	-	I	I	-	-	-	I	I	-	-	I	-	I	
		D.INT.	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Total	34	6	2	3	2	3	I	4	4	I	2	3	5	5	

Tableau N° A.13 : Evolution de l'origine au Pays Mossi des familles présentes dans les aires de peuplement rural récent.

Aire A.2.1.		Kindi		Samba		Autres		Centre		Nord							
Date départ		Kokologe		Nanoro		Yako		Sud Mossi		Mossi							
Pays Mossi		Dir.	Ind.	Dir.	Ind.	Dir.	Ind.	Dir.	Ind.	Dir.	Ind.						
Avt 1940		3	11	-	7	-	2	2	1	-	1	2	1	1	-	2	
1940-59		11	6	9	6	1	5	5	13	2	2	2	15	5	3	1	1
1960-65		5	3	10	6	6	6	4	7	5	1	5	2	4	1	-	-
apr. 1965		7	-	12	4	15	1	32	6	16	1	14	-	10	-	1	-
Aire A.2.2.		Yako		Samba		Yatenga		G.Koudougou		Centre							
		Arbollé		Nanoro						Mossi							
avt 1940		1	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
1940-59		29	3	1	7	2	3										
1960-65		29	11	1	4	-	4										
apr. 1965		48	20	4	14	-	2										
Aire A.2.3.		Yako		Samba		Yatenga		Centre		Nord		Autres					
		Arbollé		Nanoro				Sud Mossi		Mossi		Koudougou					
avt 1940		-	66	-	2	27	-	3	-	-	-	-	-				
1940-59		34	21	11	2	43	35	1	3	5	2	1	2				
1960-65		12	-	4	1	21	1	2	1	1	-	3	2				
apr. 1965		9	-	3	-	4	2	3	-	2	-	1	-				
Aire A.2.4.		Ouahi-gouya		Autres Yatenga		Bagaré		Samba Nanoro		Autres Yako		Autres Koudougou		Centre Nord Mossi			
avt 1940		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
1940-59		6	1	-	-	13	3	13	3	13	-	-	-	3			
1960-65		3	3	1	1	5	2	4	2	4	-	-	-	-			
apr. 1965		23	9	11	11	8	3	4	3	4	2	2	5				
Aire A.2.5.		Nord Mossi (Est)		Nord Mossi (Ouest)		Yatenga		C.Yako		Boulssa							
Avt 1940		3	3	-	-	-	-	-	-	-	-						
1940-59		1	3	3	-	-	1	-	-	-	-						
1960-65		5	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
apr. 1965		8	-	-	-	1	-	-	-	-	-						
Aire A.2.6.		Boussé		C. Yako		G.Koudougou		Yatenga		Nord-Mossi		Centre Sud Mossi		Est-Mossi			
Avt 1940		-	-	5	2	-	2	3	-	2	2	2	1	1	-		
1940-59		5	2	2	1	2	3	2	1	-	-	-	-	-	-		
1960-65		12	1	2	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-		
apr. 1965		16	1	3	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-		



Tableau N° A.14. Apport annuel moyen (flux direct) en milieu rural au cours des cinq dernières années, par lieux d'implantation selon les lieux d'origine (1)

Lieux d'origine	Lieux d'implantation (Cercles)								
	Total	Tougan Toma	Nouna	Ddgou	Bobo-D. Houde	Léo	Boromo Réo-Ten.	Vallée Kou	Div. (2)
<b>YATENGA</b>									
C. Gourcy	120	21	36	35	17	1	3	6	1
S. Ouahigouya	85	16	27	17	8	-	1	14	2
C. Seguenega	35	2	14	7	4	-	1	4	3
Autres	32	2	8	10	5	-	-	5	2
Total	272	41	85	69	34	1	5	29	8
Répartition	100	15,1	31,2	25,4	12,5	0,4	1,8	10,7	2,9
<b>CERCLE YAKO</b>									
S. Bagaré	99	27	23	34	11	1	3	-	-
S. Yako-Arbollé	61	6	16	11	10	12	5	-	1
S. Samba	31	8	5	6	3	2	6	-	1
Total	191	41	44	51	24	15	14	-	2
Répartition	100	21,5	23,0	26,7	12,6	7,8	7,3	-	1,0
<b>CERCLE KOUDOUGOU</b>									
S. Nanoro	21	2	1	-	3	7	8	-	-
S. Koudougou	34	2	1	1	-	22	8	-	-
S. Kindi	37	1	-	1	1	16	18	-	-
S. Sabou	33	-	-	-	1	28	4	-	-
S. Kokologo	11	-	1	-	1	8	1	-	-
Total	136	5	3	2	6	81	39	-	-
Répartition	100	3,7	2,2	1,5	4,4	59,6	28,7	-	-
<b>O.R.D. OUAGADOUGOU</b>									
C. Boussé	25	3	1	1	2	5	5	-	8
Autres	14	1	-	1	-	7	2	2	1
Total	39	4	1	2	2	12	7	2	9
<b>O.R.D. KAYA</b>									
Ouest	23	2	6	5	4	-	2	1	3
Est	22	-	-	1	-	1	-	15	5
Total	45	2	6	6	4	1	2	16	8
<b>O.R.D. KOUPELA</b>									
Ensemble	2	-	-	-	-	-	-	1	1
Répartition	685	93	139	130	70	110	67	48	28
Répartition	100	13,6	20,3	19,0	10,2	16,1	9,8	7,0	4,1

(1) Non compris tous les flux dirigés vers l'Est de la Haute Volta où l'information cueilliée est partiellement incomplète, soit une vingtaine de familles venant essentiellement de l'Est (régions de Boulsa, Koupela et Tenkodogo), du Centre (région de Zorgo) et du Sud (région de Manga) du pays Mossi.

(2) Sont regroupés dans la catégorie "Divers" les flux dirigés vers les Cercles de Djibo, Pô, Dano-Diébouyou.

**Note**

Le tableau a été établi en extrapolant à l'ensemble des flux d'immigration dans la circonscription concernée la structure géographique des flux directs obtenue soit à partir des résultats d'enquêtes, soit à partir des documents administratifs (cahier villageois, fiches de mutation), soit dans quelques cas (circonscriptions rassemblant des aires de migration distinctes) à partir des deux sources d'informations. Le taux d'échantillon d'études et la fréquence des données d'origine administrative - la provenance des familles varient selon les circonscriptions (Cercles ou Subdivisions); la seconde est rarement inférieure à 20 %, elle avoisine parfois 100 %. Les données présentées ne sont que des estimations, dont la précision est dans l'ensemble d'autant plus grande que les flux actuels sont plus abondants.

Tableau N° A.15 : Origine des flux indirects dirigés vers le milieu urbain et commercial.

Aires	% Echant étude	Flux indirects				Origine des flux indirects depuis 1960(1)				
		avt 1960		Dep. 1960		Etrang.	C.1.	C.2.	B.3.	Aires rurales
		Nbre	%(2)	Nbre	%					
C.1.1. Pô	100 %	26	20 %	23	31 %	61 %			9 %	26 %
C.1.2. Léo	35	-	-	29	66	24			21	55
C.1.3. Dédougou	100	6	48	16	40	12	25			62
C.1.6. Gaoua	45	3	27	14	29	57	14			29
C.1.7. FadaN'G.	65	6	9	19	20	37			11	52
C.2.2. Bounou	100	4	57	16	60	37	6	6		50
C.2.3. Pompoï	100	3	50	6	11	83		17		
B.3.1. Rég.de.léo	35	6	43	48	83	96				
B.3.5. Est Gourma	75	7	17	13	33	77				23

(1) Exprimée en pourcentage. Seuls ont été retenus les flux supérieurs à 5 %

(2) Par rapport à l'ensemble des flux

Tableau N° A.16. Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leurs dates d'installation (d'après les données administratives).

N° A.16.1 : Dans les centres semi-urbains (1)

	Nbre famil.	1961-65		Segm.	1966-71		Nbre Fam. présentes				
		Départs			Départs						
		Nbre	Quot.		Nbre	Quot.					
<u>C.1.1. (Léo)</u>											
Présentes 1961	239	92	10,8%	6		26	3,6%	5	132		
Venues 1961-66	95					37	8,8	-	58		
<u>C.1.2. (Léo sauf quartiers Dyou et "Tout-venant")</u>											
		1961-65			1965-70			1970-73			
		Départ			Départ			Segm.			
		Nbre Quot.			Nbre Quot.						
Présentes 1961	3			-		2			1		
Venues 1961-65	9			1	1	7			2		
1965-70	44					9	7,2		35		
<u>C.1.3. (Dédougou)</u>											
		1957-63			1963-67			1967-72			
Présentes 1957	33	6	3,2	-	3	2,9%	4	5	3,8	1	24
Venues 1957-63	24				5	5,6	1	4	4,3		16
1963-67	23							9	8,2		14
<u>C.1.4. (Houndé)</u>											
		1960-65			1965-71						
Présentes 1960	16	7	9,9	-		2	4,0		7		
Venues 1960-65	10					5	9,7		5		
<u>C.1.5. (Borono)</u>											
		1961-65			1965-70						
Présentes 1961	40	15	6,8	2		11	8,1		16		
Venues 1961-65	19					2	2,7		17		
<u>C.1.6. (Carua)</u>											
		1961-65			1965-69						
Présentes 1961	11	1		-		3	8,2		7		
Venues 1961-65	47					18	10,7		29		

(1) Nous ne disposons pas de données pour Fada N'Gourma

N° A.16.2. Dans les gares.

C.2.1. (Batondo)

	Nbre fam.	<u>1962-65</u>			<u>1965-72</u>			<u>Nbre Fam. présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1962	127	28	7,7%	-	24	3,7%	-	75
Venues 1962-65	49				24	8,1%		25

C.2.2. (Bounou)

	Nbre fam.	<u>1961-65</u>			<u>1965-71</u>			<u>Nbre Fam. présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1965	45				26	11,3	2	21

C.2.3. (Pompoi)

	Nbre fam.	<u>1961-65</u>			<u>1965-71</u>			<u>Nbre Fam. présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1961	19	5	7,1	I	6	7,5	-	9
Venues 1961-65	20				5	4,4	-	15

C.2.4. (Zamo)

	Nbre fam.	<u>1958-62</u>			<u>1962-66</u>			<u>Nbre Fam. présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1958	8	I		-	2		-	5
Venues 1958-62	17				6	9,8	4	15

C.2.5. (Siby)

	Nbre fam.	<u>1961-65</u>			<u>1965-70</u>			<u>Nbre Fam. présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1961	21	13	18,2	-	5	14,8	-	3
Venues 1961-65	58				30	12,0	-	28

C.2.6. (Bereba)

	Nbre fam.	<u>1960-65</u>			<u>1965-71</u>			<u>Nbre Fam. présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1960	12	I	1,7	-	4	6,8	-	
Venues 1960-65	12				6	9,7	-	6

N° A.16.3. Dans les aires de pénétration commerciale

B.3.1.

	Nbre Fam.	<u>1961-66</u>			<u>1966-71</u>			<u>Nbre Fam. Présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1961	25	7	6,1%	-	6	7,4%	-	12
Venues 1961-65	12				6	11,5		6

B.3.2.

	Nbre Fam.	<u>1960-65</u>			<u>1965-71</u>			<u>Nbre Fam. Présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1960	25	6	5,2	-	6	5,9	-	13
Venues 1960-65	21				11	10,2	-	10

B.3.3.

	Nbre Fam.	<u>1961-66</u>			<u>1966-71</u>			<u>Nbre Fam. Présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1961	42	12	6,3	-	17	12,2	-	13
Venues 1961-66	23				15	15,5	-	8

B.3.4.

	Nbre Fam.	<u>1961-67</u>			<u>1967-71</u>			<u>Nbre Fam. Présentes</u>
		<u>Départs</u>	Segm.		<u>Départs</u>	Segm.		
		<u>Nbre Quot.</u>			<u>Nbre Quot.</u>			
Présentes 1961	39	12	5,7	-	7	7,0	-	20
Venues 1961-67	23				6	7,1	-	17

LISTE DES TABLEAUX

A) Dans le texte

1. Quotient annuel de mobilité des familles dans diverses circonscriptions avant 1960.
2. Etat du peuplement mossi en 1960 et 1972 par aires et lieux d'implantation.
3. Typologie des aires et lieux d'implantation mossi en 1972.
4. Evolution du peuplement mossi de 1960 à 1972 par strates de migration.
5. Répartition des strates de migration selon l'importance relative des flux d'immigration et d'émigration de 1960 à 1972.
6. Evolution de la population mossi en milieu rural depuis 1960.
7. Répartition des flux migratoires selon les strates de migration en milieu rural depuis 1960.
8. Flux annuels moyens de familles de 1968 à 1972 selon les aires d'implantation rurale actuelle.
9. Aire A.3.1. Apport migratoire direct. Evolution de l'origine des familles au pays Mossi depuis 1960.
10. Evolution de l'apport migratoire dans la partie sud de l'aire B.2.2.
11. Evolution de l'apport migratoire depuis 1960 dans le canton de Karankasso (aire B.2.4.) selon le lieu de résidence antérieur des migrants.
12. Durée du séjour antérieur dans les strates A.3. et B.2. des migrants installés dans leur lieu de résidence actuel depuis 1960.
13. Evolution de l'apport migratoire annuel selon le type de flux dans les aires de peuplement rural ancien.
14. Flux annuels moyens de familles de 1968 à 1972 selon les aires de peuplement rural ancien.
15. Evolution des déplacements de familles de 1960 à 1969 à partir des aires A.1.3. et A.1.4.
16. Evolution des mouvements d'émigration depuis 1960 dans le Sahel.
17. Flux annuels moyens des familles de 1968 à 1972 selon les aires de peuplement rural récent.
18. Evolution de la distribution des flux d'immigration dans l'aire A.2.3.
19. Evolution des déplacements externes à partir de l'aire A.2.4. depuis 1960.
20. Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leur date d'installation dans l'aire A.2.2.
21. Répartition géographique des flux d'émigration à partir de Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga (aire A.2.2.)
22. Immigration mossi dans les établissements de Nanano et Poura (A.2.1.) selon le courant migratoire.
  - 22.1. Evolution de l'apport migratoire depuis 1960 selon le type de flux.
  - 22.2. Origine des familles au pays Mossi selon les dates d'installation
23. Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leur date d'installation dans l'aire B.1.7. (S<sup>ON</sup> de Safané et P.A de Tcheriba)
24. Répartition des flux d'immigration annuels en milieu rural selon les strates de 1968 à 1972.
25. Répartition des flux d'émigration annuels en milieu rural selon les strates de 1968 à 1972.
26. Répartition de l'apport annuel moyen (flux direct) en milieu rural au cours des cinq dernières années, par lieux d'implantation selon les pôles d'origine.
27. Répartition de l'apport annuel moyen (flux direct) en milieu rural au cours des cinq dernières années par pôles d'origine selon les lieux d'implantation.
28. Etendue des familles et âge au départ des migrants par types de flux, selon les aires d'accueil en milieu rural.
  - 28.1. Groupements ruraux
  - 28.2. Communautés musulmanes
29. Effectifs mossi en 1960 et 1972 en milieu urbain et commercial.

30. Evolution des effectifs mossi depuis 1960 dans les villes et gares
31. Evolution des flux migratoires annuels moyens en milieu urbain et commercial.
32. Flux géographiques dominants vers les centres semi-urbains et les gares.
33. Evolution de l'origine des familles implantées à Dédougou selon les dates de départ du pays Mossi.

B) Hors-texte

- A.1. Evolution des effectifs mossi immigrés. Cahiers villageois utilisés
- A.2. Evolution du peuplement mossi dans les villages de Karabole et Sadouan (Subdivision de Para) de 1959 à 1972.
- A.3. Evolution des effectifs de familles mossi par établissements dans le canton de Yé (Cercle de Toma)
- A.4. Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leur date d'installation dans le canton de Yé (Cercle de Toma)
- A.5. Répartition des aires de migration mossi et échantillons d'études
- A.6. Aires de peuplement rural actuel
  - A.6.1. Evolution de l'apport migratoire depuis 1960 selon les types de flux.
  - A.6.2. Evolution de l'origine géographique des déplacements externes depuis 1960.
- A.7. Evolution de l'apport migratoire selon le type de flux dans quelques établissements mossi
  - A.7.1. Des "terres neuves" de l'Ouest de la Haute-Volta
  - A.7.2. De l'aire A.3.1.
- A.8. Aires de peuplement rural actuel. Evolution de l'origine des familles au pays Mossi selon le type de flux.
- A.9. Evolution de l'origine du pays Mossi des familles parties depuis 1960 selon la religion des migrants
  - A.9.1. Dans quelques établissements de l'aire A.3.1.
  - A.9.2. Dans quelques établissements de l'aire A.3.4.
  - A.9.3. Dans quelques établissements de l'aire A.3.5.
- A.10 Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leur date d'installation dans les aires de peuplement rural actuel.
- A.11 Evolution de l'origine au pays Mossi des familles présentes dans les aires de peuplement rural ancien, selon la date de départ.
- A.12 Aires de peuplement rural ancien. Evolution de l'apport migratoire depuis 1960 selon le type de flux.
- A.13 Evolution de l'origine au pays Mossi des familles présentes dans les aires de peuplement rural récent.
- A.14 Apport annuel moyen (flux direct) en milieu rural au cours des cinq dernières années, par lieux d'implantation selon les lieux d'origine
- A.15 Origine des flux indirects dirigés vers le milieu urbain et commercial
- A.16 Evolution du quotient annuel de mobilité des familles selon leur date d'installation
  - A.16.1 Dans les centres semi-urbains
  - A.16.2. Dans les gares
  - A.16.3. Dans les aires de pénétration commerciale.

République de Haute-Volta  
Ministère du Travail et de la Fonction Publique

République Française  
Ministère de la Coopération

ENQUÊTE SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION A PARTIR  
DU PAYS MOSSI (Haute-Volta)

I

LES MIGRATIONS INTERNES MOSSI

Des aires-refuges du passé aux «terres neuves» d'aujourd'hui

1975



Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer – OUAGADOUGOU

fascicule 1